الرَّدُّ عَلَى تَكْفِيرِ الإِمَامِ البُخَارِيّ

La réfutation du takfîr de l'Imam al Bukhârî

Abû Mûsâ al Gharîb

@ParcelleDeTawhid

Tik Tok / X / Telegram / Youtube

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui défend l'honneur de son frère en son absence, il incombe à Allah de l'affranchir du Feu de l'Enfer ». [Ahmad 27609]

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Seigneur de l'univers ! Que la prière et le salut soient sur Son Messager, le véridique, l'honnête, notre Prophète Muḥammad ﷺ, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons !

Une journée ordinaire de début d'année… je surfe sur internet comme à mon habitude à la recherche d'écrits intéressants que je pourrais poster sur mon canal. Je tombe sur quelques publications avec ces mots qui reviennent sans cesse : « Bukhârî le jahmî », ou encore « Bukhârî le lafdhî ».

L'Imam al Bukhârî ? Le compilateur du recueil de hadiths le plus authentique de notre patrimoine, la référence incontestée des savants, relégué au rang d'hérétique par quelques anonymes sur internet ? Si l'indignation est le premier sentiment qui prédomine, il se mue très rapidement en une ferme résolution. Je ne peux pas simplement soupirer, fermer l'application et passer à autre chose pendant que l'honneur du shaykh est traîné dans la boue de l'ignorance. J'ouvre alors un cahier et j'écris en haut de la première page : « Bukhârî ». Je ressens le besoin viscéral d'écrire pour laver l'honneur de l'Imam, de l'innocenter des accusations de tajahhum (jahmisme) et autres calomnies des hérétiques.

Mon texte prend forme au fil des mois, incisif, détaillé. Je suis mû par la certitude de mener un combat juste. Il est temps que la vérité ressorte sur l'Imam al Bukhârî. Si je me décide aujourd'hui à partager publiquement le fruit de ce labeur, l'objectif est très clair : je le fais non pas pour débattre avec les opposants, mais plutôt pour protéger ceux qui pourraient trébucher sur ces publications et désavouer injustement l'un des plus grands piliers de la Sunnah prophétique.

Je le fais également avec cet espoir qu'Allah écarte par ce travail mon visage du Feu. En effet, le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Quiconque défend l'honneur de son frère, Allah écartera le Feu de son visage le Jour de la Résurrection ». [Tirmidhî 1931]
Tout d'abord, il est important pour le public non initié qu'on pose le cadre de la problématique qui sera discutée dans ce livre. La question porte sur la doctrine de la création de notre prononciation du Coran. Les jahmiyyah à l'époque des Salafs, lorsqu'ils virent l'intransigeance des Imams de la Sunnah envers les mécréants d'entre eux qui affirmaient la création du Coran, trouvèrent une ruse pour éviter leur mise à mort, comme cela avait été le cas pour al Ja'd ibn Dirham. Ils commencèrent à dire : « Notre prononciation du Coran est créée ». Ils parlaient là du Coran lui-même et non pas uniquement de l'acte du serviteur, sachant que le terme de la prononciation (lafdh) en arabe est un maṣdar (nom d'action) qui peut désigner à la fois notre action physique de prononcer et l'entité prononcée (le Coran, Parole d'Allah incréée), ils jetèrent alors le trouble dans l'esprit des Salafs. C'est ainsi qu'à l'époque de l'Imam al Bukhârî, des rumeurs se répandirent sur le fait qu'il tenait ce propos au même titre que les jahmiyyah, il fut donc durement éprouvé du fait de ces fausses accusations.

L'émergence des lafdhiyyah : aux origines d'une mécréance déguisée

Quelle était la croyance des lafdhiyyah (ceux qui disent que leur prononciation du Coran est créée) ? L'Imam al Bukhârî la partageait-il ? Nous répondrons à cette question avec de nombreuses paroles de savants. Commençons par ce résumé très utile d'Ibn Baṭṭah (m. 387 H). Il a dit, qu'Allah lui fasse miséricorde, dans l'introduction de son chapitre sur les lafdhiyyah : « Sachez, qu'Allah vous fasse miséricorde, qu'une faction parmi les jahmiyyah a conçu, par la ruse de leurs cœurs, la malveillance de leurs opinions et la laideur de leurs passions, la croyance que le Coran est créé. Ils ont alors dissimulé cela sous une innovation (bid'ah) qu'ils ont inventée, comme un trompe-l'œil et un artifice destiné au commun des mortels, afin de cacher leur mécréance (kufr) et de rendre leur hérésie imperceptible pour ceux qui ont peu de science et une nature faible. Ils ont ainsi dit : « Certes, le Coran qu'Allah a prononcé et dit est la Parole d'Allah, incréée. En revanche, ce que nous récitons et lisons de nos langues, et ce que nous écrivons dans nos

exemplaires du Coran (Maṣâḥif), n'est pas le Coran lui-même qui est la Parole d'Allah, ceci n'en est qu'une narration (ḥikâyah). Ainsi, ce que nous lisons est une narration de ce Coran à travers nos propres mots, et nos mots pour l'exprimer sont créés ». Ils ont ainsi subtilement distillé leur mécréance, et ont usé de stratagèmes pour l'introduire auprès du commun des mortels par la voie la plus obscure, la doctrine la plus pointue et la formulation la plus dissimulée. Cependant, par la louange d'Allah, Sa grâce et Sa parfaite guidance, cela n'a pas échappé aux érudits clairvoyants et aux critiques doués de raison. Ils ont dévoilé les falsifications qu'ils camouflaient et ont levé le voile sur la laideur de ce qu'ils cachaient, de sorte que leur mécréance et leur hérésie sont apparues au grand jour pour l'élite comme pour le peuple. Celui qui s'en est rendu compte et qui a identifié le point de discorde pernicieux est le pieux shaykh, l'Imam savant et sage, Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥanbal (qu'Allah lui fasse miséricorde) ». [Al ibânah al kubrâ 5/317-318]

Ibrâhîm ash Shammarî a commenté : « Ce qui est voulu ici, c'est que l'Imam Ibn Baṭṭah, qu'Allah lui fasse miséricorde, a démontré que l'Imam Aḥmad connaissait le but de ces jahmiyyah qu'il a déclaré comme tels, et les Imams de la Sunnah ont compris leur intention. Ils se sont dissimulés derrière la prononciation (lafdh) pour introduire l'affirmation de la création du Coran parmi les gens, en raison de leur incapacité à le déclarer explicitement après l'époque de la première épreuve (miḥnah) ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 28]

Ainsi, les lafdhiyyah visaient en réalité la mécréance par leur propos sur la création de leur prononciation du Coran, ce constat est unanime chez les savants connaisseurs de cette secte :

🔷 Abû Ṭâlib Aḥmad ibn Ḥumayd a dit : « Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) m'a dit : « [Les jahmiyyah] se sont divisés en trois groupes concernant le Coran ». J'ai répondu : « Oui, ils sont trois : les jahmiyyah, les wâqifah et les lafdhiyyah. Quant aux jahmiyyah, ils affichent ouvertement leur position en disant : « Il [le Coran] est créé » ». Il (Abû 'Abdillâh) a dit : « Ils sont tous des jahmiyyah. Ceux-là (les autres groupes) se dissimulent, mais si tu les pousses dans leurs retranchements, ils dévoilent leur dogme jahmî, ils sont donc tous des jahmiyyah » ». [Al ibânah al kubrâ n°64]

On voit donc ici que selon l'Imam Aḥmad, parmi les trois groupes de jahmiyyah qui professaient la création du Coran, il y avait les wâqifah qui utilisaient le tawaqquf (le

fait de s'abstenir de dire que le Coran est créé ou incréé) pour dissimuler leur croyance, de même que les lafdhiyyah qui disaient que leur prononciation du Coran était créée (en voulant parler du Coran lui-même et non pas uniquement de l'acte du serviteur). De plus, l'Imam Aḥmad a utilisé un « fâ as sababiyyah » (de causalité) pour montrer que la cause de leur tajahhum réside précisément dans le fait qu'ils se dissimulent et croient donc réellement que le Coran est créé. C'est le même emploi que dans S9V11 [ici traduit] : « S'ils se repentent, accomplissent la prière et s'acquittent de la zakât, alors (fa) ils deviendront vos frères en religion ». Ainsi, de la même manière qu'ils deviennent frères en religion parce qu'ils se repentent (du shirk), prient et donnent la zakât, les lafdhiyyah et les wâqifah sont considérés comme jahmiyyah parce qu'ils dissimulent la croyance de la création du Coran.

🔷 Muḥammad ibn Manṣûr al Bazzâr a dit : « J'ai entendu Hishâm ibn 'Ammâr — après qu'il eut appris que certaines personnes l'associaient aux lafdhiyyah — se mettre en colère et dire : « Le Coran est la Parole d'Allah et il n'est pas créé. Et quiconque dit que le Coran, la Puissance d'Allah ou la Grandeur d'Allah sont créés, fait partie des mécréants ». On lui demanda alors : « Que dis-tu de celui qui affirme : « Ma prononciation du Coran est créée » ? » Il répondit en récitant la sourate al Ikhlâṣ, puis il déclara : « Ce que je viens de lire est la Parole d'Allah » ». [Al 'Uluww n°493]

Ainsi, la réponse de Hishâm ibn 'Ammâr montre que le madhhab des lafdhiyyah revenait, dans les faits, à affirmer la création du Coran. En effet, lorsqu'on l'a associé à cette secte, il s'est mis en colère et a immédiatement rappelé que le Coran est incréé, signifiant par là : « Non, je ne suis pas un lafdhî, je ne crois pas que le Coran est créé ». De plus, lorsqu'on l'a interrogé sur leur formulation ambiguë, il a refusé d'entrer dans leur jeu sémantique : il a simplement récité la sourate al Ikhlâṣ en affirmant que ce qui venait d'être lu était la Parole d'Allah [incréée], réfutant ainsi de manière pratique les lafdhiyyah jahmiyyah.

🔷 Abû Mas'ûd Aḥmad ibn al Furât a dit : « Quiconque dit : « Ma prononciation du Coran est créée », cherchant par là à ruser concernant le Coran par n'importe quel stratagème ou moyen conduisant à dire que le Coran [lui-même] est créé, il est donc (fâ de causalité) un ignoble jahmî ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 1/421]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Ce fut une grâce d'Allah envers ceux qui t'entourent que tu (Bishr al Marîsî) aies fini par formuler explicitement la thèse de la création [du Coran], après t'être dissimulé et retenu par crainte du scandale. Tu as fini par la proclamer ouvertement, permettant ainsi [aux gens] de déduire la réalité de ta doctrine afin de se prémunir contre de tels faux pas et d'éviter les dérapages similaires qui en découlent ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 184]

Et certes, Bishr al Marîsî, qu'Allah l'avilisse, avait l'habitude de dire que sa prononciation du Coran était créée (nous le verrons par la suite) avant de proclamer ouvertement sa croyance de tajahhum.

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Il est dit à cet opposant (Bishr al Marîsî) : cette dernière déclaration qui est la tienne n'établit aucune excuse et n'indique aucun repentir de ton égarement. Au contraire, tu as confirmé et souligné qu'il (le Coran) est créé à travers ton obscurcissement, ta tromperie, ta confusion et ta ruse. Même si tu as trompé ceux qui sont incapables de reconnaître une telle supercherie, par la volonté d'Allah, nous les ramènerons de cela vers la clarté. Quant à ton affirmation : « La parole (al kalâm) est autre que celui qui parle (al mutakallim), et le dire (al qawl) est autre que celui qui dit (al qâ'il) », alors aucun Arabe ou non-Arabe ne douterait que la parole et le dire émanent tous deux de ceux qui les prononcent. Quant à ton affirmation : « Quiconque prétend que le Coran est autre qu'Allah a dit vrai », c'est là ta confirmation et ton assertion qu'il est créé, car selon ta prétention comme la nôtre, tout ce qui est autre qu'Allah est créé ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî 1/347]

Dans cette question, tout chercheur qui comprend les déclarations des jahmiyyah saisira leur intention. Ceux-ci ne parlent pas des actions des serviteurs, mais visent plutôt la Parole d'Allah elle-même. Cela n'est pas impossible dans la langue arabe, Sîbawayh a dit : « Et le nom d'action (maṣdar) peut prendre le sens de l'objet subissant l'action (maf'ûl), comme dans votre expression : « laban ḥalab » (lait traite), vous entendez par là « maḥlûb » (qui a été trait), et comme lorsqu'ils disent : « al khalq » (la création), ils entendent par là « al makhlûq » (la chose créée) ». [Al kitâb de Sîbawayh 4/43]

En langue arabe, il y a une différence entre le maṣdar (le nom d'action) qui est l'action en elle-même (ex : le fait de construire, de créer, de traire) et le maf'ûl (l'objet qui subit l'action) qui est le résultat de l'action (ex : le bâtiment construit, l'objet créé, le lait obtenu). Ce que dit Sîbawayh, c'est que parfois, dans la langue arabe, on utilise le

mot qui désigne l'action pour parler en réalité du résultat de l'action. Ibn Taymiyyah a dit : « Les termes « récitation » (tilâwah), « lecture » (qirâ'ah) et « prononciation » (lafdh) sont des termes globaux et polysémiques : ils peuvent désigner l'action elle-même, tout comme ils peuvent désigner l'objet sur lequel porte l'action ». [Al 'aql wa naql 1/264]

Pour revenir à la parole de 'Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî, il a répondu à Bishr al Marîsî en disant : « C'est là ta confirmation qu'il est créé », ce qui signifie qu'il a fondamentalement compris qu'al Marîsî faisait référence au Coran lui-même.

🔷 Al Lâlakâ'î, après avoir cité cinquante-et-un pieux prédécesseurs a dit : « Ils ont tous déclaré : « Les lafdhiyyah ont le même statut que ceux qui affirment que le Coran est créé ». Et ils ont ajouté : « C'est notre doctrine et notre religion par laquelle nous adorons Allah » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°584]

Ibrâhîm ash Shammarî a dit : « Et ils (les opposants) ont tiré de cette parole que tout adepte de la prononciation (lafdh), sans examiner son état, est jugé par le tajahhum. Et que celui qui ne le considère pas comme jahmî est lui-même un jahmî, inclus dans le consensus rapporté par les Imams ! Ceci est une compréhension corrompue, que ne prononcerait pas une personne instruite dans les sciences de la Sharî'ah, qui a examiné les paroles des gens de science, et qui sait qu'ils ont des endroits où ils généralisent la parole et d'autres où ils la restreignent. Et [qui sait] que les livres de croyance (i'tiqâd) résumés mentionnent les fondements généraux, sans aborder les détails de chaque fondement. L'explication de ces fondements, leur clarification, et la mention des causes et des motifs des jugements ne se trouvent que dans les détails de leurs paroles et de leurs récits ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 15]

🔷 Abû Nu'aym al Aṣbahânî a dit : « Vous interrogez sur ce que nos ancêtres et nos Imams ont dit sur les lafdhiyyah, et ce qu'ils leur ont attribué comme égarement et erreur ? [...] Sachez que la question de la prononciation (lafdh) est une équivoque que les jahmiyyah ont introduite chez les gens du commun, et ils ont dissimulé derrière elle l'affirmation de la création du Coran. [...] Nos ancêtres [...] les ont attribués au tajahhum et à l'égarement et à l'erreur, de par leur connaissance et leur science de leur ruse pour tromper les gens du commun (en cachant la parole de la création du Coran

derrière ce propos ambigu sur le lafdh) ». [Ar radd 'alâ al lafdhiyyah wal ḥulûliyyah p. 57]

🔷 Abû 'Uthmân as Ṣâbûnî a dit : « Ce qui est rapporté d'Aḥmad, affirmant que « les lafdhiyyah sont des jahmiyyah », est authentiquement rapporté de sa part. Il n'a dit cela que parce que Jahm et ses partisans ont explicitement déclaré que le Coran était créé, tandis que ceux qui ont parlé de « la prononciation » (lafdh) l'ont utilisée comme un moyen graduel pour aboutir à l'affirmation que le Coran est créé. Ils craignaient les gens de la Sunnah à cette époque, [ayant peur] d'affirmer explicitement que le Coran est créé, ils ont donc mentionné cette expression (le lafdh) en sous-entendant par là que le Coran, par notre prononciation, est créé. Pour cette raison, Aḥmad les a appelés jahmiyyah ». ['Aqîdah as Salaf wa aṣḥâb al ḥadîth p. 172]

🔷 Ismâ'îl ibn Muḥammad al Aṣbahânî a dit : « Leur parole : « Ma prononciation du Coran est créée » est une erreur, car celui qui affirme cela cherche à amener progressivement à dire que le Coran est créé. Il n'ose pas le faire ouvertement, alors il le dit de manière dissimulée (avec cette formulation ambiguë) ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/207]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Mais lorsque la position selon laquelle le Coran est la Parole d'Allah incréée s'est imposée et qu'Allah a éteint le feu des jahmiyyah qui reniaient les Attributs divins, une faction s'est mise à dire : « La Parole d'Allah qu'Il a révélée est créée », exprimant cela par le terme « lafdh » (prononciation). Ils se sont mis à dire : « Nos prononciations du Coran sont créées » ou « Notre récitation est créée ». Leur intention n'était pas seulement de parler de leurs propres paroles ou mouvements, mais ils incluaient dans leur discours la Parole même d'Allah que nous lisons avec nos voix et nos mouvements ». [Majmû' al fatâwâ 7/655]

🔷 Ibrâhîm ash Shammarî a dit : « Les lafdhiyyah sont un groupe parmi les gens de l'hérésie (zandaqah). Ils ont voulu prôner la doctrine de la création du Coran et insuffler leur mécréance dans l'esprit des gens par la tromperie et la dissimulation, sans déclarer explicitement la création du Coran. Alors, Allah (Majestueux et Exalté) a soutenu les gens du hadith contre ces hérétiques, et Il a mis à leur disposition, parmi les gouvernants, ceux qui les ont aidés dans ce bien. Ils ont ainsi réprimé ce groupe, les

ont châtiés de manière exemplaire, les ont chassés de leurs positions de partout, et ont clarifié la vérité aux gens. Dès lors, ils n'ont plus pu annoncer ni proclamer ouvertement leur première doctrine par crainte de l'épée de la vérité et par crainte des Imams de la Sunnah. Et c'est pour cette raison qu'ils n'ont pas déclaré explicitement la création du Coran, mais ont plutôt dit que la prononciation est créée ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 15]

🔷 Abû 'Ubayd al Jazâ'irî a dit : « La quatrième question : l'affirmation selon laquelle la foi (îmân) est créée. Ceci fait également partie des questions des jahmiyyah. Par cela, ils avaient l'intention, avec malveillance, d'aborder des questions encore plus dangereuses. Ils avaient l'intention d'affirmer que le Coran est créé, et que les Noms et Attributs d'Allah sont créés ».
[https://youtu.be/bPFp7uAW5E8?is=xc4tRwltSLJ432Tw]

On voit ici Abû 'Ubayd al Jazâ'irî lui-même reconnaître que les jahmiyyah utilisaient des formules ambiguës pour cacher leur croyance de la création du Coran, ils l'ont fait avec la création de la prononciation (lafdh), la création de la foi, etc. Alors comment ne pas être étonné que malgré le fait qu'il sache cela, il continue à mettre l'Imam al Bukhârî dans le même panier que ces jahmiyyah alors que lui-même les désavouait ? L'Imam al Bukhârî avait-il pour croyance que le Coran est créé ?

Maintenant que la mécréance des lafdhiyyah professant la création de leur prononciation du Coran a été démontrée, il est intéressant de savoir qu'ils ne sont pas les seuls à avoir utilisé la ruse pour cacher leur égarement aux yeux de la masse musulmane. En réalité, cette pratique était monnaie courante chez les différents courants jahmiyyah comme les wâqifah, puis chez les ashâ'irah.

🔷 Al Ḥasan ibn Thawâb al Mukharrimî a dit : « J'ai dit à Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Ḥanbal : « Les wâqifah (ceux qui s'abstiennent de se prononcer) ? » Il a répondu : « Ce sont une catégorie de jahmiyyah qui se sont dissimulés derrière l'abstention » ». [Al ibânah al kubrâ n°103]

🔷 Ibn Mandah a dit : « Telle est la doctrine des ashâ'irah : ils disent que nos prononciations du Coran sont créées, que ce qui est récité et lu n'est qu'une narration

(ḥikâyah) du discours d'Allah, et que ce qui est entre les deux couvertures du Muṣḥaf, dont les lettres sont écrites, est créé. Ainsi, ils affirment la création du Coran sans le déclarer explicitement ». [Majlis fî ar radd 'alâ az zanâdiqah p. 10]

🔷 Ibn Qudâmah al Maqdisî (m. 620 H) a dit : « Et cela correspond exactement à l'hypocrisie (nifâq) à l'époque du Messager d'Allah ﷺ, et c'est ce qu'on appelle aujourd'hui l'hérésie (zandaqah). Cela consiste à afficher une concordance avec la croyance des musulmans tout en dissimulant le contraire en son for intérieur. Et c'est là, sans aucun doute, la situation de ces gens-là (les ashâ'irah), ce sont des hérétiques (zanâdiqah) sans l'ombre d'un doute. En effet, il ne fait aucun doute qu'ils affichent une vénération envers les exemplaires du Coran (Maṣâḥif) pour faire illusion qu'ils contiennent la Parole d'Allah alors qu'ils croient secrètement qu'ils ne contiennent rien d'autre que du papier et de l'encre ». [Al munâdharah fil Qur'ân p. 51]

C'est donc dans ce contexte clair que l'Imam Aḥmad a pu démasquer ces jahmiyyah et l'hérésie dissimulée derrière leurs propos. Il a sans cesse mis en garde contre le dogme qu'ils tentaient d'instiller à travers cette formulation ambiguë, sachant pertinemment qu'elle n'était que la continuation de l'œuvre de Jahm — qui avait d'ailleurs lui-même tenu ce propos, comme l'a rapporté l'Imam. Cet éclairage aide ainsi à mieux comprendre la sévérité et l'intransigeance dont l'Imam Aḥmad faisait preuve à l'égard de ceux qui proféraient de telles paroles. Abû Isḥâq al Hâshimî a dit : « J'ai interrogé Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Ḥanbal en lui disant : « S'ils nous disent : « Le Coran, par nos prononciations, est créé », devons-nous leur répondre : « Il n'est pas créé par nos prononciations » ou devons-nous nous taire ? » Il répondit : « Écoute ce que je te dis : Le Coran, sous tous ses aspects, n'est pas créé ». Puis Abû 'Abdillâh ajouta : « Lorsque Jibrîl l'a prononcé au Prophète ﷺ, était-il créé de sa part ? Et lorsque le Prophète l'a prononcé, était-il créé de sa part ? C'est l'une des paroles les plus ignobles et les pires ». Ensuite, Abû 'Abdillâh a dit : « Il m'est parvenu de Jahm qu'il tenait de tels propos au début de son affaire » ». [Al ibânah al kubrâ n°142]

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Les lafdhiyyah ne font que tourner autour de la parole de Jahm. Ils prétendent que Jibrîl (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) n'est venu qu'avec une chose créée, c'est-à-dire : qu'il a apporté une chose créée à Muḥammad ﷺ ». [Masâ'il al Imâm Aḥmad d'Abû Dâwûd n°1753]

Méditez sa parole : « Jibrîl (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) n'est venu qu'avec une chose créée ». Ils considèrent donc que ce qui est récité, qui est la Parole incréée d'Allah ('azza wa jal) lui-même, apportée par Jibrîl, est créé. Est-ce le cas de l'Imam al Bukhârî pour qu'il puisse être comparé à ces gens ?

🔷 Muḥammad ibn al Ḥasan ibn Bidînâ a dit : « [...] Ô Abâ 'Abdillâh, cette parole (du lafdh) selon toi, les ramifications qui en découlent reviennent-elles à la doctrine de Jahm ? » Il a répondu : « Tout cela est la doctrine de Jahm ». [Al ibânah al kubrâ n°129]

🔷 Ya'qûb ad Dawraqî a dit : « J'ai demandé à Aḥmad ibn Ḥanbal : « Que dis-tu de ceux qui affirment : « Notre prononciation du Coran est créée » ? » Il a répondu : « Le Coran, sous quelque aspect que ce soit, ne sera jamais créé. Allah le Très-Haut a dit [dans S9V6 ici traduit] : « Et si l'un des polythéistes te demande asile, accorde-le-lui, afin qu'il entende la Parole d'Allah » et Il n'a pas dit : « afin qu'il entende ta parole, ô Muḥammad » ». Je lui ai alors dit : « Le but de ces gens ne tourne en réalité qu'autour de l'annulation [des textes] et de la négation [des Attributs divins] ». Il a répondu : « Oui ». Et Aḥmad ibn Ḥanbal a ajouté : « Que la malédiction d'Allah soit sur eux » ». [Al ibânah al kubrâ n°136]

Abû Ya'lâ al Ḥammâdî : « L'Imam Aḥmad a en effet clarifié la situation des lafdhiyyah à son époque, et a mis en évidence le véritable but de leurs propos : ils tournent [en réalité] autour de la négation [des Attributs divins], et ils se dissimulent derrière l'affirmation que les lettres (ḥurûf) sont créées. S'ils étaient poussés dans leurs retranchements, ils dévoileraient leur [véritable] doctrine et manifesteraient leur mécréance ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 27]

🔷 Aḥmad ibn Ibrâhîm a dit : « J'ai interrogé Aḥmad ibn Ḥanbal en disant : « [Que dis-tu de] ces gens qui disent : « Nos prononciations du Coran sont créées ? » » Il a répondu : « C'est pire que la parole des jahmiyyah. Quiconque prétend cela, prétend alors que Jibrîl (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) est venu avec une chose créée, et que le Prophète ﷺ a parlé avec une chose créée » ». [Masâ'il al Imâm Aḥmad d'Abû Dâwûd n°1754]

Les lafdhiyyah ont initié une innovation, semant le doute parmi les gens en disant : « Ma prononciation du Coran est créée », insinuant de manière subtile que ce qui est lu depuis le Muṣḥaf est créé. C'est la raison pour laquelle l'Imam Aḥmad a dit que les lafdhiyyah ne sont pas pareils que les jahmiyyah classiques, car ceux-ci essaient de dissimuler [leurs croyances] par la subtilité, tandis que les jahmiyyah classiques disaient directement que le Coran est créé. C'est pour cette raison que les lafdhiyyah sont même pires que les jahmiyyah classiques.

D'ailleurs, voici une petite question à nos opposants : l'Imam Aḥmad qualifiait les lafdhiyyah de pires que les jahmiyyah classiques, alors nous vous demandons : « Est-il concevable de prétendre (comme vous le faites) qu'une personne affirmant qu'Allah et l'ensemble de Ses Attributs sont incréés — tout en soutenant que la prononciation du serviteur est créée car elle relève de ses actes (au même titre que sa marche ou sa respiration) — serait pire que le jahmî en question qui prétend que la Parole d'Allah est créée, alors même que le premier fait le takfîr du second ?! »

Si vous répondez par l'affirmative, tout le monde saura que cela est une absurdité totale et un non-sens évident. Si vous répondez par la négative, alors vous devez logiquement soit cesser de dire que le premier individu est un lafdhî mécréant, soit rejeter les paroles de Salafs qui disent que les lafdhiyyah sont pires que les jahmiyyah classiques.

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Les jahmiyyah se divisent en trois catégories : un groupe qui dit : « Le Coran est créé ». Un groupe qui dit : « C'est la Parole d'Allah » et s'abstient de tout autre ajout. Un groupe qui dit : « Notre prononciation du Coran est créée ». Pour moi, ils ne font tous qu'un dans cette doctrine ». [As Sunnah d'al Khallâl n°1778]

Ces jahmiyyah sont-ils mis sur le même plan parce que leurs trois affirmations constituent des paroles de mécréance en toute circonstance ? Ou bien est-ce parce qu'elles ont toutes été prononcées avec une intention de mécréance ? La réponse ne peut être que la deuxième proposition. En effet, dire seulement : « Le Coran est la Parole d'Allah » (ce que disaient les wâqifah) n'est en aucun cas de la mécréance. Par contre, cela le devient par le refus d'affirmer le caractère incréé du Coran, que ce soit à cause d'un doute ou d'une ruse pour cacher la croyance de sa création. Il en va de même pour le lafdh, bien que nous rejetons que l'Imam al Bukhârî ait jamais tenu ce propos blâmable (« Ma prononciation du Coran est créée »), la parole en soit peut renfermer de la mécréance si elle est prononcée avec l'intention de parler du Coran

lui-même, comme cela peut être une innovation blâmable si la personne a l'intention de parler des actes des serviteurs.

🔷 Al Faḍl ibn Ziyâd a dit : « J'ai interrogé Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) au sujet d'al Karâbîsî et de ce qu'il a professé publiquement. Son visage s'est alors renfrogné, il a baissé la tête, puis a dit : « Celui-là a manifesté l'opinion de Jahm. Allah le Très-Haut a dit [dans un verset dont voici une traduction rapprochée] : « Et si l'un des associateurs te demande asile, accorde-le-lui, afin qu'il entende la Parole d'Allah ». De qui l'entend-il donc ? Et le Prophète ﷺ a dit : « Il bénéficie de la sécurité jusqu'à ce qu'il entende la Parole d'Allah ». Leur calamité (égarement) ne provient en réalité que de ces livres qu'ils ont composés : ils ont délaissé les traces (âthâr) du Messager d'Allah ﷺ et de ses Compagnons pour se tourner vers ces livres » ». [Târîkh Baghdâd 8/614]

Premièrement, l'Imam Aḥmad a informé que l'opinion d'al Karâbîsî est celle de Jahm, cela est très fréquent dans ses propos. Ensuite, il a argumenté contre sa fausseté par un verset indiquant que ce qui est entendu est la Parole d'Allah. Cela prouve qu'al Karâbîsî, contrairement à l'Imam al Bukhârî ne soutenait pas que la récitation perçue est la Parole incréée d'Allah, mais pensait plutôt que les mots entendus étaient créés.

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est un jahmî, et celui qui prétend que ce verset est créé : « Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc » a certes mécru. De même pour celui qui prétend que ce verset est créé : « Le récit de Mûsâ t'est-il parvenu ? Quand son Seigneur l'appela ». Et Allah a dit [dans un verset dont voici une traduction rapprochée] : « Mais la Parole venant de Moi doit être réalisée ». De qui émane donc la Parole ? Elle n'émane que de Lui. Or, le Coran fait partie de la Science d'Allah, ainsi, quiconque prétend qu'une part de la Science d'Allah est créée a certes mécru ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 1/240]

On en déduit que l'Imam Aḥmad estimait que la doctrine des lafdhiyyah revenait à considérer les mots mêmes du Coran comme créés. Il les a réfutés en démontrant que ces Paroles ne peuvent émaner que d'Allah, comme l'illustrent les versets [traduits] : « C'est Moi, Allah » ou « Mais la Parole venant de Moi ». Il a d'ailleurs affirmé pour appuyer ce point : « S'il dit que sa prononciation du Coran est créée, comment la prière pourrait-elle être valide derrière lui ? La prière ne s'accomplit pas avec [quelque chose de] créé ». [As Sunnah d'al Khallâl n°2121]

Il en ressort clairement que, pour l'Imam Aḥmad, la conséquence inéluctable de l'opinion des lafdhiyyah est d'affirmer que le Coran lui-même est créé, et non pas simplement la récitation ou la lecture humaine en tant qu'acte du serviteur.

🔷 Muḥammad ibn Muslim a dit : « J'ai interrogé Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Ḥanbal en lui disant : « J'aimerais que tu te charges de m'accorder une fatwa concernant ce que je veux savoir sur les lafdhiyyah ». Il a répondu : « Ils sont pires que les wâqifah (ceux qui s'abstiennent de se prononcer), ils sèment la confusion parmi les gens. Allah ('azza wa jal) a dit [dans un verset dont voici une traduction rapprochée] : « afin qu'il entende la Parole d'Allah », et « qui entendaient la Parole d'Allah, puis la falsifiaient », de qui l'entendaient-ils ? » Aḥmad a dit : « Le Coran, de quelque manière qu'il soit abordé (ou employé), est la Parole d'Allah. Et les lafdhiyyah sont des jahmiyyah ». Nous avons demandé : « As-tu eu connaissance que quelqu'un parmi les jahmiyyah disait cela ? » Il a répondu : « Il m'est parvenu qu'al Marîsî le disait » ». [As Sunnah d'al Khallâl n°2124]

🔷 Abû 'Ammâr a dit : « Nous avons demandé à Aḥmad ibn Ḥanbal : « Ô Abâ 'Abdillâh, ces lafdhiyyah sont-ils les pires ? » Il répondit : « La toute première doctrine par laquelle Jahm ibn Ṣafwân s'est fait connaître fut le lafdh (la prononciation). Ce sont donc eux les jahmiyyah originels. Il est resté sur cette position un certain temps. Puis cette opinion lui a paru insuffisante et il a dit : « Je dis concernant le Coran que c'est la Parole d'Allah et je me tais ». Ce sont donc eux les gens en proie au doute. Puis Jahm a dit : « Le Coran est créé » » ». [Ar radd 'alâ al lafdhiyyah wal ḥulûliyyah p. 57]

🔷 Ḥarb al Kirmânî a dit : « Et les lafdhiyyah : ce sont ceux qui disent : « Le Coran est la Parole d'Allah, mais notre prononciation (lafdh) du Coran, notre récitation et notre lecture de celui-ci sont créées ». Ceux-là sont des jahmiyyah pervers ». [Kitâb as Sunnah min masâ'il Ḥarb al Kirmânî p. 81]

🔷 Al Âjurrî a dit : « Chapitre : Mention des lafdhiyyah et de ceux qui ont menti en prétendant que ce Coran n'est qu'une narration (ḥikâyah) du Coran qui se trouve dans la Table Gardée.

Prenez garde, qu'Allah vous fasse miséricorde, à ceux qui disent : « Ma prononciation du Coran est créée ». Ceci, selon l'Imam Aḥmad ibn Ḥanbal et ceux qui suivent sa voie, est

une chose grandement réprouvée. Celui qui tient un tel propos est un innovateur, un être pernicieux, on ne doit pas lui parler, ni s'asseoir avec lui, et les gens doivent être mis en garde contre lui. Les savants ne reconnaissent rien d'autre que ce que nous avons déjà mentionné, à savoir que le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Quiconque dit qu'il est créé a mécru. Et quiconque dit : « Le Coran est la Parole d'Allah », puis s'abstient d'en dire plus (refuse de dire qu'il est incréé) est un jahmî. De même, celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est également un jahmî. C'est ce qu'a affirmé Aḥmad ibn Ḥanbal, en se montrant très sévère à ce sujet. Il en va de même pour celui qui affirme : « Ce Coran que les gens lisent et qui se trouve dans les exemplaires (Maṣâḥif) n'est qu'une narration de ce qui est dans la Table Gardée ». Il s'agit là d'une parole répréhensible, rejetée par les savants ». [Ash Sharî'ah 1/534-535]

🔷 Abû Aḥmad al Qaṣṣâb a dit à propos de la parole d'al Walîd ibn al Mughîrah : « Ce n'est que la parole d'un être humain » : « [Allah] a certes levé toute ambiguïté sur le fait que le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Et sa prononciation n'est pas créée, en raison de Sa menace envers al Walîd ibn al Mughîrah lorsqu'il l'a attribué à la parole humaine. Or, s'il n'est pas la parole d'un être humain, il ne peut être que la Parole du Créateur. Et même si des humains le récitent également, ce n'est pas leur parole, mais plutôt la parole de Celui qui l'a initiée, et c'est Allah ('azza wa jal). Il n'est donc pas devenu créé par la récitation de Jibrîl au Messager d'Allah ﷺ, bien que Jibrîl soit créé. Ni par la récitation du Messager d'Allah ﷺ à ses Compagnons, bien que le Messager d'Allah soit créé. Ni par la récitation des récitateurs jusqu'au Jour de la Résurrection, bien que ceux qui le récitent soient créés. [...] Et je ne sais pas comment cela a pu paraître ambigu aux lafdhiyyah et à ceux qui soutiennent la narration (ḥikâyah) ». [Nukat al Qur'ân 4/437]

🔷 Al Lâlakâ'î a dit après avoir énuméré les déclarations des savants concernant les lafdhiyyah : « Les paroles de ces Imams, qu'Allah les agrée, convergent sur le fait que le Coran est véritablement entendu d'Allah. Et lorsque le récitateur le lit, le Coran ne devient pas, de par l'expression (la prononciation) du récitateur, semblable à la parole des êtres humains lorsqu'il la prononce, de sorte qu'il serait créé. Et la Parole d'Allah ne ressemble pas à leur parole, car elle est incréée. Ainsi, elle s'en distingue également dans la récitation ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°598]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Un autre groupe a dit : « Nous disons que la Parole d'Allah qu'Il n'a pas révélée n'est pas créée. Quant au Coran qu'Il a révélé à Son Messager, que Jibrîl, Muḥammad et les croyants ont récité, il est créé. Ce sont les lafdhiyyah » ». [Majmû' al fatâwâ 12/359]

Ainsi, tous ces textes nous permettent de comprendre pourquoi l'Imam Aḥmad a fait le takfîr des lafdhiyyah jahmiyyah qui croyaient que ce qu'ils récitaient n'était pas la Parole d'Allah incréée :

🔷 Abû Ṭâhir ibn Ibrâhîm al Qaṭṭân al Ḥanbalî (m. 424 H) a dit : « Et dans l'affirmation de notre compagnon (l'Imam Aḥmad) prononçant le takfîr sur celui qui dit que sa prononciation du Coran est créée… réside la preuve la plus évidente qu'il croit que ce que les serviteurs récitent est réellement la Parole d'Allah l'Exalté ». [Najm al muhtadî p. 95]

Pour donner un exemple qui pourrait éclairer le lecteur sur la position de l'Imam Aḥmad, imaginons la situation suivante : dans cinquante ans, la Belgique devient une terre d'Islam et le peuple belge se soumet à Allah tandis que la France et le peuple français se mettent à croire à un charlatan qui s'appelle Muḥammad et qui prétend être le dernier prophète envoyé à l'humanité, après le Messager d'Allah ﷺ. Si les Français sont connus pour proclamer ouvertement dans la rue la phrase : « Muḥammad (le faux prophète) est le Messager d'Allah » tandis qu'en Belgique, les gens prononcent cette phrase pour affirmer la prophétie du vrai Messager d'Allah ﷺ, alors il est évident que la personne qui se promène dans la rue en Belgique en entendant cette phrase aura un jugement différent sur l'auteur de celle-ci que si elle voyage en France où elle saura que le peuple est connu pour viser la mécréance par cette parole. Il en va de même pour le lafdh. L'Imam Aḥmad a fait le takfîr des lafdhiyyah car il savait ce que renfermait leur parole comme mécréance envers les Attributs d'Allah. D'ailleurs, lui-même dans certaines narrations a bien conditionné le caractère blasphématoire de ce propos à l'intention malveillante de son auteur :

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « J'ai entendu mon père (l'Imam Aḥmad) dire : « Quiconque vise (yaqsudu) le Coran, par une prononciation (lafdh) ou autre, en voulant signifier par là qu'il est créé, alors il est un jahmî » ». [Kitâb as Sunnah de 'Abdullâh ibn Aḥmad n°183]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « J'ai entendu mon père (l'Imam Aḥmad) dire : « Quiconque dit que sa prononciation (lafdh) du Coran est créée, en voulant (yurîdu) désigner par là le Coran [lui-même], est alors un mécréant » ». [Al Asmâ wa Ṣifât d'al Bayhaqî p. 20]

Al Bayhaqî commente : « Ceci est une précision que son fils 'Abdullâh a retenue de lui, à savoir sa parole : « en voulant désigner par là le Coran ». D'autres l'ont négligée parmi ceux qui ont rapporté de lui, au sujet de la prononciation (lafdh), le contraire de ce que nous avons relaté, au point qu'on lui a attribué ce dont il s'est désavoué dans ce que nous avons mentionné ».

🔷 Adh Dhahabî a dit : « Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) disait : « Celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est incréée » est un innovateur (mubtadi'), et celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est un jahmî ». Ainsi, qu'Allah lui fasse miséricorde, il ne disait ni l'un ni l'autre. Parfois, il clarifiait cela en disant : « Celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée », en voulant désigner par là le Coran lui-même, est un jahmî » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 11/288]

Nous retrouvons également cette distinction dans le livre d'Abû Bakr al Isma'îlî (l'élève d'Abû Ya'lâ al Mawṣilî) sur la croyance des gens de la Sunnah où il dit : « [Les Imams du hadith disent] : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée. De quelque manière qu'il soit formulé lors de sa récitation par le lecteur, ou prononcé par lui, qu'il soit mémorisé dans les poitrines, récité par les langues ou écrit dans les Maṣâḥif, il est incréé. Et quiconque professe la création de la prononciation du Coran en voulant (yurîdu) dire par là le Coran lui-même, a donc professé la création du Coran » ».

De même, dans les jugements individuels de l'Imam Aḥmad envers les individus qui disaient que leur prononciation du Coran était créée ou s'arrêtaient (waqf), il émettait

une sentence en se basant sur la connaissance préalable qu'il avait de la personne en question :

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « J'ai entendu mon père, qu'Allah lui fasse miséricorde, alors qu'il était interrogé au sujet des wâqifah. Mon père a répondu : « Celui qui polémique et qui est connu pour s'adonner à la théologie spéculative (Kalâm), c'est un jahmî. Quant à celui qui n'est pas connu pour la théologie spéculative, on s'écarte de lui jusqu'à ce qu'il revienne [sur sa position]. Et quant à celui qui n'a pas de science, il doit interroger [les savants] » ». [Kitâb as Sunnah n°223]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « Mon père, qu'Allah lui fasse miséricorde, a été interrogé, et j'écoutais, au sujet des lafdhiyyah et des wâqifah. Il a répondu : « Celui d'entre eux qui maîtrise la théologie spéculative (Kalâm), c'est un jahmî » ». [Kitâb as Sunnah n°225]

Le corollaire de la position de l'Imam Aḥmad est que celui qui n'est pas un adepte du Kalâm et qui va professer le lafdh ne sera pas forcément considéré comme jahmî. C'est pour cela que les Salafs n'ont pas fait le takfîr de Nu'aym ibn Ḥammâd quand il a voulu réfuter les jahmiyyah en utilisant le lafdh. Mu'ammal ibn Ihâb a dit : « J'ai demandé à Nu'aym ibn Ḥammâd : « Qu'est-ce qui t'a poussé à prononcer cette phrase, à dire que ta prononciation du Coran est créée ? » Il a répondu : « Par Allah, je ne voyais en cela qu'un argument à utiliser contre eux (les jahmiyyah) ». Je lui ai dit : « Ne le refais plus ». Il a répondu : « Je demande pardon à Allah pour cela, je ne voulais rien d'autre que l'utiliser comme argument » ». [As Sunnah d'al Khallâl n°2110]

Ainsi, il ne fait aucun doute que la thèse (ou foutaise) comme quoi l'Imam Aḥmad ferait le takfîr d'une personne qui dirait : « Ma prononciation du Coran est créée » en toute circonstance (même si celle-ci le dit avec intention d'aborder les actes des serviteurs) est fausse. De plus, si l'on devait appliquer le takfîr de manière absolue et décontextualisée, il faudrait alors étendre ce takfîr aux Compagnons du Prophète ﷺ eux-mêmes du fait de certains de leurs propos qui sont considérés dans le minhâj de nos opposants comme de la mécréance. Nous verrons cela dans le chapitre sur les implications catastrophiques de cette croyance.

🔷 Fûrân, le compagnon de l'Imam Aḥmad a dit : « Al Athram et Abû 'Abdillâh al Mu'ayṭî m'ont demandé de solliciter un entretien privé avec Abû 'Abdillâh [Aḥmad ibn Ḥanbal], afin de l'interroger au sujet de nos compagnons qui font la distinction entre la prononciation (al lafdh) et ce qui est prononcé/récité (al maḥkî). Je lui ai donc posé la question, et il a répondu : « Le Coran, de quelque manière qu'il soit décliné dans les paroles et les actes, est incréé. Quant à nos propres actes, ils sont créés ». J'ai dit : « Considères-tu les lafdhiyyah [qui disent que la prononciation du Coran est créée], ô Abâ 'Abdillâh, comme faisant partie des jahmiyyah ? » Il a répondu : « Non, les jahmiyyah sont ceux qui affirment : « Le Coran est créé » » ». [Rapporté par al Ḥâkim avec une chaîne de transmission authentique - cité dans Siyar a'lâm an nubalâ 11/291]

Cette parole ne contredit pas forcément les autres propos de l'Imam Aḥmad sur le takfîr des lafdhiyyah. Le shaykh a tenu des propos généraux pour fermer la porte à cette ambiguïté quand cette parole a commencé à être utilisée par les jahmiyyah dans un contexte très difficile. En effet, nous étions dans une époque post-Miḥnah (l'épreuve où l'Imam Aḥmad fut torturé pour sa position sur le caractère incréé du Coran). Puis quand des compagnons de ses élèves ont commencé à vouloir faire une distinction entre la prononciation et ce qui est prononcé, sans forcément tenir la parole blâmable qu'il interdisait de prononcer (« Ma prononciation du Coran est créée »), il ne les a pas considérés comme des jahmiyyah.

Ibrâhîm ash Shammarî a dit : « Cette chaîne de transmission est authentique. Médite sur la parole de Fûrân, le compagnon d'Aḥmad, au sujet de ceux qui se sont impliqués dans cette question : « [il a dit] nos compagnons », c'est-à-dire les gens du athar, et il n'a pas dit : « nos opposants » ! Car il connaissait l'ambiguïté — prise en considération dans le jugement — qui s'était produite chez eux sur ce sujet, et Abû 'Abdillâh, qu'Allah le Très-Haut lui fasse miséricorde, a approuvé cette description ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 123]

Abû Ya'lâ al Ḥammâdî a dit : « Si quelqu'un dit : « Cette narration dans laquelle l'Imam fait la différence entre les jahmiyyah et les lafdhiyyah est divergente, car elle contredit ce qui est notoirement rapporté de sa classification et de son inclusion de ces derniers parmi les jahmiyyah ». Nous lui répondons : « Où est la contradiction alors que l'Imam lui-même a dit : « Ils sont de trois catégories : les jahmiyyah, les wâqifah et les lafdhiyyah. Quant aux jahmiyyah, ils dévoilent ouvertement leur affaire en disant : « Il est créé » ». Il a dit : « Tous sont des jahmiyyah. Ceux-là se cachent, mais si tu les pousses dans leurs retranchements, ils dévoilent leur croyance jahmî, donc ils sont tous jahmiyyah » ? » Ceci est un texte explicite montrant qu'ils ne sont pas des jahmiyyah

dans l'apparence des propos, mais qu'ils en font partie dans la réalité et dans l'aboutissement (de leur croyance). S'il dit : « Mais il les a inclus parmi les jahmiyyah de manière absolue ». Nous disons : « Tu as contredit ses propos explicites dans lesquels il a fait la différence entre celui qui l'affirme ouvertement et celui qui se cache, et tu n'as d'autre échappatoire que de reconnaître qu'il a fait la différence entre eux dans l'appellation (le nom), tout en les regroupant dans la réalité, et c'est exactement ce que tu as nié et ce que tu as fui ». Et s'il dit : « La narration selon laquelle les jahmiyyah sont ceux qui disent : « Le Coran est créé » contredit cela ». Nous disons : « Au contraire, elle l'explique et en précise la portée, car elle vise à définir la limite apparente du nom, et non à expliquer la réalité de l'aboutissement et la finalité des doctrines. Si tu refuses ce détail, il ne te reste que l'une des deux choses suivantes : soit tu attribues à l'Imam une contradiction — à Allah ne plaise —, soit tu rejettes une partie de ses propos par une autre. Ces deux options remettent en cause le fondement de ton discours et annulent ta prétention ». Ensuite, on te dit à titre de contrainte (logique) : « Ces lafdhiyyah sont-ils d'accord avec les jahmiyyah sur le sens ou les contredisent-ils ? » Si tu dis : « Ils ne sont pas d'accord avec eux », on te répondra : « Que signifie alors la parole de l'Imam : « Ils se cachent, mais si tu les pousses à bout, ils se dévoilent » ? » Une personne se cacherait-elle d'une chose à laquelle elle ne croit pas ? Et si tu dis : « Au contraire, ils sont d'accord avec eux », on te répondra : « Tu as donc reconnu qu'ils sont des jahmiyyah en réalité, même s'ils diffèrent dans l'apparence de la formulation. Ton reniement est donc annulé et le fondement de ton objection s'effondre » ». [Al qawl al marḍî fî bayân ‘aqîdat al lafdhiyyah wa barâ’at al Imâm al Bukhârî p. 123-124]

Maintenant qu’il a été prouvé que les lafdhiyyah primitifs avaient une croyance de mécréance, il est nécessaire d’étudier le cas d’individus spécifiques parmi eux que les Salafs ont excommuniés pour prouver que ce takfîr n'était pas lié au fait qu'ils attestaient de manière générale que les actes des serviteurs étaient créés, tout en reconnaissant qu’Allah avec tous Ses Attributs était incréé, ce qui était la croyance de l’Imam al Bukhârî et de tous les savants de la Sunnah.

⬛ Ḥusayn al Karâbîsî :

🔷 Abû Ḥâtim ar Râzî (m. 277 H) a dit : « Fait partie des propos de Jahm ibn Ṣafwân, de Ḥusayn al Karâbîsî et de Dawûd ibn 'Alî [al Aṣbahânî], l'affirmation selon laquelle leur prononciation du Coran est créée, et que le Coran révélé à notre Prophète ﷺ parmi ce qu'a apporté le digne de confiance Jibrîl, n'est qu'une narration (ḥikâyah) du Coran. Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥanbal les a donc qualifiés de jahmiyyah. Et il fut suivi dans cette qualification par l'ensemble des savants de toutes les contrées, sans exception. Il n'existe aucune divergence à ce sujet parmi les gens du hadith ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/203]

🔷 Maslamah ibn Qâsim a dit : « Al Karâbîsî n'était pas fiable dans la narration, il soutenait la création du Coran, et sa doctrine était celle des lafdhiyyah ». [Lisân al mîzân 2/305]

L'opinion apparente est qu'al Karâbîsî s'accordait avec la position de son contemporain 'Abdullâh ibn Kullâb, une position qui fut ensuite adoptée par Abû al Ḥasan al Ash'arî. Je ne prétends pas qu'il s'agisse d'une seule position unifiée, mais ils ont convenu que la prononciation est créée et que le Coran qui est la Parole d'Allah est un sens qui n'est pas ces mots que nous récitons.

🔷 Ibn 'Abd al Barr a dit : « Al Karâbîsî, 'Abdullâh ibn Kullâb, Abû Thawr (note : c'est une erreur de l'auteur, il n'avait pas cette position comme cela a été rapporté de l'Imam Aḥmad), Dâwûd ibn 'Alî [al Aṣbahânî], ainsi que leurs pairs, disaient que le Coran qu'Allah a prononcé est l'un de Ses Attributs, et qu'il est impossible qu'il soit créé. Cependant, ils affirmaient que la récitation du récitateur et sa prononciation du Coran relèvent de sa propre acquisition (kasb) et de son propre acte, et que cela est créé. Ils considéraient que c'est une narration (ḥikâyah) de la Parole d'Allah, et non le Coran tel qu'Allah l'a [Lui-même] prononcé ». [Al intiqâ p. 106]

🔷 Abû Ṭâlib a rapporté : « On m'a informé au sujet d'al Karâbîsî qu'il a mentionné la Parole d'Allah [dont voici une traduction rapprochée] : « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous ». Al Karâbîsî a alors dit : « Si notre religion avait été parachevée pour nous, il n'y aurait pas eu ces divergences ! » L'Imam Aḥmad a répondu : « Ceci est de la mécréance pure » ». [Ṭabaqât al ḥanâbilah 1/40]

On voit dans cet épisode la mécréance vile de Ḥusayn al Karâbîsî qui a été rapportée à l'Imam Aḥmad et qui est également un élément intéressant en supplément pour comprendre pourquoi celui-ci faisait son takfîr.

🔷 Aḥmad ibn Ḥanbal dit : « Al Ḥusayn al Karâbîsî est un mécréant à nos yeux ». [Ṭabaqât al ḥanâbilah 1/461]

Un des arguments des opposants qui font le takfîr de manière générale de toute personne qui prononce la parole du lafdh (prononciation), quelque soit son intention, se trouve dans les quelques narrations (dont les suivantes) où l'Imam Aḥmad a directement fait le takfîr d'al Karâbîsî suite à son propos sur sa prononciation du Coran.

🔷 Al Karâbîsî a dit : « Ma prononciation du Coran est créée ». Il a également dit : « Je dis : le Coran est la Parole d'Allah, incréée de tous points de vue, sauf que ma prononciation du Coran est créée. Et quiconque ne dit pas que sa prononciation du Coran est créée est un mécréant ». Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) a dit : « C'est plutôt lui le mécréant, qu'Allah le combatte ! » [Târîkh al Islâm 18/85]

Et dans une autre version : « C'est lui, au contraire, le mécréant ! » Et il ajouta : « Bishr al Marîsî est mort, et Ḥusayn al Karâbîsî a pris sa relève ». [Al ibânah al kubrâ n°151]

Le takfîr d'al Karâbîsî par l'Imam Aḥmad ne reposait pas sur la simple affirmation que les actes des serviteurs sont créés, ce qui fait l'objet d'un consensus chez les gens de la Sunnah. Premièrement, l'analyse du contexte montre que c'est al Karâbîsî lui-même qui a initié l'anathème en jugeant mécréants ceux qui n'adoptaient pas sa formulation ambiguë. Par sa réplique, l'Imam Aḥmad n'a fait que lui renvoyer l'accusation pour mettre en évidence l'hérésie de sa démarche. Deuxièmement, la réplique de l'Imam Aḥmad ne prouve pas que cette phrase isolée constitue en soi une mécréance majeure dans l'absolu. En réalité, l'Imam Aḥmad avait percé à jour l'intention d'al Karâbîsî, qui sera d'ailleurs confirmée par la suite par Abû Ḥâtim ar Râzî, Maslamah ibn Qâsim et Ibn 'Abd al Barr. L'Imam Aḥmad savait que les jahmiyyah utilisaient la question de la prononciation comme un subterfuge pour revenir à l'affirmation que le Coran lui-même est créé.

Prenons un exemple pour mieux comprendre la situation : si un individu notoirement connu pour son hérésie (comme un jahmî affirmé) commet un jour un grand péché, comme la fornication, et qu'un savant connaissant son passif s'exclame en apprenant la nouvelle : « Quel mécréant ! », un observateur extérieur pourrait s'offusquer et penser que le savant fait le takfîr pour le simple fait de forniquer (ce qui serait l'approche des khawârij). En réalité, le jugement du savant ne se base pas sur cet acte isolé, mais sur sa connaissance préalable de la situation de l'individu et de sa mécréance fondamentale. Il en va de même pour l'Imam Aḥmad avec al Karâbîsî : le jugement tenait compte de la réalité de l'individu et du vice caché derrière sa formulation. De plus, l'Imam Aḥmad n'a-t-il pas fait le takfîr d'al Karâbîsî sur ce qui avait été rapporté de lui sur le fait qu'Allah n'avait pas parachevé cette religion comme nous l'avons vu plus haut ?

Abû Ya'lâ al Ḥammâdî a dit : « Il a déjà été mentionné que ceux-ci (les lafdhiyyah) fondent leur doctrine sur l'affirmation que le Coran est créé. Cependant, ils se sont dissimulés derrière des expressions globales et n'ont pas osé déclarer explicitement leur objectif. Ils se sont mis à employer des termes ressemblant à ceux des gens du hadith, mais sans en viser les mêmes sens. Ils visent plutôt ce qui s'accorde avec leurs fondements corrompus et leur doctrine opposée à la Sunnah. En effet, l'affirmation selon laquelle « le Coran est la Parole d'Allah, incréée » n'implique absolument pas la négation de la création des lettres chez les adeptes du Kalâm (théologie spéculative), et n'indique en rien la négation de la création de ce qui est écrit. Az Zarkashî a dit : « Le terme « Coran » est employé et l'on vise par là le sens subsistant en l'Essence (divine), qui est l'un de Ses Attributs, et c'est ce qu'indique ce qui est récité, ceci est le domaine d'étude des théologiens (mutakallimîn). Une autre utilisation désigne les mots distincts et audibles, qui constituent ce qui est récité, et ceci est le domaine d'étude des savants des fondements (uṣûliyyîn), des juristes, et de tous ceux qui sont au service des mots, comme les grammairiens, les rhétoriciens, les morphologistes et les linguistes, et c'est ce que nous visons ». Ainsi, les adeptes du Kalâm emploient pour le Coran l'expression « il est la Parole d'Allah, incréée », et ils visent par là le Kalâm nafsî (subsistant en l'Essence d'Allah) qui n'est ni entendue ni révélée. Or, al Karâbîsî fait partie des adeptes du Kalâm, et c'est bien cela qu'il visait.

Si l'on dit : « Et comment est-ce là l'intention d'al Karâbîsî, alors qu'il a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée sous tous ses aspects », niant ainsi la création du Coran sous tous ses aspects ? » On lui répond : « La négation de la création du Coran sous tous ses aspects n'est pas selon le sens donné par les gens du hadith, ni selon leur voie et leurs fondements ». Al Balkhî a dit : « Et ils ont ajouté à cela : Le Coran est écrit dans les Maṣâḥif (exemplaires du Coran), mémorisé dans les poitrines des croyants, et ce qui

est entendu du récitateur est le Coran, ce sur quoi s'accorde la majorité de la communauté (note : toute la communauté en réalité), si ce n'est que concernant le sens de leur parole, ils ont considéré que ce qui est entendu, mémorisé et écrit n'est qu'une imitation (ḥikâyah) du Coran ». Ainsi, al Balkhî rapporte la croyance des adeptes du Kalâm lorsqu'ils disent : « Le vrai Coran est ce qui est au ciel, et le Coran écrit, entendu et présent sur terre sous tous ses aspects est une imitation (ḥikâyah) de la Parole d'Allah ». Et malgré cette mécréance explicite, ils n'ont pas hésité à dire : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée sous tous ses aspects », car ils visaient un sens différent de ce que visaient les gens de la Sunnah, ils visaient en fait la doctrine de la narration (ḥikâyah). C'est pour cela qu'as Sijzî a dit à al Ash'arî : « Sa parole : « Le Coran est incréé », tout en tenant cette (autre) doctrine, est une manipulation ». Car même s'ils disent : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée sous tous ses aspects », ils veulent seulement dire qu'il y a deux Corans : le Coran du ciel, et le Coran de la terre qui est une narration (ḥikâyah) de la Parole d'Allah ('azza wa jal). Que leur parole ne te trompe donc pas ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 43-44]

Le meilleur exemple de cette ruse sous couvert de parole inattaquable sur le plan sémantique est ce qu'a dit le jahmî Abû Ḥafṣ : « Quant à notre propos : Il lui incombe de reconnaître que la Parole d'Allah le Très-Haut est incréée, car le Coran est la Parole d'Allah le Très-Haut, de manière réelle et non métaphorique. Sa Parole est Son Attribut, et celui dont l'attribut est créé est lui-même créé. Quiconque dit : « Le Coran est créé », est comme celui qui dit : « L'Attribut d'Allah est créé », et c'est de la mécréance, car le Coran est la Parole d'Allah, Son Attribut et Son propos. Il n'est pas créé, il est bien au contraire l'Attribut du Créateur ». Et il a dit : « Ainsi, tous ces Livres sont la Parole d'Allah le Très-Haut et Son Attribut, et [Sa Parole] est incréée. Quiconque affirme qu'un seul de Ses mots est créé est un mécréant en Allah le Très-Haut, il est qualifié de jahmî et de mu'tazilî, et il n'y a aucun doute sur sa mécréance. Il a certes innové, et cet argument suffit à celui qui est doué de raison ». Et il a dit : « Il lui incombe de savoir que ce qui est écrit dans les exemplaires du Coran (Maṣâḥif) est véritablement le Coran, et non au sens métaphorique. Nous lisons le Coran de manière réelle, le Coran est parmi nous de manière réelle, et ce que les enfants écrivent sur les tablettes est le Coran. Car ce Coran est la Parole d'Allah incréée, prononcée par les langues, mémorisée dans les poitrines et écrite dans les livres. Allah le Très-Haut l'a véritablement prononcée sans que l'on n'en demande le comment (sans en fixer la modalité) ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 46]

En lisant ce texte, on pourrait sans connaître l'auteur se dire : « Gloire à Allah ! Ce propos ne peut être tenu que par un grand savant de l'Islam avec une croyance exemplaire comme l'Imam Aḥmad ! » Détrompez-vous… c'est la parole d'un jahmî ! En réalité ici, Abû Ḥafṣ utilise une ruse théologique en affirmant que le Coran est incréé de manière réelle, visant par là uniquement l'Attribut abstrait et éternel d'Allah (Kalâm nafsî) tout en s'abritant derrière des termes orthodoxes pour rejeter l'accusation d'être un jahmî. Ensuite, lorsqu'il proclame que tous les livres sont incréés et qualifie de mécréant quiconque dit qu'un seul de ses mots est créé, il vise le sens des mots compris en l'Essence divine, en effet il est connu de Ḥafṣ qu'il ne croyait pas que les mots que nous entendons pendant la récitation sont le Coran lui-même, il a donc redéfini secrètement le sens de « mot » pour tromper les gens. Enfin, en déclarant que ce qui est écrit dans les Maṣâḥif est véritablement le Coran et non une métaphore, il utilise une métonymie qui consiste à utiliser le nom d'une chose pour en désigner une autre, tout en cachant son jeu. Encore une fois, son intention est de parler du Kalâm nafsî en tant qu'Attribut inhérent et abstrait d'Allah, séparé des lettres et des sons audibles, que lui juge créé, qu'Allah nous en préserve.

Abû Ya'lâ al Ḥammâdî a dit : « Selon la croyance de ce 'ujrudî abandonné, dépourvu de raison et grand ignorant, Abû Ḥafṣ, à travers ses propos précédents, ne dirait pas que le Coran est créé et serait ainsi sorti des doctrines des jahmiyyah concernant la création du Coran, puisqu'il a nié que la création s'applique au Coran où qu'il se trouve. Mais ô gens, Abû Ḥafṣ est un jahmî ! Il a certes nié qu'Allah ait parlé avec des lettres et une voix, et il a nié que ce que l'Ange Jibrîl a entendu d'Allah soit Sa propre Parole ! Méditez donc sur l'ignorance de ces gens, la faiblesse de leur science et la perversité de leur doctrine. Abû Ḥafṣ le jahmî a dit : « Le Coran est tout entier un. Cependant, Allah le Très-Haut a parlé sans lettre ni syllabe (épellation), et Jibrîl a entendu d'Allah le Très-Haut avec des lettres et des syllabes. Jibrîl a récité à Muhammad ﷺ avec des lettres et des syllabes, et Muhammad ﷺ a récité à la création d'Allah le Très-Haut avec des lettres et des syllabes, et c'est ainsi que nous le lisons et l'écrivons ». Et il a dit, qu'Allah le maudisse : « Si un questionneur te demande : « Allah a-t-il prononcé la Parole ? » Dis : « Oui ». S'il dit : « Quand, où, comment, ou combien ? » Dis : « Sans quand, ni où, ni comment, ni combien ». S'il dit : « À voix basse ou à voix haute ? » Dis : « Ni à voix basse ni à voix haute ». S'il dit : « Avec une voix ou sans voix ? » Dis : « Ni avec une voix et ni sans voix » ». Et Ḥafṣ a dit, qu'Allah ne lui pardonne pas : « Si un questionneur demande : « Est-ce que le Coran est ce qu'Allah a dit, ou ce que Jibrîl a entendu, ou ce que Jibrîl a transmis à Muhammad ﷺ, ou ce qui est écrit dans les exemplaires du Coran (Maṣâḥif), ou ce que tu lis, toi ? » Réponds-lui comme lui répondent les juristes. Dis-lui : « Allah le Très-Haut a parlé sans syllabe après syllabe,

ni lettre après lettre, ni mélodie après mélodie, ni voix après voix, ni moment après moment. Allah le Très-Haut a fait entendre le Coran à Jibrîl, et le Coran est avec Jibrîl. Jibrîl n'a descendu le Coran sur Muhammad ﷺ que par réception (assimilation), de même pour ce que Muhammad ﷺ et ses Compagnons ont lu du Coran aux gens, que ses lettres soient prolongées ou raccourcies ». Dis-lui : « Si tu allonges les lettres ou les raccourcis, le nom des lettres en disparaît-il ou en est-il effacé ? » »

Al 'Imranî a dit : « Quant à sa parole : « Le Coran est écrit dans les exemplaires du Coran (Maṣâḥif), mémorisé dans les cœurs, récité par les langues… », s'il voulait par cette expression désigner le Coran qui subsiste dans l'Essence du Créateur, sa parole serait vide de sens, ne servant qu'à se dissimuler derrière les propos des gens du hadith. C'est ce qu'indique sa phrase : « Le Coran est écrit dans les Maṣâḥif », car s'il avait été explicite et avait dit : « Le Coran n'est pas écrit dans les Maṣâḥif, ce qui y est écrit ne sont que les indicateurs du Coran », il se serait opposé à la voie sur laquelle se trouvent les Imams des musulmans, mais il a dissimulé sa parole ». Al Balkhî a dit : « Et ils ont dit avec cela : « Le Coran est dans les Maṣâḥif et dans les poitrines des gens, et il est récité, et ce qui est entendu du lecteur et écrit dans le Muṣḥaf est le Coran », conformément au consensus de la majorité de la communauté (note : toute la communauté plutôt). Toutefois, ils ont voulu dire par là que ce qui est entendu, écrit et mémorisé n'est qu'une simple narration (ḥikâyah) du Coran. Et il y a en cela suffisamment de preuves pour démontrer la fausseté de leur ambiguïté » ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 46-47]

Ibn al Banna al Ḥanbalî (m. 471 H) a bien mis en évidence l'égarement dans la dissociation opérée par les jahmiyyah. Il a dit : « Pour eux, la Parole d'Allah subsiste par Son Essence, elle n'est ni constituée de lettres ni de sons. Pour eux, la récitation est différente de ce qui est récité, et la lecture est différente de ce qui est lu, et ces deux choses sont créées selon eux. En effet, ils disent : « Le Coran est une expression ('ibârah) de ces lettres, sons, sourates et versets, et ce n'est pas cela qui est éternel selon nous ». C'est à cause de ce propos que [l'Imam] Aḥmad les a jugés mécréants lorsqu'Ibn Kullâb l'a prononcé. [...] Et pour eux, l'écriture est différente de ce qui est écrit, et l'écriture est créée, tout comme la récitation. Ainsi, selon leur doctrine, ce qui se trouve dans le Muṣḥaf (exemplaire du Coran) est créé et n'est pas éternel. De même, ils disent que ce qui est mémorisé dans les poitrines n'est que la mémorisation de récitations créées. De la même manière, ils disent que la Parole d'Allah n'a pas été descendue sur le Prophète ﷺ, ni sur aucun autre des Prophètes. Ce qui a été descendu

n'est que sa récitation et son expression. Et il y a bien d'autres choses horribles auxquelles nos shuyûkh et nos Imams ont répondu dans leur totalité, par la grâce d'Allah et Sa faveur ». [Al mukhtar fî usûl as Sunnah p. 97]

Pour revenir à al Karâbîsî, nul doute qu'il était parmi les partisans du Kalâm et qu'il était très loin d'être affilié à la science du hadith.

🔷 Abû Ḥâtim ar Râzî a dit : « [...] Et [il convient] de délaisser l'opinion de ceux qui sèment la confusion, des falsificateurs, de ceux qui enjolivent leurs discours, des imposteurs et des menteurs, de renoncer à l'examen [la lecture] des livres d'al Karâbîsî, et de s'éloigner de ceux parmi ses partisans qui le défendent et polémiquent à son sujet, à l'instar de Dâwûd al Aṣbahânî, de ses semblables et de ceux qui le suivent [...] ». [Sharḥ usûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°323]

🔷 Abû Bakr ibn al Ash'ath a dit : « La personne qui connaissait le mieux le Kalâm après Ḥafṣ al Fard était al Karâbîsî, et c'est de lui (Ḥafṣ) que Ḥusayn al Karâbîsî a appris le Kalâm ». [Târîkh Baghdâd 15/613]

🔷 Ḥusayn al Karâbîsî fut mentionné, alors l'Imam Aḥmad dit : « Je ne le connais pour rien dans le hadith ». Et il dit : « C'est un adepte de la théologie spéculative (Kalâm). Celui qui s'adonne au Kalâm ne réussira pas, il ne manquera pas de devenir jahmî ». [Al ibânah al kubrâ n°403]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « J'ai interrogé Abû Thawr Ibrâhîm ibn Khâlid al Kalbî au sujet de Ḥusayn al Karâbîsî. Il a tenu sur lui des propos très durs et mauvais. Je lui ai demandé : « Assistait-il avec vous aux assemblées chez ash Shâfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde ? » Il a répondu : « Il nous affirme cela, mais quant à moi, je ne lui connais pas ce [passé] », ou des paroles de ce genre ». [Kitâb as Sunnah de 'Abdullâh ibn Aḥmad n°187]

🔷 Quand on lui a dit (à l'Imam Aḥmad) qu'al Ḥusayn al Karâbîsî prétendait qu'il fréquentait Ya'qûb ibn Ibrâhîm. Il a dit : « Je ne l'ai vu ni chez Ya'qûb ibn Ibrâhîm ni chez d'autres ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/532]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « J'ai interrogé mon père sur celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée ». Il a dit : « C'est la parole des jahmiyyah ». J'ai dit à mon père : « Certes, al Karabîsî dit cela ». Il a dit : « Il a menti, qu'Allah l'avilisse ! » Je l'ai interrogé au sujet d'al Karâbîsî : « L'as-tu vu rechercher le hadith ? » Il a dit : « Non ». J'ai dit : « L'as-tu vu auprès d'ash Shâfiî à Baghdâd ? » Il a dit : « Non » ». [Tahdhîb at tahdhîb 3/328]

Ceux-là sont donc les Imams des prédécesseurs qui ont exposé l'état du délaissé al Karâbîsî. Ils ont ainsi mentionné à son sujet qu'il n'a pas recherché le hadith, qu'il faisait partie des adeptes du Kalâm, qu'il visait par son propos la création du Coran et qu'il professait la doctrine mécréante de la narration (ḥikâyah) de la Parole d'Allah. Alors, après une telle situation, l'interroge-t-on sur son intention, cherche-t-on à clarifier ce qu'il veut dire, et demande-t-on des détails sur sa parole ?! Plutôt, on juge de sa mécréance, son affaire est devenue évidente, et nous affirmons avec certitude son tajahhum. Ibn Rajab a dit : « L'indication des états (la situation ou le contexte) modifie l'indication des paroles concernant l'acceptation de la prétention qui s'y conforme, et le rejet de ce qui s'y oppose, et les jugements en découlent par leur simple fait ». [Qawâ'id Ibn Rajab p. 322]

Pour simplifier, cette règle signifie que le contexte dans lequel une parole est prononcée est plus important que le sens strict des mots (quand ceux-ci ne sont pas explicites). Le juge (ou le savant) ne s'arrête pas uniquement à ce que la personne a déclaré, mais il analyse la situation dans laquelle elle a formulé son propos pour en comprendre la véritable intention. Un exemple de cette règle est ce qui est rapporté dans Ash shifâ : « Au temps de la magistrature du juge Abû 'Abdillâh ibn 'Îsâ, on lui amena un homme qui s'était querellé avec un autre homme nommé Muḥammad. Puis il s'était dirigé vers un chien, l'avait frappé du pied et lui avait dit : « Lève-toi, ô Muḥammad ». L'homme a nié avoir dit cela, mais un groupe de personnes a témoigné contre lui. Il a alors ordonné qu'il soit mis en prison, et il a enquêté sur sa situation : fréquentait-il quelqu'un dont la religion est suspecte ? Lorsqu'il ne trouva rien qui renforçât le doute sur sa croyance, il le fit fouetter et le relâcha ».

Le juge ne l'a pas tué car l'adversaire de l'homme s'appelait Muḥammad, en plus du fait que l'homme n'était pas décrit par les gens comme quelqu'un qui était hérétique ou qui fréquentait ces gens. Ce sont là des indices qu'il ne visait pas le Prophète ﷺ, et qu'il voulait insulter son compagnon avec qui il s'était querellé. Le juge s'est donc contenté de le faire fouetter en tant que correction (ta'zîr), afin qu'il s'abstienne et prenne ses précautions face à de telles insultes équivoques, et pour que cela ne devienne pas un prétexte pour insulter le Prophète ﷺ si les gens s'y habituaient. De même, les gens du hadith ont jugé l'individu, dans les termes équivoques, selon les indices des états et les preuves des paroles. Si le contexte de sa parole faisait présumer qu'il visait le Coran, il était alors déclaré mécréant. Et si le contexte de sa parole faisait présumer qu'il visait l'acte du serviteur, il était alors déclaré innovateur. C'est pour cela que l'Imam adh Dhuhlî n'a pas fait le takfîr de l'Imam al Bukhârî alors qu'il croyait (à tort) qu'il avait affirmé la fameuse phrase des lafdhiyyah : « Ma prononciation du Coran est créée », il l'a plutôt boycotté et considéré comme un innovateur.

⬛ Dâwûd ibn 'Alî al Aṣbahânî :

🔷 Abû 'Abdillâh al Wâriq a dit : « Je travaillais comme copiste pour Dâwûd al Aṣbahânî. Un jour, j'étais avec lui à l'entrée en compagnie d'un groupe d'étrangers, et il fut interrogé au sujet du Coran. Il répondit : « Le Coran dont Allah a dit [dans les versets ici traduits] : « que seuls les purifiés touchent » et « dans un Livre bien gardé » est incréé. Quant à ce qui se trouve parmi nous (entre nos mains), que la personne en état d'impureté majeure et la femme menstruée peuvent toucher, il est créé ». Le juge Aḥmad ibn Kâmil a dit : « Ceci est la doctrine d'an Nâshi'i (un théologien mu'tazilî), et c'est une mécréance évidente envers Allah l'Immense. Il a été authentiquement rapporté du Messager d'Allah ﷺ qu'il a interdit de voyager avec le Coran vers le territoire ennemi de peur que l'ennemi ne s'en empare. Le Messager d'Allah ﷺ a donc qualifié ce qui est écrit dans les feuillets et les exemplaires (Maṣâḥif) de « Coran ». Par conséquent, le Coran, de quelque manière qu'il soit récité ou lu, est unique, et il est incréé » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°613]

Voici donc notre réponse à ceux qui prétendent que Dâwûd al Aṣbahânî et l'Imam al Bukhârî avaient la même croyance, et donc que si l'on fait le takfîr du premier, il serait obligatoire pour nous de faire également le takfîr du second. Que dire si on y ajoute les

paroles d'Abû Ḥâtim ar Râzî, d'Ibn 'Abd al Barr ainsi que ce qui a été rapporté sur la croyance de Dâwûd que le Coran était récemment apparu (muḥdath) ?

🔷 Abû Bakr al Marrûdhî a dit : « [...] Dâwûd [al Aṣbahânî] s'était rendu au Khurâsân, auprès d'Ibn Râhawayh, et il a tenu des propos pour lesquels Abû Naṣr ibn 'Abd al Majîd et un autre ont témoigné contre lui, ils ont témoigné qu'il avait dit : « Le Coran est apparu dans le temps (muḥdath) [...] » ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad - Ar rijâl n° 843]

🔷 Muḥammad ibn Ibrâhîm an Naysâbûrî a dit : « Isḥâq ibn Râhawayh, lorsqu'il entendit les paroles de Dâwûd [al Aṣbahânî] dans sa maison, se jeta sur Dâwûd, le frappa et le réprimanda vivement ». [Siyar a'lâm an nubalâ 13/103]

🔷 Abû Yaḥyâ Zakariyyah ibn al Faraj al Bazzâr a dit : « Je suis venu un jour chez Abû Bakr al Marrûdhî, et 'Abdullâh ibn Aḥmad se trouvait auprès de lui. Abû Bakr lui dit alors : « J'aimerais que tu informes Abû Yaḥyâ de ce que tu as entendu de ton père au sujet de Dâwûd al Aṣbahânî ». 'Abdullâh répondit : « Lorsque Dâwûd est arrivé du Khurâsân, il est venu me voir et m'a salué, et je lui ai rendu le salut. Il m'a alors dit : « Tu connais la force de mon affection pour vous et pour le shaykh (l'Imam Aḥmad). Cependant, des propos me concernant lui sont parvenus. J'aimerais donc que tu m'excuses auprès de lui et que tu lui dises que ce ne sont pas là mes paroles, ou du moins que ce n'est pas tel que cela lui a été rapporté ». Je lui ai répondu : « Il ne veut pas [t'écouter] ». En effet, j'étais déjà entré chez mon père, je l'avais informé que Dâwûd était venu et je lui avais dit : « Il ne tient pas ces propos et les renie ». Mon père m'avait alors dit : « Apporte-moi cette liasse de lettres ». Je la lui avais apportée, il en avait extrait une lettre et avait dit : « Ceci est la lettre de Muḥammad ibn Yaḥyâ an Naysâbûrî, et il y est écrit : « Un résident s'est installé dans notre ville… » et il mentionne dans sa lettre qu'il [Dâwûd] a dit : « Le Coran est apparu dans le temps (muḥdath) » ». Je lui avais rétorqué : « Mais il renie cela ! » Mon père avait alors répondu : « Muḥammad ibn Yaḥyâ (adh Dhuhlî) est plus véridique que lui, n'accepte pas la parole de l'ennemi d'Allah » » ». [Ṭabaqât al Ḥanâbilah 1/141]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « Dâwûd a demandé la permission d'entrer chez mon père. Celui-ci a demandé : « Qui est-ce ? Dâwûd ? Qu'Allah ne répare pas son cœur, et qu'Allah remplisse sa tombe de vers ! » Il mourut ainsi, rongé par les vers ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/573]

🔷 Muḥammad ibn al Ḥusayn ibn Ṣabîḥ a dit : « J'ai entendu Dâwûd al Aṣbahânî dire : « Le Coran est apparu dans le temps (muḥdath), et ma prononciation du Coran est créée » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 13/103]

🔷 Abû Ḥâtim ar Râzî a dit : « Il [Dâwûd] est égaré et égare les autres, et il ne faut prêter aucune attention à ses ambiguïtés et à ses pensées ». [Lisân al mîzân 3/407]

🔷 Ibn Khirâsh a dit : « Dâwûd [al Aṣbahânî] est un mécréant (kâfir) ». [Siyar a'lâm an nubalâ 13/99]

🔷 Adh Dhahabî a dit : « Un groupe a dit : « Le Coran est récemment apparu (muḥdath) », comme Dâwûd [ibn 'Alî] adh Dhâhirî et ceux qui l'ont suivi ». [Siyar a'lâm an nubalâ 9/402]

⬛ Ash Sharrâk (ou Shirâk) :

🔷 Abû Ṭâlib a dit : « J'ai dit à Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) : « On m'a écrit de Ṭarsûs qu'ash Sharrâk prétend que le Coran est la Parole d'Allah, mais que lorsque je le récite, ma récitation est créée ». Il a répondu : « Qu'Allah le combatte ! C'est exactement la parole de Jahm ». J'ai dit : « Un homme a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah et n'est pas créé, mais ma prononciation de celui-ci est créée ». Il a répondu : « Celui qui dit cela a apporté la chose tout entière. Ce n'est que la Parole d'Allah en toute circonstance [...] » » ». [Kitâb as Sunnah d'al Khallâl n°2097]

Qui était donc ash Sharrâk, un simple musulman ignorant à qui l'on devait enseigner qu'il ne fallait pas utiliser le propos du lafdh, ou un partisan du Kalâm endurci dont les partisans faisaient le takfîr des gens du hadith ?

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « [...] Qu'Allah l'avilisse, sais-tu qui était son oncle maternel (à ash Sharrâk) ? » J'ai dit : « Non ». Il a répondu : « 'Abdak as Ṣûfî. C'était un homme adonné au Kalâm et aux mauvaises opinions. Quiconque s'adonne au Kalâm ne penche jamais vers le bien [...] ». [Al ibânah al kubrâ n°143]

🔷 Al Faḍl ibn Ziyâd a dit : « J'ai dit à Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) : « Il m'est parvenu au sujet d'ash Sharrâk qu'il s'est repenti et s'est rétracté ». Il [l'Imam Ahmad] a répondu : « Il a menti. Ces gens-là ne se repentent pas, comme l'a dit Ayyûb : « Lorsque l'un d'eux sort, il ne revient jamais » » ». [Al ibânah al kubrâ n°404]

Cette parole montre bien qu'ash Sharrâk était un mutakallim, car ce sont eux qui étaient connus pour ne pas se repentir et non les gens du commun. De plus, nous avons déjà vu que l'Imam Aḥmad affiliait les gens du Kalâm au tajahhum quand ils tenaient le propos du lafdh, car ceux-ci étaient connus pour cacher des croyances de mécréance derrière cette parole.

🔷 Al Marrûdhî a dit : « J'ai dit à Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) : « Un homme parmi les compagnons d'ash Sharrâk a dit : « Le polythéisme (shirk) parmi vous est plus discret que le bruit des pas d'une fourmi » ». Abû 'Abdillâh a alors répondu : « Qu'Allah l'humilie ! — ou qu'Allah le combatte ! — Ils refusent tout si ce n'est de manifester la mécréance » ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/536]

Ainsi, le groupe d'ash Sharrâk était connu pour faire le takfîr des gens du hadith pour leurs désaccords de croyance, comme l'a dit Abû Ya'lâ al Ḥammâdî, est-ce le cas de l'Imam al Bukhârî ?

🔷 Isḥâq ibn Ḥanbal a dit : « [...] J'ai ensuite montré à Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) une lettre qui m'était parvenue de Tarse au sujet d'ash Shirâk, expliquant qu'ils avaient argumenté contre lui en utilisant la Parole d'Allah ('azza wa jal) [dont voici une traduction rapprochée] : « Il consiste plutôt en des versets évidents (préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné », ainsi que le hadith d'Abû Umâmah : « [Le Coran] s'échappe des poitrines des hommes plus facilement que les chameaux de leurs entraves », et le hadith d'Ibn Ash'ath al Bâhilî : « Le Coran qui est dans nos poitrines est incréé ». Abû 'Abdillâh dit alors : « Quelle excellente argumentation ils ont utilisée contre lui ! » » [As Sunnah d'al Khallâl n°2100]

Quel serait l'intérêt d'utiliser ces preuves contre une personne qui reconnaît que ce que les gens mémorisent dans leurs poitrines est réellement la Parole d'Allah incréée ? Aucun ! À moins qu'il ait une croyance différente sur le sujet…

⬛ Mûsâ ibn 'Uqbah as Ṣûrî :

🔷 Abû Bakr al Marrûdhî a dit : « J'ai dit à Abû 'Abdillâh (l'Imam Aḥmad) : « Un homme a pris la parole dans cette région et les gens se sont mis à débattre à son sujet. Ils sont allés voir 'Abd al Wahhâb pour l'interroger, et il leur a dit : « Allez voir Abû 'Abdillâh ». Ils sont également allés voir plusieurs autres shuyûkh, mais ces derniers ne savaient que dire. Ils ont donc consigné ses propos afin de te les soumettre, et voici le document ». Il a dit : « Donne-le-moi ». Je le lui ai donc remis. Il y était écrit ceci : « Allah ('azza wa jal) nous a créés dotés d'intellects, nous a inspiré [la connaissance du] bien et du mal, nous a inspiré la droiture, et nous a rendu obligatoire la gratitude pour les bienfaits dont Il nous a comblés. Un homme lui a alors dit : « Et ainsi notre foi est à la fois parole et acte, elle augmente et diminue, elle est intention et suivi de la Sunnah ». « J'ai uniquement dit qu'elle est créée en me basant sur le mouvement et l'action, puisqu'elle se situe dans ce cadre, et non sur la parole. Par conséquent, celui qui affirme que la foi est créée en visant la parole est un mécréant. Après cela, mes propos seront soumis à Abû 'Abdillâh : s'il s'agit d'une erreur, je me rétracterai et me repentirai à Allah, et si c'est juste, alors louange à Allah ». Abû 'Abdillâh lut la lettre jusqu'à arriver à la phrase : « J'ai uniquement dit qu'il est créé en me basant sur le mouvement et l'action ». Abû 'Abdillâh jeta alors violemment le document de sa main et se mit dans une immense colère, puis il dit : « C'est un individu contre lequel il faut mettre en garde et à qui l'on ne doit pas adresser la parole ! C'est la parole de Jahm en personne ! Lorsqu'il dit : « Je n'ai dit créé qu'en me basant sur le mouvement », c'est exactement la même doctrine qu'al Karâbîsî, il voulait en réalité dire que les mouvements sont créés. C'est la doctrine de Jahm ! Malheur à lui ! S'il affirme que la foi est créée, que reste-t-il alors ? Le Prophète ﷺ a dit : « La foi, c'est l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah ». Est-ce que « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah » est créée ?! » Il demanda ensuite : « D'où vient cet homme ? Chez qui loge-t-il ? Et avec qui s'assoit-il ? » Je répondis : « C'est un étranger ». Il dit : « Mettez en garde contre lui ! Les adeptes du Kalâm ne connaîtront jamais la réussite ». Puis, sa colère redoubla d'intensité et il ordonna de s'écarter de lui. Abû 'Abdillâh ajouta enfin : « Regarde comment il a pris les devants avec le repentir en disant : « Si Abû 'Abdillâh réprouve

mes propos, je me repens ». Il n'a formulé cela que pour faire passer une parole qu'il savait que j'allais condamner chez lui » » ». [Al ibânah al kubrâ n°468]

Pour comprendre pourquoi l'Imam Aḥmad s'est mis en colère dans l'histoire du bout de papier, il faut faire la distinction entre la croyance fondamentale de l'Imam Aḥmad et sa méthodologie face aux innovations. Sur le fond (la croyance) : l'Imam Ahmad, comme tous les savants de ahl as Sunnah, croyait fermement que les actes humains, de manière générale, que ce soit pendant les adorations ou en dehors étaient créés par Allah. Cependant, le minhâj de l'Imam Aḥmad consistait à fermer la porte à la théologie spéculative. Il interdisait formellement l'utilisation d'expressions ambiguës qui n'existaient ni dans le Coran ni dans la Sunnah, car elles semaient la confusion chez les musulmans de la masse. Dans l'histoire du bout de papier, as Ṣûrî a commencé sa phrase par l'expression que l'Imam Aḥmad réprouve : « La foi est créée ». Pour l'Imam Aḥmad, prononcer ou écrire « La foi est créée » (même avec une explication derrière) était un crime théologique. Pourquoi ? Parce que la foi (îmân) englobe la shahâdah (la ilâha illa llâh), qui est la Parole d'Allah. Dire que « la foi est créée », c'est ouvrir la porte aux jahmiyyah pour dire que le Coran est créé. Il a donc jeté le papier pour condamner la formulation et la méthode philosophique, pas pour nier le fait que les actes humains soient créés.

Après avoir dit cela, certains s'appuient sur ce récit pour affirmer que l'Imam Aḥmad a jugé cet homme jahmî uniquement sur l'apparence de ses mots, affirmant que, puisqu'il s'agissait d'un « inconnu », l'Imam n'aurait tenu compte ni de son intention ni du contexte. Tout d'abord, le récit lui-même déborde d'indices contextuels trahissant la nature de cet individu. D'une part, l'homme a pris la parole dans la région, provoquant des débats théologiques à la manière des mutakallimîn jahmiyyah. Aussi, il n'était nullement connu pour faire partie des gens du hadith, plutôt, il s'exprimait à la manière des gens du Kalâm. Ajoutons à cela que l'homme jouait sur les mots et avait stratégiquement préparé un faux repentir pour se couvrir, ce que l'Imam démasqua immédiatement. Tout cela prouve qu'il n'était pas un ignorant de la masse mais plutôt quelqu'un qui utilisait des expressions dont il était conscient qu'elles allaient provoquer la colère de l'Imam Aḥmad.

Pour toutes ces raisons, celui-ci l'a identifié d'emblée comme un innovateur en ordonnant de mettre en garde contre lui, précisant que les adeptes du Kalâm ne réussiront pas. Le jugement de l'Imam Aḥmad n'est donc en rien aveugle : il cible une tromperie manifeste et une idéologie pernicieuse. Même si je concède que ce récit, pris de manière isolée, ne détaille pas la description de cet individu, s'en contenter en

mettant de côté les autres narrations sur ce personnage (Mûsâ ibn 'Uqbah as Ṣûrî) relève de la malhonnêteté intellectuelle. En effet, d'autres narrations historiques traitant de ce même événement existent et prouvent sans la moindre ambiguïté qu'il s'agissait d'un mutakallim avéré venu semer le trouble.

🔷 Aḥmad ibn Isḥâq ibn 'Îsâ al Bazzâz a rapporté : « J'ai entendu mon père dire : « Un homme de la ville de Tyr (Ṣûr), connu sous le nom d'as Ṣûrî, un théologien (mutakallim) d'une belle prestance qui ressemblait à un moine, est venu à nous et nous a impressionnés. Puis, se retrouvant à répondre à un interlocuteur, il a commencé à nous dire : « La foi est créée, la zakât est créée, le ḥajj est créé, et le jihâd est créé ». Nous ne savions pas quoi lui répondre. Nous nous sommes alors rendus auprès de 'Abd al Wahhâb al Warrâq et lui avons raconté l'affaire. Il nous a dit : « Je ne sais pas ce que c'est. Allez voir Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Ḥanbal, car c'est lui le grand expert en la matière » ». Mon père a dit : « Nous sommes alors allés voir Abû 'Abdillâh et l'avons informé des questions que cet homme nous avait soumises. Abû 'Abdillâh nous a répondu : « Ce sont là les questions (doctrines) de Jahm ibn Ṣafwân, et il y a soixante-dix questions de ce genre. Allez et chassez cet homme de chez vous ! » » » [As Sunnah d'al Khallâl n°1701]

🔷 « On a dit [à l'Imam Aḥmad dans la narration d'al Marrûdhî] : « Il y a ici un homme qui s'est exprimé sur ce sujet et qui a dit : « Soumettez mes propos à Abû 'Abdillâh ». Il mentionna alors dans une missive plusieurs choses, parmi lesquelles : « Notre prière et notre foi sont créées en ce qui concerne le mouvement et l'action, non en ce qui concerne la parole » ». Aḥmad jeta alors la missive et se mit en colère, puis il dit : « Celui-là mérite qu'on mette en garde contre lui, c'est la parole de Jahm. S'il dit que la foi est créée, que reste-t-il donc ? Si on dit que la foi est créée, alors que reste-t-il de celui qui dit que la foi est le témoignage « lâ ilâha illa llâh » ? « Lâ ilâha illa llâh » est créé ? » Il a donc réprouvé le fait d'adopter l'avis de la création de manière absolue (c'est-à-dire appliquer le terme « créé » à la foi dans sa globalité) ». [Kitâb ar riwâyatayn wal wajhayn al masâ'il al 'aqadiyyah minhu p. 83-84]

Ces deux narrations dressent le profil d'un mutakallim expérimenté à travers quatre éléments précis. Premièrement, son origine géographique (Tyr) : il vient d'une région fortement marquée par le monachisme et les débats théologiques. Deuxièmement, as Ṣûrî était quelqu'un connu pour être un adepte du Kalâm comme l'a mentionné le narrateur du premier récit. Troisièmement, il affichait une apparence raffinée et

semblable à celle des moines, une stratégie psychologique classique des gens du Kalâm pour inspirer confiance et donner un vernis de piété à leurs hérésies. Enfin, en disant : « La foi est créée, la zakât est créée, le ḥajj est créé, et le jihâd est créé », il a déroulé exactement le catalogue des soixante-dix questions des jahmiyyah, ce qui prouve qu'il était en réalité l'un des leurs.

Alors l'opposant pourrait nous dire à ce stade : « Ramenez-donc une preuve claire que Mûsâ ibn 'Uqbah as Ṣûrî était un jahmî ». Nous lui répondrons donc : « Louange à Allah, nous avons cela ».

🔷 Abû Tâlib a dit : « Une quatrième faction des jahmiyyah est apparue ». [L'Imam Aḥmad] a demandé : « Quelle est-elle ? » J'ai répondu : « Ils rapportent qu'un homme que tu connais a dit : « Celui qui prétend que le Coran est dans sa poitrine a prétendu qu'il y a une part de divinité dans sa poitrine » ». Il a dit : « Celui qui dit cela a tenu des propos semblables à ce que disent les chrétiens à propos de 'Îsâ : que la Parole d'Allah est en lui ». Puis il a ajouté : « Je n'ai absolument jamais entendu une chose pareille ». J'ai dit : « C'est cela les jahmiyyah ». Il a répondu : « C'est encore pire (plus grave) que les jahmiyyah ! Qui a dit cela ? » J'ai dit : « Un homme ». Il a répliqué : « Ne me cache pas de telles choses ! » J'ai répondu : « Mûsâ ibn 'Uqbah (as Ṣûrî) ». Je lui ai alors lu l'écrit (rapportant ses propos). Il a dit : « À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons ». Puis il a déclaré : « Ce n'est pas un homme du hadith, c'est uniquement un adepte de la théologie spéculative (Kalâm). Et l'adepte du Kalâm ne réussira jamais ». Il a considéré cette affaire comme étant extrêmement grave et a répété : « C'est pire que les jahmiyyah. Le Prophète ﷺ a dit : « Le Coran sera retiré de vos poitrines » ». Et il a ajouté : « Il est bien dans nos poitrines et celles de nos enfants. C'est pire que les jahmiyyah ! » J'ai ensuite dit : « Il a reconnu ce qui a été écrit à son sujet et il a dit : « Je demande pardon à Allah » ». Il (Aḥmad) a répondu : « Cela n'est pas accepté de sa part, et il ne mérite aucun honneur. Il renie, il jure [qu'il n'a rien dit], et ensuite il avoue ?! C'est seulement après tant et tant d'années, si on lui connaît un repentir véritable, que cela pourrait être accepté de lui. On ne doit pas lui adresser la parole, il doit être mis à l'écart. Et quiconque lui parle alors qu'il est au courant [de sa situation], on ne doit plus lui adresser la parole non plus » ». [Al ibânah al kubrâ n°164]

As Ṣûrî utilisait la peur de l'incarnation (ḥulûl) comme un faux prétexte philosophique pour nier que le Coran se trouve dans les poitrines, ce qui est une mécréance que l'Imam Aḥmad a fermement condamné au nom des textes prophétiques. La croyance

authentique établit simplement que la Parole incréée d'Allah (le contenu) est bel et bien mémorisée dans des cœurs humains créés (le contenant), sans que cela n'implique la moindre incarnation de l'Essence divine en l'homme, balayant ainsi la logique spéculative par l'évidence de la révélation. On voit ainsi dans cette narration que Mûsâ ibn 'Uqbah as Ṣûrî n'était pas totalement inconnu pour l'Imam Aḥmad, il savait qu'il faisait partie des jahmiyyah partisans du Kalâm.

Maintenant qu'il a été démontré que cet homme était un jahmî, voici encore quelques narrations pour conclure sur l'affiliation d'as Ṣûrî à la théologie spéculative.

🔷 Ibn Baṭṭah a dit : « Abû Bakr Aḥmad ibn Salmân an Najjâd a dit : « Parmi les sectes vouées à la perte, il y a des gens qui ont innové une chose que les savants ont réprouvée ». Il a mentionné qu'as Ṣûrî était descendu à Baghdâd, sur la rive est, au marché de Yaḥyâ. Il affichait un grand ascétisme et de la frugalité, et il a dit dans l'un de ses discours : « La foi est créée », ajoutant : « je ne visais par là que le mouvement ». Les gens ont alors commencé à polémiquer à son sujet : un groupe prenait sa défense, tandis qu'un autre le désapprouvait. Ils ont donc interrogé 'Abd al Wahhâb al Warrâq et Hârûn al Ḥammâl, qui ont tous deux exposé ses propos à Aḥmad ibn Ḥanbal ». [Al ibânah al kubrâ n°467]

🔷 'Abd ar Raḥmân ibn Ḥamdân a dit : « J'avais un compagnon à Tarse, qui s'appelait Abû 'Alî ibn Khâlawayh, et il vivait avec moi dans la même maison. Il s'était plongé dans les livres d'as Ṣûrî, d'al Antâkî et des adeptes de la théologie spéculative à Raqqah. Je le lui interdisais sans cesse, mais il ne s'arrêtait pas. Jusqu'au jour où il est venu me voir et a dit : « Je me repens ». Je lui ai demandé : « S'est-il passé quelque chose ? » Il a répondu : « Oui, j'ai vu en rêve cette nuit que j'entrais dans la maison où nous nous trouvons, et j'ai senti une odeur de musc. J'ai alors suivi cette odeur jusqu'à m'apercevoir qu'elle émanait de l'encrier. Je me suis alors dit : « Certes, le bien se trouve dans le hadith » » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°307]

🔷 Abû Ḥâtim a dit : « On m'a rapporté d'après Abû Mushir, qui a dit : Al Awzâ'î a dit : « Un homme se reconnaît dans trois situations : par ses affinités (ses fréquentations), dans son assemblée, et par sa façon de parler » ». Abû Ḥâtim a ajouté : « Mûsâ ibn 'Uqbah as Sûrî est arrivé à Baghdâd. Il a été mentionné à Aḥmad ibn Ḥanbal, qui a dit : «

Regardez chez qui il est descendu et auprès de qui il trouve refuge » ». Le shaykh (Ibn Baṭṭah) a dit : « La mer profonde a débordé, on se passe désormais de ce discernement, de cet examen et de cette précision. Ces grandes figures (savants) ont disparu, et l'hérésie (zandaqah) est devenue un sujet de divertissement pour les jeunes et les adolescents, s'affichant ouvertement parmi les gens du marché et la masse commune. L'allusion est devenue une déclaration explicite, et ce qui était perçu comme une maladie (le faux) est devenu la norme (le vrai). À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons. Qu'Allah nous maintienne, ainsi que vous, accrochés à Son anse la plus solide, qu'Il nous préserve, nous et vous, des passions qui égarent, et qu'Il ne fasse pas de nous ni de vous des gens ayant vendu leur au-delà pour ce bas-monde. Il est certes Celui qui entend tout et qui est Proche ». [Al ibânah al kubrâ n°514]

Médite sur sa parole : « L'allusion est devenue une déclaration explicite ». Toujours ce même stratagème des jahmiyyah d'instiller la mécréance par des paroles ambiguës… jusqu'au jour où leur faiblesse devint force, leur peur (de se dévoiler) devint assurance (de pouvoir dire ce qu'ils pensaient) et leur dissimulation se transforma en une hérésie prêchée au grand jour, il n'y a de force et de puissance qu'en Allah !

L'Imam al Barbahârî (m. 329 H) dit à ce propos : « Et sachez que les savants continuèrent à réfuter les paroles des jahmiyyah jusqu'au califat des Abbassides lorsque les ruwaybiḍah (les gens vils et méprisables) intervinrent dans les sujets touchant l'ensemble des musulmans. Ils diffamèrent les hadiths du Messager d'Allah ﷺ, se basèrent sur l'analogie et l'opinion tout en déclarant mécréants ceux qui s'opposaient à eux. L'ignorant, l'imbécile et celui dépourvu de science plongèrent dans leurs paroles au point de mécroire sans l'avoir su. La communauté fut perdue et tomba dans la mécréance sous plusieurs aspects. Elle devint hérétique, s'égara et tomba dans la division et l'innovation sous plusieurs angles. Sauf pour celui qui était ferme sur les paroles du Messager d'Allah ﷺ, son ordre et celui des Compagnons sans en outrepasser aucun, ni en sortir. Il se suffit de ce qui leur suffit et ne chercha pas d'autre voie. Il savait qu'ils étaient sur l'Islam véritable et la foi correcte. Il les imita donc dans sa religion et eut la tranquillité. Il savait que la religion n'était que pure imitation, l'imitation des Compagnons de Muḥammad ﷺ ». [Sharḥ as Sunnah n°98]

Comment donc après toutes ces preuves mettre dans le même panier l'Imam al Bukhârî et les lafdhiyyah ? Sachant que ceux-ci ont souvent ajouté à cette innovation du lafdh d'autres égarements. Que celui qui souhaite en savoir plus consulte par exemple « Siyar

a'lâm an nubalâ 11/289 » ou encore « Târîkh Baghdâd 8/614 » (sur Shamela) où il a été rapporté qu'al Karâbîsî rabaissait le rang de 'Alî ibn Abî Ṭâlib, accusait 'Abdullâh ibn Zubayr d'être un khârijî ou encore compilait des hadiths renforçant la position des rawâfiḍ. Il est indéniable que ceux qui partagent les croyances d'Ibn Kullâb et de ses acolytes n'ont aucune part en Islam.

🔷 At Ṭabarî (m. 310 H) a dit : « Il ne fait aucun doute que celui qui prétend que la Parole d'Allah se transforme, par sa récitation lorsqu'il la récite, par sa mémorisation lorsqu'il la mémorise, ou par son écriture lorsqu'il l'écrit, pour devenir une chose nouvellement apparue et créée, celui-là est mécréant en Allah ». [At tabṣîr fî ma'âlim ad dîn p. 150]

🔷 At Ṭabarî a dit : « L'avis correct à ce sujet selon nous est que le Coran est la Parole d'Allah, incréée, de quelque manière qu'il soit écrit, en quelque lieu qu'il soit récité, et dans quelque endroit qu'il soit lu. Qu'on le trouve dans le ciel ou sur la terre où il a été mémorisé, qu'il soit écrit sur la Table Gardée (al Lawḥ al Maḥfûdh) ou dessiné sur les ardoises des enfants dans les écoles coraniques, qu'il soit gravé sur de la pierre, tracé sur du papier, mémorisé dans les cœurs ou prononcé par les langues. Dès lors, quiconque affirme le contraire, ou prétend qu'il existerait sur terre ou dans les cieux un autre Coran que ce Coran même que nous récitons de nos langues et que nous écrivons dans nos exemplaires (Maṣâḥif), ou quiconque nourrit une telle croyance dans son cœur, la dissimule en son for intérieur ou l'exprime de sa langue en faisant de cela sa religion : celui-là est un mécréant envers Allah, dont le sang est licite, il est désavoué par Allah et Allah le désavoue ». [Ṣarîḥ as Sunnah p. 18]

🔷 Al Qaḥṭânî a dit : « Quiconque affirme que [ce Coran] n'est qu'une « expression » ou une « narration » [de la Parole d'Allah] sera demain abreuvé d'une eau bouillante ». [An nûniyyah p. 21]

🔷 Al Lâlakâî (m. 418 H) a dit : « Exposé de ce qui ressort des versets du Livre d'Allah le Très-Haut, ainsi que de ce qui a été rapporté d'après le Messager d'Allah ﷺ, les Compagnons et les successeurs : le fait qu'Allah a véritablement prononcé le Coran, qu'Il l'a descendu sur Muḥammad ﷺ, qu'Il lui a ordonné d'en faire un défi pour l'humanité et d'y appeler les gens. Il s'agit du Coran en toute réalité : il est récité dans

les maḥârîb (les niches de prière), écrit dans les Maṣâḥif (exemplaires du Coran), et mémorisé dans les poitrines des hommes. Il n'est ni une simple narration (ḥikâyah) ni une simple expression ('ibârah) d'un Coran. Il s'agit d'un Coran unique, incréé, non façonné et non soumis à la seigneurie d'un autre [qu'Allah]. Il est plutôt un Attribut parmi les Attributs de Son Essence, par lequel Il n'a cessé de parler. Et quiconque soutient le contraire est un mécréant, égaré, égareur, innovateur et en contradiction avec les doctrines des gens de la Sunnah et de la communauté ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah 2/364]

Face à l'extrême gravité de ces déviations dogmatiques, les Salafs ne se sont pas contentés d'excommunier ceux qui les professent. Ils ont également dressé une barrière protectrice autour de la croyance authentique en interdisant strictement l'usage de toute formulation ambiguë. En effet, même lorsqu'une personne possède une intention pure et que sa croyance intime est saine, l'emploi de termes équivoques ou non légiférés pour parler de sa « récitation » ou de sa « prononciation » du Coran ouvre la porte à l'innovation et à la confusion. Ibn Taymiyyah a dit : « S'il (la personne qui dit que sa récitation est incréée) se défend en disant : « J'ai voulu dire par là que le Coran récité est incréé, et non mes propres mouvements », on lui répondra : « Cette formulation que tu emploies est une innovation (bid'ah), elle contient une ambiguïté et prête à confusion, même si ton intention est correcte ». Exactement de la même manière qu'on répond au premier qui dit : « J'ai voulu dire que mon acte est créé » : « Ta formulation est également une innovation, elle contient une ambiguïté et prête à confusion, même si ton intention est correcte ». C'est pourquoi les grands Imams de la Sunnah ont interdit l'utilisation absolue de l'une et de l'autre expression. Il s'agit là d'un juste milieu entre les deux extrêmes. Et Aḥmad, ainsi que d'autres Imams, disaient : « Le Coran, où qu'il se manifeste, est la Parole d'Allah, incréée » ». [Al 'aql wa naql 1/265]

L’épreuve de l’Imam al Bukhârî

Maintenant que nous avons pu voir qui étaient les lafdhiyyah, intéressons-nous à la chronologie de l’épreuve de l’Imam al Bukhârî qui commença durant son voyage à Naysâbûr vers 250 H (il décédera en 256 H), à une époque où il était au sommet de son prestige et de sa reconnaissance.

🔷 Muslim ibn al Ḥajjaj (l’auteur du Ṣaḥiḥ) a dit : « Lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl (l'Imam al Bukhârî) est arrivé à Naysâbûr, je n'ai jamais vu les habitants de la ville réserver à un gouverneur ou à un savant l'accueil qu'ils lui ont réservé. Ils sont sortis à sa rencontre à une distance de deux ou trois étapes de voyage. Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] a dit dans son assemblée : « Que celui qui souhaite accueillir Muḥammad ibn Ismâ'îl demain aille l'accueillir ». Muḥammad ibn Yaḥyâ et la majorité des savants l'ont donc accueilli, et il s'est installé dans le quartier des Bukhâriyyîn. Muḥammad ibn Yaḥyâ nous a alors dit : « Ne l'interrogez sur rien qui relève de la théologie spéculative (Kalâm), car s'il répond d'une manière contraire à notre position, un conflit éclatera entre lui et nous. Et alors, tous les harûriyyah (khawârij), les rawâfiḍ, les jahmiyyah et les murji’ah du Khurasân se réjouiront de notre discorde ». La foule s'est pressée autour de Muḥammad ibn Ismâ'îl, au point que la maison et le toit étaient remplis. Le deuxième ou le troisième jour, un homme s'est levé vers lui et l'a interrogé sur la prononciation (lafdh) du Coran. Il répondit : « Nos actions sont créées, et nos prononciations font partie de nos actions ». Une divergence éclata alors parmi l'assistance. Certaines personnes dirent : « Il a dit : « Ma prononciation du Coran est créée » ». D'autres rétorquèrent : « Il ne l'a pas dit ». Ils finirent par en venir aux mains, si bien que les occupants de la maison durent se rassembler pour les faire sortir ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/458]

Le propos attribué à l’Imam al Bukhârî n’est pas authentique comme nous le verrons par la suite, mais j’ai inséré cet athar pour que le lecteur comprenne mieux le contexte de son arrivée à Naysâbûr.

🔷 Al Ḥasan ibn Muḥammad ibn Jâbir a dit : « J'ai entendu Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] nous dire lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî est arrivé à Naysâbûr : «

Allez vers cet homme pieux et écoutez-le ». Les gens se sont alors rendus auprès de lui et se sont empressés de l'écouter, au point où un vide s'est fait ressentir dans l'assemblée de Muḥammad ibn Yaḥyâ. Ce dernier l'a alors jalousé par la suite et a commencé à parler contre lui ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

🔷 Abû Ḥamîd al 'Amashî a dit : « J'ai vu Muḥammad ibn Ismâ'îl lors des funérailles d'Abû Uthmân Sa'îd ibn Marwan, et Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] l'interrogeait sur les noms, les surnoms et les défauts cachés ('ilal) des hadiths, et Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] y répondait aussi vite qu'une flèche. Pas même un mois ne s'était écoulé que Muḥammad ibn Yaḥyâ déclara : « Que celui qui fréquente son assemblée ne fréquente plus la nôtre. On nous a écrit de Baghdâd qu'il a parlé sur la question de la « prononciation » (lafdh), nous le lui avons interdit, mais il n'a pas arrêté. Ne l'approchez donc pas, et celui qui l'approche ne doit pas nous approcher ». Muḥammad ibn Ismâ'îl resta ici un certain temps, puis partit pour [Marw puis] Bukhârâ ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

🔷 Abû Aḥmad ibn 'Adî a dit : « Un groupe de shuyûkh m'a raconté que lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] est arrivé à Naysâbûr, les gens se sont rassemblés autour de lui. Certains shuyûkh de Naysâbûr de l'époque l'ont envié en voyant l'engouement des gens à son égard et leur rassemblement autour de lui. L'un d'eux a alors dit aux gens du hadith : « Muḥammad ibn Ismâ'îl affirme que la prononciation du Coran est créée, mettez-le donc à l'épreuve lors de son assise ». Ainsi, lorsque les gens assistèrent à l'assise d'al Bukhârî, un homme s'est levé vers lui et a dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, que dis-tu de la prononciation du Coran : est-elle créée ou incréée ? » Al Bukhârî s'est détourné de lui et ne lui a pas répondu. L'homme l'interpella à nouveau : « Ô Abâ 'Abdillâh », et répéta sa question, mais al Bukhârî s'est de nouveau détourné. Puis, à la troisième reprise, al Bukhârî s'est tourné vers lui et a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée, les actes des serviteurs sont créés, et le fait de tester [les gens sur cette question] est une innovation (bid'ah) ». L'homme a alors semé le trouble, les gens se sont agités et se sont dispersés loin de lui. Al Bukhârî est ensuite resté [reclus] chez lui ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

Si l'Imam al Bukhârî avait répondu à la question par « incréée », il serait tombé dans l'innovation. Et s'il avait répondu à la question de cet homme par le fait que la prononciation est « créée » (même avec l'intention de parler de l'acte des serviteurs), la masse aurait compris de ses propos qu'il considérait le Coran comme créé, ce qui est

évidemment une croyance relevant de la mécréance. Alors, qu'a fait l'Imam al Bukhârî pour résoudre ce problème de ne pouvoir répondre ni par « incréée » ni par « créée » ? Il a magistralement décortiqué cette expression chargée de sens en ses deux composantes : le Coran en tant que Parole d'Allah, et les actes des serviteurs. C'était la seule bonne façon pour l'Imam al Bukhârî de répondre à cette question, et il y a même ajouté que l'interrogatoire (imtiḥân) sur la question de la prononciation (lafdh) du Coran est une innovation, signifiant par là qu'il est innové de s'aventurer sur ce sujet. De cette façon, l'Imam al Bukhârî a parfaitement abordé la question et a fourni une réponse qui n'aurait pas dû poser problème. Cependant, les personnes présentes à cette assemblée ont tout de même mal compris sa réponse et ont menti sur ce qu'il avait réellement dit. La fitnah a commencé, les gens ont commencé à répandre toutes sortes de rumeurs sur ce que l'Imam al Bukhârî avait vraiment répondu à cet individu lors de l'assemblée. Cela a fini par parvenir aux oreilles de Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî, qui était l'un des professeurs de l'Imam al Bukhârî et qui lui avait enseigné de nombreuses narrations. Lorsqu'adh Dhuhlî a entendu les rumeurs, il s'est mis en colère et s'est immédiatement exprimé contre l'Imam al Bukhârî. Il a un jour parlé de lui dans sa propre assemblée, où Muslim ibn al Ḥajjâj (l'auteur du Ṣaḥiḥ) était présent. L'Imam Muslim étudiait également le hadith avec adh Dhuhlî, mais il a décidé de ne plus assister à cette assemblée, car il partageait la même opinion que l'Imam al Bukhârî. Il a donc décidé de quitter l'assemblée de Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî, par rejet des fausses accusations portées à l'encontre de l'Imam al Bukhârî. En effet, l'Imam adh Dhuhlî, qu'Allah lui pardonne, rapportait aux savants que l'Imam al Bukhârî disait que sa prononciation du Coran était créée. Ibn Abî Ḥâtim ar Râzî a dit : « Mon père et Abû Zur'ah ont entendu [la transmission du hadith] de lui [al Bukhârî], puis ils ont tous deux délaissé son hadith lorsque Muḥammad ibn Yaḥyâ an Naysâbûrî leur a écrit pour les informer qu'il avait déclaré publiquement chez eux que sa prononciation du Coran était créée ». [Al jarḥ wa ta'dîl 7/191]

🔷 Muḥammad ibn Muslim Khushnam a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] a été interrogé à Naysâbûr au sujet de la prononciation (lafdh), il a alors répondu : « 'Ubaydullâh ibn Sa'îd m'a rapporté, d'après Yaḥyâ ibn Sa'îd al Qaṭṭân, qu'il a dit : « Les actes des serviteurs sont tous créés » ». Ils se sont alors rebellés contre lui et lui ont dit par la suite : « Reviens sur cette parole afin que nous puissions revenir à toi ! » Il répondit : « Je ne le ferai pas, à moins que vous n'apportiez, pour appuyer vos dires, un argument plus fort que le mien ». La constance de Muḥammad ibn Ismâ'îl m'a beaucoup impressionné ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

🔷 Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî a dit : « Ce Bukhârî a manifesté la parole des lafdhiyyah, et les lafdhiyyah, selon moi, sont pires que les jahmiyyah ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/459]

🔷 Muḥammad ibn Ya'qûb al Ḥâfidh a dit : « Lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî s'installa à Naysâbûr, Muslim ibn al Ḥajjâj se mit à le fréquenter assidûment. Puis, lorsqu'il se produisit ce qui se produisit entre Muḥammad ibn Yaḥyâ (adh Dhuhlî) et al Bukhârî au sujet de la question du lafdh, qu'il (adh Dhuhlî) le dénonça publiquement et interdit aux gens de le fréquenter jusqu'à ce qu'il soit boycotté, et qu'il doive quitter Naysâbûr lors de cette épreuve, la majorité des gens rompirent avec lui, à l'exception de Muslim. En effet, ce dernier ne cessa jamais de lui rendre visite ». [Târîkh Baghdâd 15/125]

🔷 Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréé de tous points de vue et de quelque façon qu'il soit exprimé. Celui qui s'en tient à cela se dispense de la question de la prononciation et de tout autre propos au sujet du Coran. Celui qui prétend que le Coran est créé a mécru et est sorti de la foi, sa femme est séparée (divorcée) de lui, on lui demande de se repentir, s'il se repent [tant mieux], sinon on lui tranche le cou, ses biens deviennent un butin pour les musulmans et il n'est pas enterré dans leurs cimetières. Celui qui s'arrête et dit : « Je ne dis pas créé ni incréé », a imité la mécréance. Et celui qui prétend que sa propre prononciation du Coran est créée, celui-ci est un innovateur, on ne s'assoit pas avec lui et on ne lui adresse pas la parole. Celui qui, après cela, se rend chez Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî, accusez-le, car ne se présente à son assemblée que celui qui partage sa doctrine ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

Ce texte est très intéressant car il permet de comprendre qu'adh Dhuhlî a fait le tabdî' (fait de rendre innovateur une personne) de l'Imam al Bukhârî et non pas son takfîr. En effet, il a parlé de la personne qui croyait à la création du Coran en disant qu'elle était mécréante et ne pouvait pas être enterrée dans le cimetière des musulmans, puis juste après, il a dit que celui qui disait que sa prononciation du Coran est créée était un innovateur. Alors certaines personnes pourraient rétorquer qu'il est déjà arrivé que les pieux prédécesseurs appellent innovateurs des gens qui étaient tombés dans la mécréance, cela est vrai, mais la différence ici est que la description d'innovation est venue juste après une description de takfîr, ce qui montre bien qu'adh Dhuhlî a voulu

séparer les deux cas dans le jugement, sinon, il aurait tout simplement dit que les deux personnes étaient mécréantes sans changer les termes employés. Quoi qu'il en soit, la situation devenant intenable, l'Imam al Bukhârî décida de quitter Naysâbûr pour Marw.

🔷 Aḥmad ibn Salamah a dit : « Je me suis rendu auprès d'al Bukhârî et je lui ai dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, cet homme (adh Dhuhlî) est très écouté (et respecté) au Khurâsân, et tout particulièrement dans cette ville. Il s'est tellement obstiné dans ses propos (contre toi) que plus aucun d'entre nous n'est en mesure de lui en parler. Que décides-tu ? » Il a alors saisi sa barbe, puis a récité : « Et je confie mon sort à Allah. Allah est certes Clairvoyant sur les serviteurs ». Puis il a invoqué : « Ô Allah, Tu sais que je n'ai pas eu l'intention de m'installer à Naysâbûr par insolence, par orgueil ou par soif de pouvoir. C'est simplement que mon âme se refusait à retourner dans ma patrie en raison de la prédominance des opposants (là-bas). Et cet homme ne m'a pris pour cible que par jalousie pour ce qu'Allah m'a accordé, rien de plus ». Ensuite, il m'a dit : « Ô Aḥmad, je pars demain afin que vous soyez libérés de ses propos (et de ses ennuis) à cause de moi ». Aḥmad ibn Salamah a dit : « J'en ai informé un groupe de nos compagnons, mais par Allah, personne n'est venu le raccompagner (pour lui faire ses adieux) en dehors de moi. J'étais avec lui lorsqu'il a quitté la ville, et il a campé aux portes de la ville pendant trois jours pour régler ses affaires » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/459]

Ces narrations sur le traitement de l'Imam al Bukhârî par Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî nous rappellent les paroles des pieux prédécesseurs sur les propos échangés entre pairs parmi les savants de même époque. Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) a dit : « Écoutez la science des savants, mais ne les croyez pas lorsqu'ils parlent les uns contre les autres. Car, par Celui qui détient mon âme dans Sa main, ils nourrissent les uns envers les autres une jalousie plus ardente que celle des boucs dans leurs enclos ». [Jâmi' bayân al 'ilm wa faḍlih n°2123]

Shu'bah a dit : « Prenez garde à la jalousie [rivalité] des gens du hadith les uns envers les autres, car ils sont d'une jalousie plus féroce que des boucs ». [Kitâb majlis min imlâ al fârisî wa majlisân min imlâ al Bukhârî]

🔷 Al Qâsim ibn al Qâsim a dit : J'ai entendu Ibrâhîm, le copiste (warrâq) d'Aḥmad ibn Sayyâr dire : « Lorsqu'al Bukhârî est arrivé à Marw, Aḥmad ibn Sayyâr fit partie de ceux qui vinrent l'accueillir. Aḥmad lui dit alors : « Ô Abâ 'Abdillâh (al Bukhârî), nous ne

te contredisons pas sur ce que tu dis, mais le commun des gens (la masse) ne tolérera pas cela de ta part ». Al Bukhârî a répondu : « Je crains le Feu (de l'Enfer) ! Comment pourrais-je être interrogé sur une chose dont je sais pertinemment qu'elle est la vérité, et répondre autre chose ? » Aḥmad ibn Sayyâr s'est alors détourné de lui (et l'a quitté) ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/462]

L'Imam al Bukhârî ne resta pas longtemps à Marw, il entreprit le voyage vers son lieu de naissance, Bukhârâ, mais là encore, il n'allait pas échapper aux épreuves…

🔷 Sahl ibn Shadhawayh a dit : « […] Ḥurayth ibn Abî al Warqâ et d'autres dirent alors : « Cet homme est un agitateur et il est en train de corrompre notre ville (Bukhârâ). Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] l'a d'ailleurs déjà expulsé de Naysâbûr, alors qu'il est l'Imam des gens du hadith ». Ils prirent donc l'exemple d'Ibn Yaḥyâ comme argument contre lui, et sollicitèrent l'aide de l'autorité (le sultan) pour l'exiler de la ville, et il fut ainsi expulsé. Or, Muḥammad ibn Ismâ'îl était d'une grande piété scrupuleuse (wara'), il fuyait le pouvoir et ne fréquentait pas les gouverneurs ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/465]

🔷 Aḥmad ibn Salamah a dit : « Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] écrivit à l'émir Khâlid ibn Aḥmad et aux shuyûkh de Bukhârâ à son sujet (l'Imam al Bukhârî). Khâlid prit des mesures jusqu'à ce qu'Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Aḥmad ibn Ḥafṣ le fasse expulser vers l'un des postes-frontières de Bukhârâ ». [Târîkh al Islâm 6/390]

La fin poignante de l'Imam al Bukhârî fera l'objet d'un chapitre spécifique ultérieur en raison de sa beauté, de son importance, et des miracles qui s'y sont déroulés.

La position des pieux prédécesseurs sur le fait de rentrer dans les questions ambiguës et l'accord de l'Imam al Bukhârî avec eux dans la croyance

Les pieux prédécesseurs avaient tous la même croyance concernant le caractère incréé des Attributs d'Allah et le fait que le serviteur, avec tous ses actes était créé. Abû Aḥmad al Karajî al Qaṣṣâb a dit : « Et il (le musulman) sait que la Parole d'Allah l'Exalté est incréée. Il l'a véritablement prononcée, et l'a révélée à Son Messager ﷺ par la langue de Jibrîl, après que Jibrîl l'ait entendue de Lui. Ensuite, Jibrîl l'a récitée à Muḥammad ﷺ, et Muḥammad ﷺ l'a récitée à ses Compagnons, et ses Compagnons l'ont récitée à la communauté. Et elle n'est pas devenue créée par la récitation des êtres créés, car il s'agit de cette même Parole qu'Allah Lui-même a prononcée. Ainsi, elle est incréée dans tous ses états, qu'elle soit récitée, mémorisée, écrite ou entendue. Et quiconque affirme qu'elle est créée, dans quelque état que ce soit, est un mécréant dont le sang est licite après l'avoir appelé au repentir ». [Al i'tiqâd al qâdirî p. 6]

Après avoir dit cela, cette position similaire a pu se traduire par des approches différentes entre celle de l'Imam al Bukhârî et de son élève Muslim, et celle des compagnons de l'Imam Aḥmad, dont Abû Zur'ah, Abû Ḥâtim et Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî. Les premiers ont voulu détailler quelque peu la question des actes des serviteurs, tout en se préservant de la tristement célèbre formule du lafdh innovée par les jahmiyyah, et les seconds ont été encore plus précautionneux en refusant d'aborder un quelconque détail.

🔷 'Abdullâh ibn Ayyûb al Makhramî a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Celui qui dit qu'il est créé a certes annulé le jeûne, le pèlerinage, le jihâd et les obligations prescrites par Allah. Or, celui qui annule l'une de ces obligations est un mécréant en Allah l'Immense. Et celui qui dit : « Ma prononciation (lafdh) du Coran est incréée » est un égaré, un innovateur. J'ai connu Ibn 'Uyaynah, Yaḥyâ ibn Sulaym, Wakî' ibn al Jarrâḥ, 'Abdullâh ibn Numayr, ainsi qu'un groupe de savants du Ḥijâz, de Baṣrah et de Kûfah, et je n'ai entendu aucun d'eux dire : « Ma prononciation du Coran est créée » ni « incréée » ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/568]

🔷 'Abdullâh ibn Aḥmad a dit : « Et mon père détestait que quiconque parle de la prononciation de quelque manière que ce soit, ou qu'il dise : « Ma prononciation de celui-ci (le Coran) est créée ou incréée » ». [Al ibânah al kubrâ n°148]

🔷 Al Lâlakâ'î a dit : « J'ai trouvé au dos de certains ouvrages d'Abû Thawr ceci : Ja'far nous a raconté avoir dit : « Abû Thawr a été interrogé au sujet des prononciations du Coran (alfâdh al Qur'ân), ce à quoi il a répondu : « C'est une chose que tu peux te permettre d'ignorer, et Allah ne t'interrogera pas à ce sujet, alors n'en discutez pas. En effet, quiconque prétend que sa prononciation du Coran est créée s'accorde alors avec la secte des lafdhiyyah, car si le Coran est entendu de ta bouche et que tu prétends que ta prononciation du Coran est créée, tu as alors répondu à ces gens-là (en allant dans leur sens) qu'il [le Coran] est créé » » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°603]

🔷 'Abd ar Raḥmân ibn Abî Ḥâtim a dit : « Abû Zur'ah [ar Râzî] a été interrogé concernant les actes des serviteurs (c'est-à-dire les actions humaines), et il a répondu : « Ils sont créés ». Il lui a ensuite été dit : « Notre prononciation [du Coran] fait-elle partie de nos actes (et est donc créée) ? » Il a répondu : « Il ne faut pas dire cela » ». [Sharḥ usûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°597]

🔷 Ḥarb ibn Ismâ'îl al Kirmânî a dit : « J'ai entendu Isḥâq ibn Râhawayh, alors qu'il était interrogé au sujet d'un homme qui disait : « Le Coran n'est pas créé, mais ma propre récitation de celui-ci est créée car je le narre, et notre parole est créée », répondre ainsi : « C'est une innovation (bid'ah). On ne doit pas l'approuver là-dessus jusqu'à ce qu'il se rétracte et abandonne cette parole » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°604]

🔷 Abû Ya'qûb Isḥâq ibn Ibrâhîm a dit : « J'ai bien compris ce sur quoi tu m'as interrogé, à savoir que des gens ont divergé. Un groupe a dit : « Ma prononciation du Coran est créée ». [L'autre] groupe a dit : « Ma prononciation du Coran est le Coran, et ma prononciation du Coran n'est pas créée ». Et ces deux groupes [ont polémiqué et] ont semé la confusion parmi les gens, et ont introduit dans la religion des choses qui n'en font pas partie, et dont les musulmans n'ont nul besoin. Crains donc Allah, ô mon frère, et ne t'engage pas avec eux dans ce qu'ils ont initié, car ces deux opinions sont une

innovation religieuse (bid'ah). Et ce, parce que l'élite des gens de science a fermement établi, sans l'ombre d'un doute, que les voix des serviteurs et leurs prononciations sont créées, et que la Parole d'Allah n'est pas créée. Celui qui associe sa prononciation à la Parole d'Allah, puis la nomme « créée », laisse supposer aux musulmans que la Parole d'Allah est créée, et ceci est une innovation et une erreur. Et celui qui associe sa prononciation créée à la Parole d'Allah qui n'est pas créée, puis nomme sa prononciation créée du nom de la Parole d'Allah qui n'est pas créée, laisse supposer aux musulmans que la Parole d'Allah est créée, car il n'y a aucune divergence parmi les musulmans sur le fait que les prononciations des créatures sont créées, et que la Parole du Créateur n'est pas créée. Ainsi, si celui qui parle dit : « Ma prononciation de la Parole d'Allah est la Parole d'Allah », il laisse supposer aux musulmans que la Parole d'Allah, qui n'est pas créée, est sa propre prononciation créée. Et ces deux (affirmations) sont toutes deux une innovation et une déviation de la vérité. La position adoptée par les gens de science est de mentionner le Coran de manière absolue. S'ils sont interrogés à son sujet, ils disent : « Le Coran est la Parole d'Allah », et ils n'associent au Coran ni prononciation ni aucune autre action des serviteurs. Et s'ils sont interrogés sur leurs voix et leurs prononciations, ils ne les associent pas à la Parole d'Allah et disent : « Nos prononciations et nos voix sont créées, et la Parole d'Allah n'est pas créée ». D'où que nous entendions le Coran, ce qui relève du Coran n'est pas créé. D'où que nous comprenions le Coran, ce que nous en comprenons n'est pas créé. Et d'où que nous mémorisions le Coran, ce que nous en mémorisons n'est pas créé. Quiconque associe sa prononciation et sa voix à la Parole d'Allah, puis la nomme du nom de la Parole d'Allah, celui-là est, selon les gens de science, un innovateur égaré. Ne t'engage donc pas avec eux dans leurs polémiques ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 35]

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « Quant à ce que les deux factions ont cité comme preuve pour le madhhab d'Aḥmad, chacune le revendiquant pour elle-même, une grande partie de leurs récits n'est pas authentiquement établie. Et peut-être n'ont-ils pas pleinement saisi la subtilité de sa position. Au contraire, ce qui est connu d'Aḥmad et des gens de science, c'est que la Parole d'Allah est incréée, et que tout le reste en dehors d'elle est créé. Ils détestaient examiner en profondeur les questions ambiguës, et évitaient les gens du Kalâm (la théologie spéculative), ainsi que les digressions et les disputes, sauf pour ce qui nous est parvenu par la science et a été clarifié par le Messager d'Allah ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 62]

🔷 'Abd al Bâqî al Mawâhibî al Ḥanbalî a dit : « Al Bukhârî a clairement affirmé que les voix des serviteurs sont créées, et que Aḥmad ne s'est pas opposé à cela. Mais les gens de science ont détesté se plonger dans ces choses obscures et ont évité de s'y engager et de se disputer, sauf dans ce que le Messager ﷺ a clarifié. Et en raison de la forte ambiguïté de cette question, les Salafs ont abondamment interdit d'y rentrer, et ils se sont contentés de croire que le Coran est la Parole d'Allah, incréée, sans rien ajouter à cela ». [Al 'ayn wal athar fî 'aqâ'id ahl al athar p. 98]

Un grand danger guette celui qui n'est pas armé de la science nécessaire sur le sujet, il est de penser que comme certains Salafs ont refusé de dire que tel acte du serviteur (comme la prononciation) était créé, cela voudrait dire qu'ils considèrent les actes des serviteurs (et non uniquement les Attributs d'Allah) incréés, ce qui serait une mécréance semblable à celles des qadariyyah extrémistes (nous y reviendrons). Ibn Taymiyyah a dit dans Majmû' al fatâwâ 7/660 : « Ni Aḥmad ibn Ḥanbal ni aucun des Salafs n'a dit qu'une caractéristique ou un acte du serviteur n'est pas créé, ni sa voix dans le Coran, ni sa prononciation du Coran, ni sa foi, ni sa prière, ni rien de cela ». Abû 'Uthmân as Ṣâbûnî a dit : « Et parmi les paroles des gens de la Sunnah et de la communauté concernant les actes acquis par les serviteurs : [ils affirment] qu'ils sont créés par Allah le Très-Haut, ils ne le nient point, et ils ne considèrent pas comme faisant partie des gens de la guidée et de la religion de vérité celui qui renie cette parole et la rejette ». ['Aqîdah as Salaf wa aṣḥâb al ḥadîth p. 279]

Ainsi, bien que l'Imam al Bukhârî ait apporté plus de précisions que d'autres Imams du hadith sur cette question, il partageait fondamentalement la même croyance qu'eux. Comme ses pairs, il prononçait le takfîr à l'encontre des jahmiyyah négateurs des Attributs d'Allah.

🔷 Muḥammad ibn Yûsûf ibn Maṭar a dit : « J'ai interrogé Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî, et il a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Quiconque dit : « Il est créé » est un mécréant » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°468]

🔷 Ibrâhîm ibn Muḥammad a dit : « Je me suis chargé de l'enterrement de Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî lorsqu'il est mort à Khartank. J'ai voulu le transporter à Samarcande pour l'y enterrer, mais un de nos compagnons parmi les habitants de

Shakhashkat m'en a empêché, alors nous l'avons enterré là-bas. Lorsque nous eûmes terminé et que je retournai à la demeure où je me trouvais, le propriétaire du domaine me dit : « Je l'ai interrogé hier, en lui disant : « Ô Abâ 'Abdillâh, que dis-tu au sujet du Coran ? » Il a répondu : « Le Coran est la Parole d'Allah, incréée ». Je lui ai dit : « Les gens prétendent que tu dis qu'il n'y a pas de Coran dans le Muṣḥaf, ni dans la poitrine des gens ». Il a répondu : « Je demande pardon à Allah que tu témoignes contre moi de ce que tu ne m'as pas entendu dire [...]. Je dis : il y a du Coran dans les Maṣâḥif, et il y a du Coran dans les poitrines des hommes. Quiconque dit autre chose que cela, on exige de lui qu'il se repente, s'il se repent [tant mieux], sinon sa voie est celle de la mécréance (kufr) » » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°610]

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « J'ai examiné les paroles des juifs, des chrétiens et des mages, et je n'ai vu personne de plus égaré dans leur mécréance que les jahmiyyah, et je considère comme un ignorant celui qui ne les déclare pas mécréants ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

🔷 Muḥammad ibn Nu'aym a dit : « J'ai interrogé Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî], lorsque se produisit l'épreuve qui l'a touché, au sujet de la foi. Il a répondu : « C'est une parole et un acte, elle augmente et diminue. Le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Les meilleurs des Compagnons sont Abû Bakr, puis 'Umar, puis 'Uthmân, puis 'Alî. C'est sur cela que j'ai vécu, sur cela que je mourrai, et sur cela que je serai ressuscité, si Allah le Très-Haut le veut » ». [Tahdhîb at tahdhîb 3/508]

Quelques arguments des opposants et leur réfutation

⬛ Argument 1 : Le lafdh comprend l'acte du serviteur ainsi que ce qui est prononcé (la Parole d'Allah), ainsi, celui qui dit que sa prononciation du Coran est créée tombe dans la mécréance même s'il a l'intention de parler uniquement de l'acte du serviteur car son propos inclut malgré lui l'Attribut d'Allah incréé.

Nous répondons donc : « Apportez-nous, à partir du Livre d'Allah, ou d'un récit authentiquement rapporté du Prophète ﷺ, ou des premières générations, la preuve que les actes des serviteurs sont créés sauf pendant les adorations, ou cette parole deviendrait tout à coup de la mécréance, vous ne trouverez aucun moyen d'y parvenir ! » Quant aux versets et aux récits que l'Imam Aḥmad a utilisés comme preuves contre les lafdhiyyah, tels que : « Et si l'un des polythéistes te demande asile, accorde-le-lui, afin qu'il entende la Parole d'Allah », la parole du Prophète ﷺ : « N'y a-t-il pas un homme pour m'emmener vers son peuple ? Car les Quraysh m'ont empêché de transmettre la Parole de mon Seigneur », la parole du Prophète ﷺ : « Rien de ce qui relève de la parole des gens n'est approprié dans la prière », et d'autres récits que l'Imam Aḥmad a utilisés comme preuves contre les lafdhiyyah, tous établissent seulement que ce qui est entendu des serviteurs lors de leur récitation est bel et bien la Parole d'Allah, et ils n'ont aucun lien avec l'action du serviteur. Et l'Imam al Bukhârî ne nie pas cela : au contraire, il l'affirme explicitement comme relevant du tawâtur (transmission notoire) et déclare mécréant quiconque le renie. Et si vous justifiez sa mécréance en arguant que le fait de dire que l'action est créée pendant la récitation implique que le Coran est créé, nous répondons : « C'est là de la philosophie qui ne repose sur aucune preuve et que l'intellect rejette ». De plus, vous ne pouvez pas appliquer ce raisonnement de manière cohérente, car il s'appliquerait de la même manière à celui qui dit que le bien (khayr) est créé, puisque cela engloberait également le Coran. Il en va de même pour celui qui affirme que la religion (dîn) est créée, comme l'ont dit certains parmi les tâbi'în. Alors, pourquoi n'appliquez-vous pas votre principe de manière uniforme ? Si vous le faisiez, vous devriez déclarer Aḥmad lui-même mécréant pour avoir affirmé que le dhikr est créé (nous le verrons) ! Et si vous prétendez qu'il s'agit d'une question de consensus (ijmâ'), nous disons : « L'affaire n'est pas telle que vous le prétendez ! » Car vous ne pouvez même pas produire trois ou quatre savants qui déclarent explicitement que celui qui affirme que les actions des serviteurs sont créées que ce soit pendant ses adorations ou en dehors est un mécréant. De quelle sorte d'ijmâ' s'agit-il donc ?

Maintenant, ô opposants, je vais vous donner une possibilité de mettre de côté tous les arguments que je viens juste de commencer à exposer dans ce pdf (et ce n'est que le début), et de juste répondre à une seule question, pas deux, pas trois, pas cinquante, une seule ! Si vous y parvenez, je m'engage à revenir sur ce pdf et à fermer tous mes canaux, voyez donc l'immense opportunité que vous avez de faire cesser ma da'wah dont vous jugez qu'elle répand le tajahhum.

L'Imam Aḥmad a dit : « Celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est un jahmî, et celui qui dit : « incréée » est un innovateur (mubtadi') ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/532]

Vous nous dites que le lafdh comprend l'acte du serviteur et la Parole d'Allah, et donc que celui qui dit qu'il est créé quelle que soit son intention fait tomber la création sur le Coran. Nous vous demandons donc : « Si la parole de la création du lafdh englobe forcément l'acte du serviteur et la Parole d'Allah, alors cela ne peut être que pareil concernant celui qui dit que son lafdh est incréé ? » Vous serez obligés de dire « oui ». Nous disons ensuite : « Donc dans la parole de l'Imam Aḥmad, celui qui dit que sa prononciation est incréée englobe forcément l'acte du serviteur ainsi que la Parole d'Allah ? » Vous serez obligés selon votre madhhab de dire « oui ». Nous vous disons donc ensuite : « Quel est le jugement de celui qui dit que ses actes sont incréés au même titre qu'Allah le Seigneur de l'univers, et de celui qui l'excuse ? » Vous serez obligés de dire : « C'est un mécréant qui a accompli une des pires formes de shirk qui puisse exister ». Nous vous disons alors : « Gloire à Allah ! Selon votre madhhab, vous devez faire le takfîr de l'Imam Aḥmad qui a dit (selon vous) que celui qui englobait dans ce qui est incréé la Parole d'Allah (à raison) mais aussi les actes du serviteur (et ceci est de la mécréance) était juste un musulman innovateur ! » En effet, il a séparé dans sa parole la mécréance de celui qui disait que sa prononciation du Coran était créée de l'innovation de celui qui disait incréée, donc selon vous l'Imam Aḥmad excuserait l'auteur de cette abjecte mécréance en le considérant juste innovateur ! Arrivé à ce stade là de la discussion, vous êtes bloqués, soit vous devez immédiatement désavouer l'Imam Aḥmad, soit vous devez prétendre que celui qui dit que les actes du serviteur sont incréés est un innovateur et pas un mécréant, comme le prétend Abû 'Ubayd al Jazâ'irî (https://youtu.be/OUlClor_ypg?is=VrZfMsQb_uERCYRS) qui a fait preuve de plus de cohérence que vous sur les implications de la parole de l'Imam Aḥmad, malgré sa mécréance abjecte rejetée par le consensus des musulmans :

🔷 Ḥammâd ibn Zayd a dit : « Celui qui dit que la parole des serviteurs n'est pas créée est un mécréant ». L'Imam al Bukhârî a dit : « Et Yaḥyâ ibn Sa'îd al Qaṭṭân ainsi que Mu'tamir ibn Sulayman l'ont soutenu [approuvé] sur ce point ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 117]

🔷 Yaḥyâ ibn Ḥabîb ibn 'Arabî a dit : « J'ai dit à Mu'tamir ibn Sulaymân : « Nous avons un imam qadarî, dois-je prier derrière lui ? » Il a répondu : « Quiconque prétend que la parole [des humains] n'est pas créée est comme celui qui prétendrait que le ciel n'est pas créé et que la terre n'est pas créée ! On ne prie pas derrière lui » ». [As Sunnah d'al Khallâl n°2151]

🔷 Yaḥyâ ibn Isḥâq a dit : « J'ai interrogé Ḥammâd ibn Zayd au sujet de celui qui dit : « Les paroles des gens ne sont pas créées ». Il a répondu : « C'est la parole des gens de la mécréance ». Et j'ai interrogé Mu'tamir ibn Sulaymân, il a répondu : « Celui-là est un mécréant » ». [Al ibânah al kubrâ n°1876]

🔷 « Ibn 'Abbâs, à propos de la Parole (coranique) : « Ne hâte pas ta langue », a dit : « Il (le Prophète ﷺ) bougeait sa langue par crainte qu'il (le Coran) ne lui échappe ». Abû Nu'aym al Aṣbahânî a dit : « Celui qui prétend que le mouvement de la langue du Prophète ﷺ par la Révélation et le mouvement de toutes les langues par la lecture du Coran est incréé et non survenu, et qu'il est éternel comme la Parole d'Allah est éternelle, alors sa mécréance a dépassé la mécréance de la secte des qidamiyyah (qui professent l'éternité du monde) et l'égarement des qadariyyah dans leur doctrine prétendant que leurs propres actions ne sont pas créées [par Allah]. Et ce, bien que les qadariyyah ne nient pas que leurs actions se produisent dans le temps et qu'elles sont produites par eux-mêmes, [ils soutiennent simplement que cela se fait] sans qu'Allah ne les ait créées pour eux » ». [Ar radd 'alâ al lafdhiyyah wal ḥulûliyyah p. 65]

🔷 Abû Isḥâq ibn Shaqilâ a dit : « Il n'est pas permis de dire que [la foi] est incréée, car le Messager d'Allah a dit : « Le plus bas de ses degrés est d'écarter une nuisance du chemin ». Celui qui dit qu'écarter une nuisance du chemin n'est pas créé a prétendu que les actes des serviteurs ne sont pas créés, et celui qui dit cela est un mécréant ». [Kitâb ar riwâyatayn wal wajhayn 1/235]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Les actes des serviteurs sont créés, selon le consensus des Salafs de la communauté et de ses savants, comme l'ont explicitement affirmé tous les Imams de l'Islam : l'Imam Ahmad et ceux qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi, au point que certains d'entre eux ont dit : « Celui qui affirme que les actes des serviteurs

ne sont pas créés est dans la même position que celui qui dit que le ciel et la terre ne sont pas créés » ». [Majmû' al fatâwâ 8/406]

Ajoutez à cela une réalité linguistique implacable qui rend votre méthodologie encore plus absurde, ô ḥulûliyyah… Dans les règles de la langue arabe, le mot lafdh (prononciation) est un nom d'action (maṣdar). Or, la règle fondamentale concernant le maṣdar est que son sens premier et originel désigne l'acte lui-même accompli par le sujet. Ainsi, le lafdh désigne originellement l'acte pur du serviteur. Le fait d'utiliser ce maṣdar pour désigner le résultat de l'action, la chose prononcée (malfûdh) qui est ici la Parole d'Allah, n'est qu'un sens annexe, secondaire et dérivé. Dès lors, comprenez bien que dire « Ma prononciation du Coran est incréée » est une parole infiniment plus grave et plus prompte à être de la mécréance explicite que de dire « Ma prononciation est créée » ! En effet, celui qui dit « créée » vise, selon le sens premier du mot, sa propre action. Son erreur et son égarement résident dans le fait qu'il utilise une formulation ambiguë qui, par son sens annexe, pourrait englober la Parole d'Allah. Mais regardez l'immense gravité de celui qui dit « incréée » : puisque le sens premier du mot cible l'action du serviteur, dire « Ma prononciation du Coran est incréée » revient, linguistiquement et en tout premier lieu, à affirmer que l'action du serviteur est incréée et éternelle ! C'est une revendication directe de la Seigneurie, une attribution de l'éternité (qui est un Attribut exclusif d'Allah) aux actions d'un être humain. C'est un shirk majeur et abject. Et pourtant, face à cette parole sur le caractère incréé du lafdh — qui tape de plein fouet l'acte humain avant même de toucher la Parole d'Allah par son sens annexe —, quel fut le verdict de l'Imam Aḥmad ? S'est-il précipité pour faire le takfîr de son auteur en appliquant votre fameuse règle aveugle ? Non ! Il a dit : « Celui qui dit incréée est un innovateur (mubtadi') ». Si votre règle affirmant que le mot lafdh implique irrémédiablement l'association de l'acte et de la Parole — sans tenir compte de l'intention ou de l'application réelle du terme — était correcte, l'Imam Aḥmad aurait dû faire le takfîr immédiat de celui qui prononce cette parole sur le caractère incréé de la prononciation, car elle rend divin et incréé un acte humain. Le fait qu'il le juge seulement innovateur détruit de fond en comble votre principe.

Mais poussons la réflexion un peu plus loin… en effet, une personne extrêmement malhonnête pourrait toujours dire : « L'Imam Aḥmad parlait dans la seconde partie du propos d'une innovation qui fait sortir de l'Islam comme c'était le cas de certains Salafs qui disaient que les jahmiyyah étaient des innovateurs ». Nous dirions donc que si c'était le cas et que l'Imam Aḥmad avait vraiment voulu établir un seul jugement pour

les deux paroles, il aurait dit directement : « Celui qui dit X est mécréant et celui qui dit Y est mécréant ». À partir du moment où il a dit : « Celui qui dit X est mécréant et celui qui dit Y est un innovateur », toute personne douée de raison a pu comprendre qu'il séparait les jugements. Mais si cela est votre réponse, que dites-vous alors des narrations suivantes ?

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Quiconque dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est un jahmî. Et quiconque dit : « Ma prononciation du Coran est incréée », alors il est un innovateur, car aucun savant n'a dit cela ». [As Sunnah d'al Khallâl n°2167]

🔷 Al Âjurrî a dit : « Quiconque dit : « Ma prononciation du Coran est incréée », alors il est un innovateur, car aucun savant n'a dit cela. Et l'Imam Aḥmad s'est mis très en colère contre ceux qui prononcent cette parole ». [Ash Sharî'ah p. 535]

On voit donc ici que la cause du qualificatif d'innovateur n'est pas la mécréance mais le fait d'avoir introduit une parole ambiguë qui n'avait pas été tenue par les savants auparavant. De plus, l'Imam Aḥmad était connu pour employer le terme d'innovateur concernant celui qui demeurait musulman, et il comprenait cela de son interlocuteur qui utilisait ce terme sans précision. Abû Naṣr a dit : « J'ai interrogé Abû Thawr au sujet de celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée », et il a répondu : « C'est un innovateur (mubtadi') ». Abû 'Abdillâh s'est alors mis en colère et a dit :
« Comment ça [juste] un innovateur ?! C'est la parole de Jahm en personne. Les gens du Kalâm (théologie spéculative) ne connaîtront pas le succès » ». [Târîkh al Islâm 18/85]

🔷 Ṣâliḥ ibn Aḥmad a dit : « Il m'est parvenu qu'Abû Ṭâlib rapportait de mon père (l'Imam Aḥmad) qu'il aurait dit : « Ma prononciation (lafdh) du Coran est incréée ». J'en ai donc informé mon père. Il a dit : « Qui t'a informé ? » J'ai répondu : « Telle personne ». Il a dit : « Fais appeler Abû Ṭâlib ». J'ai donc envoyé quelqu'un le chercher. Il est venu, et Fûrân est venu également. Mon père lui a dit : « Je t'aurais dit : « Ma prononciation du Coran est incréée ?! » » Puis il s'est mis en colère et a commencé à trembler de rage. Alors il (Abû Ṭâlib) lui a dit : « Je t'ai récité : « Dis : Il est Allah, Unique », et tu m'as dit : « Ceci n'est pas créé » ». Mon père a répondu : « Rapportes-tu de moi que je t'ai dit : « Ma prononciation du Coran est incréée ?! » Et il m'est parvenu que tu as inclus cela dans ton livre et que tu l'as écrit aux gens. Si cela se trouve dans

ton livre, efface-le de la manière la plus radicale qui soit, et écris aux gens à qui tu t'es adressé que je ne t'ai jamais dit cela ! » » [Sîrah al Imâm Aḥmad de son fils Ṣâliḥ ibn Aḥmad p. 71]

La raison de l'erreur d'Abû Ṭâlib réside dans le fait que la secte des lafdhiyyah affirme que ce qui est entendu n'est pas le Coran réel tel qu'Allah l'a prononcé. Ainsi, lorsqu'Abû Ṭâlib a vu Aḥmad affirmer que ce qu'il entendait de lui était incréé, ce qui signifie qu'Aḥmad prenait le contre-pied de la doctrine des lafdhiyyah, il a mal interprété ses propos. Il lui a alors attribué l'exact opposé de leur déclaration, à savoir que sa prononciation du Coran serait incréée. Si les lafdhiyyah avaient explicitement déclaré que ce qui est entendu est bien la Parole d'Allah, et que seule leur action physique de réciter est créée, alors Abû Ṭâlib n'aurait pas commis cette erreur et n'aurait pas attribué à l'Imam Aḥmad une position contraire à la leur. De plus, si comme nos opposants nous disent, le fait de dire que sa prononciation du Coran est créé/incréée quelle que soit l'intention, oblige à englober l'acte du serviteur, ainsi que la Parole d'Allah, alors nous leur disons : « Pourquoi Abû Ṭâlib a pensé que l'Imam Aḥmad disait que la prononciation du Coran était incréée et il n'a pas fait le takfîr de l'Imam Aḥmad qui disait que les actes des serviteurs sont incréés ? Et pourquoi l'Imam Aḥmad n'a-t-il pas fait le takfîr d'Abû Ṭâlib, qui ne désavouait pas celui qui disait que sa prononciation du Coran était incréée (ce qui, selon votre ijtihâd fallacieux, reviendrait à affirmer le caractère incréé de l'acte du serviteur) ? »

🔷 Abû Sa'îd al Ashajj a dit : « Ils ont introduit une innovation au sujet du Coran. Le Coran est la Parole d'Allah, incréée. Notre prononciation de celui-ci est incréée (note : il parle de l'Attribut d'Allah et pas de l'acte du serviteur), lorsqu'il est exprimé par nos mots, il est incréé, ce qui est dans nos poitrines est incréé, et ce que nous récitons dans nos miḥrabs (lieux de prière) est incréé. Éloignez-vous donc des gens de l'innovation et de l'égarement ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah p. 421]

De même, si les savants ont vivement critiqué la position d'Abû Sa'îd al Ashajj (le maître des six auteurs des recueils de référence), pourquoi n'ont-ils donc pas prononcé son takfîr pour de tels propos ?

Le plus étonnant avec les tenants de la croyance d'Abû 'Ubayd al Jazâ'irî, c'est qu'ils viennent nous dire que l'innovateur qui parle du lafdh créé (même en désignant par là l'acte du serviteur) mécroit quelle que soit son intention. En revanche, dès qu'Abû

'Ubayd aborde un autre sujet que le lafdh, il nous explique que des paroles à double sens n'impliquent pas forcément la mécréance si le sens problématique n'est pas celui voulu intentionnellement. Ṣâliḥ ibn Aḥmad a demandé à son père : « Si un juif ou un chrétien dit : « J'atteste que Muḥammad est le Messager d'Allah », puis affirme ensuite : « Je n'avais pas l'intention d'embrasser l'Islam », y est-il contraint ? » Il a répondu : « Quant au juif, il y est contraint, car il unifie (yuwaḥḥidu) Allah, quant au chrétien et au mage, non, car ils ne L'unifient pas ». [Aḥkâm ahl al milal n°834]

Abû 'Ubayd al Jazâ'irî a dit : « Or, que signifie « yuwaḥḥidu » (il unifie) ? Cela ne signifie pas qu'ils sont des gens du Tawḥîd, ils ne sont pas des gens du Tawḥîd. Cela signifie plutôt qu'ils disent « lâ ilâha illa llâh », ils reconnaissent qu'Allah est unique ». [https://youtu.be/_LkyI5EzGCs?is=4PwhMglilWg9nxfv]

Ainsi, quand certains hérétiques ont accusé l'Imam Aḥmad d'islamiser les juifs en reconnaissant leur Tawḥîd, Abû 'Ubayd al Jazâ'irî les a réfutés en disant que le sens du terme « il unifie Allah » employé par l'Imam Aḥmad n'avait pas pour intention d'attester de l'islamité des juifs, mais plutôt de dire qu'ils reconnaissent qu'Allah est l'unique divinité (bien qu'ils rejettent son dernier Messager ﷺ), contrairement aux chrétiens, par exemple, qui croient en la Trinité. Si une personne tenait le même propos avec une intention d'islamiser les juifs, alors cela serait de la mécréance de sa part. Nous disons donc à Abû 'Ubayd al Jazâ'irî et ses suiveurs : « Si vous reconnaissez qu'un propos peut être de la mécréance ou non en fonction de l'intention de la personne qui le tient, alors pourquoi ne pas faire de même sur la question du lafdh ? »

En conclusion, qu'il s'agisse de ce sujet précis ou de toute autre parole ambiguë ayant un double sens dont un sens de mécréance et un autre qui ne l'est pas, il convient d'examiner l'état du locuteur, son passé, s'il est connu pour faire partie des gens de l'innovation, avant d'émettre un jugement sur lui. C'est pour cela que les Salafs ont fait le takfîr des wâqifah qui disaient : « Le Coran est la Parole d'Allah » en s'arrêtant sans dire créé ni incréé. En soi, cette parole n'est pas de la mécréance, mais elle le devient par le refus d'attester le caractère incréé de la Parole d'Allah et de Ses Attributs, Exalté soit-Il. Ibn Qutaybah a dit : « Puis je lui demandai : « Ne sais-tu pas que « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah » est le sommet de la foi et la parole de l'Unicité (Tawḥîd) ? » Il répondit : « Si, bien sûr ». Je dis : « Que dirais-tu d'un athée qui prononcerait : « Il n'y a point de divinité », en voulant signifier la négation [absolue

de l'existence d'Allah]. Que serait sa parole ? » Il répondit : « De la mécréance ». Je dis : « Ainsi donc, la moitié de la parole de l'Unicité est devenue mécréance par l'intention ». Puis je lui demandai : « Que dirais-tu d'un croyant qui voudrait dire : « Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah », mais qui prononcerait « Il n'y a point de divinité », puis perdrait son souffle et omettrait [de terminer la phrase] ? Quelle serait sa parole ? » Il répondit : « De la foi, compte tenu de son état ». Je lui dis : « Ainsi donc, ce qui était là-bas de la mécréance par l'intention est devenu ici de la foi par l'intention » ». [Ikhtilâf al lafdh p. 67]

⬛ Argument 2 : Ibn Ḥajar a dit : « Ibn Mandah a également mentionné concernant la question de la foi (îmân) : « Al Bukhârî fréquentait al Karâbîsî, et il a repris de lui la question du lafdh (prononciation) » ». [Tahdhîb at tahdhîb 1/433]

Cette information a été rapportée de manière isolée par Ibn Ḥajar dans « Tahdhîb at tahdhîb », et il l'a attribuée à Ibn Mandah dans « Al îmân ». Or, ce livre est disponible et édité dans son intégralité, et il n'y a absolument aucune mention de cette information. Cela prouve que le manuscrit à partir duquel Ibn Ḥajar a copié ne fait pas partie des paroles d'Ibn Mandah. Une copie du livre nous est parvenue de la transmission de son fils 'Abd al Wahhâb, et ce terme ne s'y trouve pas, il s'agit donc probablement d'une erreur d'un copiste.

De plus, il n'existe aucune narration dans laquelle l'Imam al Bukhârî rapporte d'après al Karâbîsî… En réalité, cela n'a aucun sens, car il est établi qu'al Karâbîsî voulait s'opposer à l'Imam Aḥmad contrairement à l'Imam al Bukhârî qui se revendiquait de sa lignée. En effet, al Karâbîsî a commencé à déclarer que sa prononciation du Coran était créée à la suite de la mise en garde de l'Imam Aḥmad par rapport à ses écrits ou il s'en prenait aux Compagnons et rassemblait des hadiths en faveur des rawâfiḍ. Il dit alors pour se venger : « Je vais assurément énoncer une doctrine de sorte qu'Aḥmad ibn Ḥanbal soutiendra le contraire et tombera ainsi dans la mécréance (kufr) ». Il a alors déclaré : « Ma prononciation du Coran est créée ». [Târîkh al Islâm 18/85]

Si l'Imam al Bukhârî avait pris sa croyance d'al Karâbîsî, qui a ouvertement déclaré son opposition à l'Imam Aḥmad, alors comment aurait-il pu affirmer que sa propre déclaration « qu'il aurait reprise d'al Karâbîsî » ne contredisait pas l'Imam Aḥmad (voir

khalq af'âl al 'ibâd p. 62) ? Et pourquoi Ibn Mandah a compté parmi les lafdhiyyah al Karâbîsî, Ibn Kullâb, ash Shirâk, Ibn al Ash'arî, mais pas l'Imam al Bukhârî ? Ibn Mandah a dit : « Que l'homme craigne Allah et qu'il tire une leçon de ceux qui l'ont précédé, parmi ceux dont la doctrine et le discours prônaient le lafdh, comment ont-ils quitté ce monde : délaissés, blâmés et chassés des assemblées et des contrées en raison de leur croyance abjecte et de leurs paroles odieuses contraires à la religion d'Allah, à l'instar d'al Karâbîsî, ash Shawwâṭ (ash Sharrâk dans certains manuscrits), Ibn Kullâb, Ibn al Ash'arî, et leurs semblables parmi ceux dont la voie dans la religion d'Allah (Puissant et Majestueux) était la polémique et la théologie spéculative (Kalâm) ». [Ṭabaqât al ḥanâbilah 4/424]

Et parmi ce qui prouve que cette parole attribuée à Ibn Mandah n'est pas authentique, c'est qu'Ibn Mandah lui-même a écrit un livre qu'il a intitulé « Asâmî mashâyikh al Bukhârî » (Les noms des shuyûkh d'al Bukhârî), et il n'y a absolument pas mentionné al Karâbîsî. Il a mentionné dans le chapitre de ceux qui se nomment al Ḥusayn : al Ḥusayn ibn Mansûr an Naysâbûrî, al Ḥusayn ibn 'Alî al Bisṭâmî, al Ḥusayn ibn Ḥurayth et al Ḥusayn ibn Yaḥyâ al Bikandî.

Et il y a également dans ce livre la preuve qu'Ibn Mandah vénérait l'Imam al Bukhârî, car un homme n'écrit pas un livre entier sur une personne pour préserver son histoire et faire connaître sa biographie sans le vénérer. S'il le considérait comme un jahmî ou un adepte du lafdh, il n'aurait jamais écrit ce livre-là, surtout en connaissant la dureté qu'avait Ibn Mandah envers les lafdhiyyah au point d'écrire « Ar radd 'alâ al lafdhiyyah » contre eux.

Ibn Mandah a dit : « Ce sont les gens de la connaissance et de l'authentique, et ils sont : Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî Abû 'Abdillâh, Al Ḥasan ibn 'Alî al Ḥulwânî, Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî, 'Abdullâh ibn 'Abd ar Raḥmân as Samarqandî, Abu Zur'ah et Abû Ḥâtim ar Râzî, Muslim ibn al Ḥajjâj al Qushayrî Abû al Ḥusayn, Abû Dâwûd Sulaymân ibn al Ash'ath as Sijistânî et Abû 'Abd ar Raḥmân Aḥmad ibn Shu'ayb an Nasâ'î. Ceux-là constituent la classe acceptée à l'unanimité, et c'est par leur science que l'on argumente contre le reste des gens ». [Faḍl al akhbâr wa sharḥ madhâhib ahl al âthâr p. 68]

Ces preuves pourraient amplement suffire à clore le débat, mais à l'image d'un jardinier avisé qui arrache la mauvaise herbe à la racine plutôt que de la couper en surface pour l'empêcher de repousser, nous examinerons également les arguments suivants afin d'anéantir définitivement cette ambiguïté de nos opposants jusqu'au jour où le soleil se lèvera à l'ouest.

Abû Ya'lâ al Ḥammâdî a dit : « Le troisième angle : Abû 'Âṣim al 'Abbâdî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a entendu d'az Za'farânî, d'Abû Thawr et d'al Karâbîsî. Et il n'a pas rapporté d'ash Shâfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde, dans le Ṣaḥîḥ, car il a rencontré ses pairs, et ash Shâfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde, est mort dans la force de l'âge. Il ne rapporte donc pas de lui avec une chaîne de transmission descendante, alors qu'il a pu l'obtenir avec une chaîne élevée. Il a rapporté de Ḥusayn et d'Abû Thawr des questions d'après ash Shâfi'î [...]. Et Abû Bakr al Farrâ nous a informés dans les mois de l'an 393 H, il a dit : Abû Ishâq al Qarrâb nous a rapporté sous forme de dictée, d'après as Sâjî, il a dit : Muḥammad ibn Ismâ'îl m'a rapporté, d'après Abû Thawr et Ḥusayn al Ḥulwânî, d'après ash Shâfi'î, qu'Allah lui fasse miséricorde, qu'il a dit : « Je déteste que l'homme dise : « Le Messager a dit ». Mais il doit dire : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit », afin qu'il soit vénéré » ».

Celui qui a prétendu qu'al Bukhârî a entendu d'al Karâbîsî, c'est Abû 'Âṣim al 'Abbâdî, et il s'est trompé. Et la preuve de son erreur est le rejet de cette parole par Ibn as Ṣalâḥ, et sa corruption sous d'autres angles. Ibn as Ṣalâḥ a dit : « Je pense qu'Abû 'Âṣim s'illusionne (fait erreur), et ce Muḥammad ibn Ismâ'îl est as Sulamî ». Et louange à Allah, des chaînes de transmission nous sont parvenues prouvant que c'est as Sulamî qui a entendu d'al Karâbîsî, et non al Bukhârî. Ibn Qâymaz a dit : « Et Muḥammad ibn Ismâ'îl — je pense qu'il s'agit d'as Sulamî — a dit : Ḥusayn al Karâbîsî m'a rapporté, il a dit : « J'ai passé la nuit avec ash Shâfi'î plus d'une fois, il priait environ le tiers de la nuit, et je ne l'ai pas vu dépasser cinquante versets, et s'il en faisait beaucoup, cent (versets). Il ne passait pas par un verset de miséricorde sans la demander à Allah, et (ne passait pas par) un verset de châtiment sans chercher refuge contre lui » ». Et Ibn Taghrî a dit : « Et Muḥammad ibn Ismâ'îl as Sulamî a dit : Ḥusayn al Karâbîsî m'a rapporté, il a dit : « J'ai passé la nuit avec ash Shâfi'î plus d'une fois, il priait environ le tiers de la nuit, et je ne l'ai pas vu dépasser cinquante versets, et s'il en faisait beaucoup, cent (versets). Il ne passait pas par un verset de miséricorde sans la

demander à Allah, et ne passait pas par un verset de châtiment sans chercher refuge contre lui » ».

Ensuite, as Sâjî n'est pas connu du tout pour avoir entendu d'al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, et aucun des savants spécialisés dans les biographies ne l'a mentionné, ni aucun de ceux qui se penchent sur les chroniques des savants n'a rapporté qu'as Sâjî a transmis d'après al Bukhârî. Cela prouve qu'al 'Abbâdî a seulement eu une illusion (ou s'est trompé), car par l'absence de confirmation de la transmission d'as Sâjî d'après al Bukhârî, l'absence de transmission d'al Bukhârî d'après al Karâbîsî se trouve confirmée, sachant que même concernant al Bukhârî, aucun des gens de science dont la parole fait autorité (sert d'argument) et dont les informations constituent une référence n'a mentionné que l'un de ses shuyûkh était al Karâbîsî.

Parmi ceux qui ont accordé un soin particulier aux shuyûkh d'al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, figure Ibn Khalafûn. Il a composé un livre sur les noms des shuyûkh d'al Bukhârî et de Muslim qu'il a intitulé : « Al mu'allim bi shuyûkh al Bukhârî wa Muslim ». Il y a mentionné quatre shuyûkh d'al Bukhârî portant le nom d'al Ḥusayn [...] et il n'a pas mentionné le repoussé al Karâbîsî parmi les shuyûkh d'al Bukhârî. De même, parmi ceux qui ont pris soin d'étudier les shuyûkh d'al Bukhârî, on trouve Abû 'Alî al Ghassânî. Il a composé un livre qu'il a intitulé : « Taqyîd al muhmal wa tamyîz al mushkil », et il y a consacré une partie entière aux shuyûkh d'al Bukhârî négligés (dont les filiations ont été omises). Il a dit : « Ceci est un livre qui comprend la présentation de shuyûkh dont al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, a rapporté [des traditions] dans son livre, tout en ayant omis leurs filiations. Il a mentionné ce par quoi ils sont connus de leurs tribus et de leurs contrées ». Puis il a dit :
« Et à la lettre ḥâ (ح), parmi ceux dont le nom est al Ḥasan ou al Ḥusayn... » Et il n'a pas mentionné al Karâbîsî ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 86-87]

⬛ Argument 3 : Al Bukhârî a dit que sa prononciation du Coran était créée, il doit donc être traité comme un innovateur.

Les opposants s'appuient sur le récit : Ibn 'Asâkir a dit : Abû al Ḥasan 'Alî ibn Aḥmad, nous a informés, al Qâḍî Abû al Mudhaffar Hannâd ibn Ibrâhîm an Nasafî nous a informés, Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Aḥmad ibn Muḥammad al Bukhârî nous a informés, Abû Bakr Muḥammad ibn Aḥmad ibn Ḥamdân ibn 'Ârim az Zandî et Abû 'Amr Aḥmad ibn 'Umar al Muqrî nous ont rapporté, ils ont dit : Abû Sa'îd Ḥâtim ibn Aḥmad al Kindî nous a rapporté : J'ai entendu Muslim ibn al Ḥajjâj dire : « Lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl (al Bukhârî) est arrivé à Naysâbûr, je n'ai vu ni gouverneur ni savant pour qui les habitants de Naysâbûr ont fait ce qu'ils ont fait pour lui, ils l'ont accueilli à deux ou trois étapes de distance... puis, lorsque vint le deuxième ou le troisième jour, un homme se leva vers lui et l'interrogea concernant la prononciation (lafdh) du Coran. Il répondit : « Nos actes sont créés, et nos prononciations font partie de nos actes ». Une divergence éclata alors entre eux. Certaines personnes dirent : « Il a dit : « Ma prononciation du Coran est créée », tandis que d'autres dirent : « Il n'a pas dit cela », jusqu'à ce qu'ils en viennent presque aux mains. Les gens de la maison se rassemblèrent alors et les firent sortir » ».

Ce récit est extrêmement faible (pour ne pas dire fabriqué (mawḍû')) et ne peut jamais être utilisé en tant que preuve établie. Al Qâḍî Abû al Mudhaffar Hannâd ibn Ibrâhîm ibn Muḥammad ibn Naṣr an Nasafî al Baghdâdî est accusé de fabrication de hadiths. 'Abd al Ḥayy ibn al 'Imâd al Ḥanbalî a dit : « Il rapporte des choses rejetées (manakir) ». Et as Sam'ânî a dit : « Ce qui prédomine dans ses transmissions, ce sont les choses rejetées (manakir) ». Pire encore, adh Dhahabî a dit à son sujet : « C'est un grand rapporteur de fabrications et de calamités, et il a été critiqué ». De plus, il y a quatre narrateurs inconnus dans la chaîne, c'est-à-dire à quel point celle-ci est catastrophique.

Nous demandons donc à ceux qui ont fait le tabdî' (le fait de rendre innovateur), voire le takfîr de l'Imam al Bukhârî en raison de sa prétendue affirmation de la parole du lafdh, avez-vous avant cela établi de manière claire qu'il l'avait prononcée ? Où est votre preuve ? Avez-vous deux hommes justes qui ont témoigné l'avoir entendu tenir ces propos ? Si ce n'est pas le cas, est-ce que l'Imam al Bukhârî a avoué cela ?

En Islam, en l'absence de preuves irréfutables de la part des accusateurs, la balance de la justice islamique tranche logiquement en faveur de l'accusé. Le principe fondamental de la jurisprudence est clairement établi par le Prophète ﷺ dans ce célèbre hadith : «

[...] La preuve incombe au demandeur, et le serment à celui qui nie ». [As Sunan al kubrâ n°21201]

Puisque ceux qui attaquent l'Imam al Bukhârî sont les demandeurs (ceux qui portent l'accusation), c'est à eux d'apporter une preuve textuelle authentique ou des témoins irréprochables. Or, nous venons de démontrer que leur argument ne repose sur rien si ce n'est des narrateurs rejetés. Face à cela, l'Imam al Bukhârî a publiquement et explicitement nié avoir tenu ces propos dans un récit dont la chaîne est bonne et continue. 'Amr Aḥmad ibn Naṣr ibn Ibrâhîm an Naysâbûrî a dit à Bukhârâ (la ville) : « Nous étions un jour chez Abû Isḥâq al Qurashî, en compagnie de Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî. Le nom de Muḥammad ibn Ismâ'îl (al Bukhârî) a été évoqué. Muḥammad ibn Naṣr a alors dit : « Je l'ai entendu dire : « Quiconque prétend que j'ai dit : « Ma prononciation du Coran est créée » est un menteur, car je ne l'ai pas dit » ». Je lui ai dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, les gens ont pourtant polémiqué à ce sujet et en ont beaucoup parlé ». Il a répondu : « Il n'en est rien d'autre que ce que je te dis et te rapporte de lui » ». Abû 'Amr al Khaffâf a dit : « Je suis donc allé voir Muḥammad ibn Ismâ'îl (al Bukhârî) et j'ai discuté avec lui sur un point de hadith jusqu'à ce qu'il soit détendu (de bonne humeur). Je lui ai dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, il y a ici un homme qui raconte que tu aurais prononcé cette parole ». Il m'a répondu : « Ô Abâ 'Amr, retiens bien ce que je vais dire : quiconque prétend, parmi les habitants de Naysâbûr, Qûmis, Rayy, Hamadhân, Ḥulwân, Baghdâd, Kûfah, Médine, la Mecque et Baṣrah, que j'ai dit : « Ma prononciation du Coran est créée », est un menteur. Je n'ai jamais tenu ces propos, j'ai seulement dit : « Les actes des serviteurs sont créés » » ». [Sharḥ usûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°611]

Ainsi, le fardeau de la preuve n'a donc absolument pas été rempli et c'est ici qu'éclate au grand jour la contradiction flagrante de nos opposants, tout particulièrement ceux qui prétendent suivre la méthodologie de l'Imam Aḥmad ibn Ḥanbal, qu'Allah lui fasse miséricorde. Celui-ci a dit : « Au sujet de l'homme contre lequel on témoigne d'une innovation et qui la renie : Il n'y a pas de repentir pour lui, le repentir n'est que pour celui qui avoue. Quant à celui qui nie, il n'y a pas de repentir pour lui ». [Al âdâb ash shar'iyyah 1/109]

La méthodologie de l'Imam Aḥmad stipule donc que l'on ne peut traiter un homme d'innovateur ni exiger de lui un repentir pour des paroles qu'il n'a jamais reconnues. Puisque l'Imam al Bukhârî n'a jamais avoué avoir prononcé cette doctrine du lafdh (la prononciation créée) et qu'il a, au contraire, fermement démenti ces rumeurs, il est impossible de lui appliquer les statuts liés aux gens de l'innovation.

⬛ Argument 4 : L'Imam adh Dhuhlî a expulsé Muslim de son assemblée en raison de son soutien à l'Imam al Bukhârî sur la question de la prononciation (lafdh). Ainsi, on ne peut concevoir sa sortie de l'assemblée que parce qu'il approuvait ce qui était attribué à al Bukhârî, il a donc soutenu al Bukhârî dans ses propos et a rompu avec adh Dhuhlî, qu'Allah lui fasse miséricorde.

Les opposants s'appuient notamment sur ce récit : Al Khâṭib a dit : Muḥammad ibn 'Alî al Muqrî m'a informé, en disant : Muḥammad ibn 'Abdillâh an Naysâbûrî nous a informés, en disant : J'ai entendu Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ya'qûb al Ḥâfidh dire : « Lorsque Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî s'est établi à Naysâbûr, Muslim ibn al Ḥajjâj le fréquentait assidûment. Mais lorsque survint entre Muḥammad ibn Yaḥyâ [adh Dhuhlî] et al Bukhârî ce qui se passa concernant la question de la prononciation, qu'il s'insurgea contre lui et interdit aux gens de le fréquenter au point où il fut boycotté et quitta Naysâbûr lors de cette épreuve, la plupart des gens rompirent avec lui à l'exception de Muslim, car il ne cessa pas de lui rendre visite. Il fut alors rapporté à Muḥammad ibn Yaḥyâ que Muslim ibn al Ḥajjâj partageait son opinion [à al Bukhârî], depuis longtemps et récemment, et qu'il avait été blâmé pour cela en Irak et au Ḥijâz, sans pour autant revenir dessus. Ainsi, lors d'un jour d'assemblée de Muḥammad ibn Yaḥyâ, ce dernier déclara à la fin de son assise : « Que celui qui soutient [la doctrine de] la prononciation ne s'autorise pas à assister à notre assemblée ». Muslim prit alors son vêtement (ridâ) par-dessus son turban, se leva devant tout le monde, et quitta son assemblée. Il rassembla tout ce qu'il avait écrit de lui, l'envoya sur le dos d'un porteur à la porte de Muḥammad ibn Yaḥyâ : l'animosité entre eux devint dès lors irréversible, et il cessa de le fréquenter et de lui rendre visite ». [Târîkh Baghdâd 15/125]

Tout d'abord, cette narration contient une interruption. Abû Ya'lâ al Ḥammâdî a dit : « Et ce récit, dans sa chaîne de transmission, contient Muḥammad ibn Ya'qûb, qui est Abû 'Abdillâh ibn al Akhram al Ḥâfidh le shaykh de Naysâbûr, ash Shaybânî, connu anciennement sous le nom d'Ibn al Kirmânî, et plus récemment sous celui d'Ibn al

Akhram. Il est digne de confiance, a rédigé des ouvrages et des livres, et il est le shaykh d'al Ḥâkim. Ce dernier a beaucoup rapporté de lui dans son [livre] Mustadrak, et lui a consacré une biographie dans Târîkh Naysâbûr. Al Ḥâkim a dit : « Il était la figure de proue des gens du hadith à Naysâbûr après Abû Ḥâmid ibn ash Sharqî, et il n'était pas satisfait de cela lorsque nous le disions. Il mémorisait et comprenait. Il a composé [des ouvrages] sur les Ṣaḥîḥayn d'al Bukhârî et Muslim, il a compilé un grand Musnad, un grand nombre de [recueils de] shuyûkh et d'autres choses. Il n'a pas voyagé [pour la recherche de la science], mais a atteint à Naysâbûr des chaînes de transmission élevées [...]. Il est décédé la nuit du jeudi, le quatorzième jour de Jumâdâ al Âkhirah en 344 H, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans ». Cela indique qu'il est né en l'an 250 H, et c'est ce qu'ont explicitement affirmé les gens de science et les biographes. Ibn aṣ Ṣalâḥ a dit : « Il a entendu Ibrâhîm ibn 'Abdillâh as Sa'dî, et a mentionné que Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî est décédé alors qu'il [Ibn al Akhram] n'avait que huit ans. Son père s'efforçait de le faire assister à son assemblée (celle d'adh Dhuhlî), mais il ne l'a pas fait jusqu'à sa mort, [il] a été porté à ses funérailles, et a prié sur lui ». Or, l'Imam adh Dhuhlî est décédé en 258 H ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 75]

Muḥammad ibn Ya'qûb était donc âgé de deux ans quand la fitnah entre l'Imam al Bukhârî et Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî a eu lieu, ce qui nous indique que cette narration est interrompue (mursal) et qu'il y a au moins un narrateur inconnu qui a rapporté cela à Muḥammad ibn Ya'qûb, cette narration est donc faible. Il y a une seconde narration qui va dans le même sens mais qui ne peut être utilisée comme corroboration du fait qu'un des narrateurs est totalement inconnu (Muḥammad Ibn Yûsuf ad Daqqâq), et certes, l'avis prépondérant est qu'il n'est pas permis d'utiliser une chaîne avec un narrateur totalement inconnu même pour la corroboration, c'est l'opinion d'Ibn as Ṣalâḥ.

Cependant, pour être honnête, je n'ai pas personnellement la conviction que ce qui est rapporté ici soit très éloigné de la réalité de ce qui s'est passé, et ce n'est en aucun cas un problème pour notre position car il n'y a rien dans ce récit qui prouve que l'Imam Muslim professait le lafdh.

Le fait qu'un homme se lève d'une assemblée ne prouve pas, à lui seul, son accord avec une doctrine particulière, car il peut se lever pour diverses raisons : il peut se lever par désapprobation, il peut se lever pour éviter la discorde (fitnah), il peut se lever pour

soutenir un opprimé, ou il peut se lever par aversion pour la dureté et les disputes qui ont eu lieu dans l'assemblée. Faire de cet acte une preuve d'une doctrine dogmatique précise est donc purement arbitraire, et une déduction sans fondement.

De plus, l'Imam Muslim savait que les accusations d'adh Dhuhlî envers l'Imam al Bukhârî étaient fausses et calomnieuses, il est donc logique qu'il ait quitté le rassemblement conformément au principe du désaveu d'une assemblée où l'on désobéit à Allah. L'Imam Muslim était parmi les personnes qui le respectaient le plus et qui vénéraient le plus le rang de son maître, ainsi, lorsque la situation s'est aggravée et qu'il a vu l'accusation et le blâme qui se produisaient, il a choisi de quitter l'assemblée, non pas pour approuver une opinion dans la question, mais pour se détourner de la discorde et pour soutenir l'homme de mérite dont il connaissait la valeur.

Ensuite, la parole du lafdh (prononciation) n'a absolument jamais, au grand jamais été connue de Muslim. En effet, Muslim est un Imam parmi les Imams des musulmans, et un mémorisateur (ḥâfidh) parmi les mémorisateurs du hadith. Les savants ont rapporté les moindres détails de ses états, et ont recensé ses paroles, et il n'a jamais été rapporté de lui qu'il ait dit : « Ma prononciation du Coran est créée ». Si telle avait été sa doctrine, la nouvelle s'en serait propagée et aurait fait grand bruit parmi les gens de science, car cette question était à l'époque l'une des plus âprement débattues. Puisqu'aucun propos de la sorte n'a été rapporté de sa part, il est évident que cette allégation est sans fondement.

Parmi les autres preuves de la fausseté de l'attribution du lafdh à l'Imam Muslim. Al Ḥâkim a dit : « J'ai entendu le professeur Abû al Walîd dire : « Mon père m'a dit : « Que rassembles-tu ? » J'ai dit : « Je procède à l'extraction (takhrîj) d'après le livre d'al Bukhârî ». Il a dit : « Attache-toi au livre de Muslim, car il est plus béni, car al Bukhârî était affilié à la doctrine de la prononciation (lafdh) » » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 15/494]

Ainsi, Muḥammad ibn Aḥmad a attribué l'affiliation au lafdh à l'Imam al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, et ne l'a pas attribuée à l'Imam Muslim. S'il y avait eu dans son départ de l'assemblée d'adh Dhuhlî une preuve qu'il disait que la prononciation du Coran est créée, il y aurait eu une raison de lui attribuer cette parole. Et cela, en

supposant que l'information soit authentique. De même, adh Dhuhlî n'a pas compris du départ de Muslim de l'assemblée qu'il adhérait à la doctrine de la prononciation, car s'il avait compris cela de lui, il aurait écrit à ce sujet dans les différentes contrées, comme il l'a fait pour l'Imam al Bukhârî à tort, et Dâwûd al Aṣbahânî à raison, de par sa grande détermination à mettre en garde contre les innovateurs.

⬛ Argument 5 : Ibn Taymiyyah a dit : « Et al Lâlakâî a mentionné que l'un de ceux qui disaient une telle chose (que sa prononciation du Coran est créée) a vu dans son rêve qu'il portait un manteau de fourrure, et qu'un homme le frappait. Il dit alors à l'homme : « Ne me frappe pas ! » L'homme répondit : « Je ne te frappe pas, je frappe plutôt le manteau de fourrure ». Il dit alors : « Mais la douleur des coups tombe sur moi ». L'homme répondit : « C'est exactement la même chose [que ton affirmation] quand tu dis : « Ma prononciation du Coran est créée », l'implication de la création tombe sur le Coran lui-même » ». [Al 'aql wa naql 1/265]

Ibn Taymiyyah narrait cela de mémoire, car si l'on retourne au livre d'origine, il n'est pas dit que la création tombe sur le Coran, il est dit : « Et toi, retire ton lafdh du Coran, et ensuite dis ce que tu veux concernant ton lafdh ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah 2/398]

Tout d'abord, le rêve d'une personne ne constitue jamais en Islam une preuve juridique. Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « [...] Les rêves sont de trois (sortes) : le bon rêve est une bonne nouvelle venant d'Allah, le rêve qui attriste provient du Diable, et [il y a] le rêve qui vient de ce que l'homme se raconte à lui-même [...] ». [Muslim 2263]

Il est donc tout à fait envisageable que cet homme, préoccupé par la question du lafdh la journée, n'ait fait que projeter ses propres pensées la nuit venue, son rêve relevant ainsi de la troisième catégorie du hadith évoqué ci-dessus. Ce type de songe ne saurait constituer une preuve. En effet, de nombreux polythéistes font bien des rêves perçus comme positifs. La raison et l'expérience démontrent pourtant de manière irréfutable que ces visions n'ont jamais été le signe d'une quelconque guidance.

De plus, le fait que nos opposants s'attachent à ce récit montre bien la vacuité de leur argumentaire, car ils sont prêts à baser leur doctrine sur le rêve d'un individu qu'ils ne connaissent même pas pour justifier leur croyance dévoyée. Par ailleurs, que font-ils de tous les rêves que les pieux prédécesseurs ont rapportés après la mort de l'Imam al Bukhârî (nous le verrons plus loin) ? Soudainement, ils n'en tiennent plus compte !

Enfin, si l'on y regarde de plus près, le récit fait bien la distinction entre le manteau de fourrure et celui qui le porte, ce sont donc deux choses différentes. Abû 'Ubayd al Jazâ'irî a donné une analogie en disant que c'est comme mélanger de l'eau avec du sel, puis apporter un verre d'eau salée et demander : « Est-ce de l'eau ou du sel ? » alors que les deux sont mélangés, et il a appliqué cette analogie concernant la Parole d'Allah et l'acte du serviteur. Il lui sera donc dit : « Si quelqu'un brûle un bout de papier contenant le Coran, cela signifie-t-il que l'Attribut d'Allah (non-séparé de Son Essence) a été brûlé ? » S'il dit oui, il aura mécru (une fois est coutume) et s'il dit non, il aura fait la distinction.

⬛ Argument 6 : Al Bukhârî est mort seul, isolé, banni, mis de côté, et les Imams de la Sunnah ne se sont pas rendus à sa prière mortuaire.

Étudions donc le fameux « isolement » dans lequel est mort l'Imam al Bukhârî. Quelle était la situation quand l'Imam al Bukhârî a quitté Naysâbûr pour sa ville natale ?

🔷 Ibn Kathîr a dit : « Lors de son retour parmi les siens à Bukhârâ, la foule avait répandu de l'or et de l'argent sur sa tête le jour de son arrivée. Il tenait d'ailleurs une assise de dictée (du hadith) dans la grande mosquée de la ville. La population rejeta donc l'attitude de l'émir. Face à cela, le gouverneur ordonna de l'expulser de la région ». [Al bidâyah wa nihâyah 11/27]

🔷 Aḥmad ibn Manṣûr ash Shîrâzî a dit : « Lorsque Abû 'Abdillâh al Bukhârî retourna à Bukhârâ, des tentes furent dressées en son honneur à partir d'un farsakh (environ cinq à six kilomètres) de la ville. La population l'accueillit de façon si massive qu'il ne resta pas une seule personne notable [qui ne soit sortie à sa rencontre], et l'on parsema des dirhams et des dinars sur lui. Il y resta un certain temps, puis un différend éclata entre

lui et l'émir. Ce dernier lui ordonna de quitter Bukhârâ, il partit alors pour Baykand ». [Had'y as sârî p. 493]

Si l'on doit appeler « isolé » un savant qui a été accueilli par les musulmans de Bukhârâ sur une distance de cinq à six kilomètres, dont les gens ont répandu de l'or et de l'argent dessus, et qui donnait sa dictée dans la grande mosquée de la ville, alors comment doit-on appeler celui qui fait le takfîr de l'Imam al Bukhârî et qui réunit quatre personnes sur ses lives Tik Tok quand il en parle ? Il faudrait certes inventer un nouveau mot…

Ensuite, à propos de son bannissement de Bukhârâ, il n'a pas été chassé de sa ville natale parce qu'il aurait été un paria, un criminel ou un homme détesté. Il a été expulsé parce qu'il a tenu tête à Khâlid ibn Aḥmad adh Dhuhlî qui exigeait que l'Imam al Bukhârî vienne à son palais pour donner des cours privés à ses enfants et leur lire ses recueils de hadiths. Il lui a donc dit : « La science ne va pas aux portes, ce sont les gens qui viennent à la science ». Vexé par ce refus, le gouverneur a décidé de bannir l'Imam. Loin d'être un déshonneur, ce bannissement est la preuve de son incorruptibilité.

Lorsqu'il a été contraint de quitter Bukhârâ, la nouvelle s'est répandue. Des habitants de Samarcande (l'une des plus grandes villes de la région) lui ont immédiatement envoyé une lettre pour lui dire de venir s'installer chez eux. Il a alors pris la route et s'est arrêté dans un village appelé Khartank (à quelques kilomètres de Samarcande) où il avait de la famille. Il s'est donc installé chez son proche parent, Ghâlib ibn Jibrîl. Celui-ci raconte : « Il se trouva qu'un émissaire des habitants de Samarcande vint lui demander de les rejoindre, et il accepta ». [An nukat 'alâ Ṣaḥîḥ al Bukhârî 1/101]

À ce moment, il venait de tomber gravement malade et Allah décida que la fin du shaykh était arrivée. Ghâlib ibn Jibrîl a dit : « Il a mis ses chaussons en cuir et son turban. Après avoir fait environ une vingtaine de pas, alors que je le tenais par le bras et qu'un autre homme m'aidait à le conduire vers sa monture, il a dit, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Lâchez-moi, car je suis affaibli ». Il a prononcé quelques invocations, puis s'est allongé et a rendu l'âme, qu'Allah lui fasse miséricorde ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/467]

Ainsi, l'idée que l'Imam al Bukhârî soit mort isolé est contredite par les faits historiques. Loin d'être rejeté, il avait reçu un accueil triomphal à Bukhârâ et bénéficiait du soutien de la population. Son exil n'était que la conséquence de son intégrité face aux caprices du gouverneur, et non d'un abandon populaire. Immédiatement réclamé et invité par les habitants de Samarcande, il n'a pas pu les rejoindre en raison de la maladie, mais il s'est finalement éteint à Khartank, entouré, assisté et enterré dignement par les membres de sa propre famille qui l'avaient préalablement lavé et enveloppé dans trois linceuls blancs comme il l'avait exigé dans son testament.

On voit donc que l'opposant tente, une fois de plus, de décocher sa flèche avec un arc sans corde. De plus, même si cette assertion était vraie, cela ne serait nullement un argument. Depuis quand la piété d'un individu se juge à l'aune du nombre de personnes qui l'ont assisté durant son agonie ou qui ont prié sur lui ? Lors de l'agonie d'Abû Dharr (qu'Allah l'agrée), il n'y avait avec lui que sa femme, qui pleurait car elle n'avait même pas un tissu assez long pour lui servir de linceul. Le Prophète ﷺ avait d'ailleurs prophétisé cet événement lors de l'expédition de Tabûk : « Qu'Allah fasse miséricorde à Abû Dharr ! Il marche seul, il mourra seul, et il sera ressuscité seul ». Ce n'est qu'un petit groupe de voyageurs de passage qui s'est arrêté pour le laver, lui donner un linceul et prier sur lui. Personne de sensé ne dirait qu'Abû Dharr était un égaré sous prétexte qu'il est mort isolé dans le désert.

Et Sufyân ath Thawrî… il a passé les dernières années de sa vie en tant que fugitif, se cachant d'une ville à l'autre. Il est finalement tombé malade et est mort dans la clandestinité totale à Baṣrah, caché chez un homme. Il n'a pas eu de funérailles grandioses dignes de son rang, car il fallait l'enterrer discrètement pour ne pas alerter les autorités de la présence de son cadavre. Durant la Miḥnah (l'inquisition menée par le pouvoir abbasside pour forcer les savants à dire que le Coran était créé), Nu'aym ibn Ḥammâd a refusé de céder et a fermement défendu la croyance des gens de la Sunnah. Il a été jeté en prison à Sâmarrâ, chargé de lourdes chaînes. Il est mort seul dans sa cellule. Le calife de l'époque a interdit qu'on le lave, qu'on le mette dans un linceul et qu'on prie sur lui. Il a été jeté dans une fosse avec ses chaînes et ses vêtements de prisonnier.

Le grand Imam et défenseur de la Sunnah à Baghdâd, Abû Muḥammad al Ḥasan al Barbahârî, a subi les persécutions des innovateurs et de certaines autorités de son époque. L'hostilité à son égard a atteint un tel niveau qu'il a été contraint de fuir et de se cacher dans la maison d'une femme de Baghdâd pour échapper au gouverneur. Il est tombé malade et est mort dans la clandestinité totale. Lors de son décès, pour ne pas éveiller les soupçons de la population et des soldats, un seul homme a prié sur lui avant qu'il ne soit enterré secrètement dans la cour de cette même maison. Est-ce que le fait que les savants des différentes contrées n'aient pas prié sur l'Imam al Barbahârî lui a causé du tort ?

De plus, l'Imam al Bukhârî est décédé la nuit de l'Aïd al Fiṭr, en l'an 256 H, et a été enterré le lendemain juste après la prière du Dhuhr, dans le petit village de Khartank. L'Islam ordonnant de hâter les funérailles, il s'est donc écoulé moins de vingt-quatre heures entre son décès et sa mise en terre.

À cette époque, l'information voyageait au rythme des chevaux et des caravanes. Pour que la nouvelle de son décès traverse les steppes et les déserts jusqu'aux grands centres du savoir comme Baghdâd, Baṣrah, Damas ou le Ḥijâz, et que les savants fassent ensuite le trajet inverse, il ne fallait pas des jours, mais des mois ! Que veut donc notre opposant ? Aurait-il fallu que la famille d'al Bukhârî laisse son corps pourrir à l'air libre pendant trois mois en attendant que les savants de Baghdâd arrivent à Khartank pour prier sur lui ?

Au final, cet argument s'effondre sur les deux tableaux : il est non seulement balayé par la réalité historique, mais il repose surtout sur un postulat absurde. Depuis quand la piété et la justesse d'un savant se jaugent-elles au nombre de personnes présentes à son enterrement ? Si la taille de la foule est l'ultime critère de vérité, alors les millions de personnes sorties pleurer aux récentes funérailles d'Ali Khamenei constituent-elles une preuve de sa droiture et de sa piété ? Quant à l'Imam al Bukhârî, son noble héritage demeurera à jamais vivant dans le cœur des croyants, tandis que le nom de ses détracteurs de Tik Tok finira balayé par l'oubli.

⬛ Argument 7 : Al Kathîrî a dit : « Le muḍâf et le muḍâf ilayh sont comme une seule et même chose, il n'est pas permis de les séparer sauf en cas de nécessité, comme c'est la doctrine de Sîbawayh dans Al kitâb et celle de la majorité des grammairiens de Baṣrah. [...] L'objectif est donc de montrer que le muḍâf et le muḍâf ilayh forment une seule chose sur laquelle est porté le jugement de création ». [An naqd li mujmal shubuhât al lafdhiyyah al judud p. 47]

Al Kathîrî prétend que dans une annexion (iḍâfah), le jugement porté sur le muḍâf (annexé) s'applique obligatoirement au muḍâf ilayh (complément) sous prétexte qu'ils forment un seul bloc grammatical. Appliquons donc sa « règle » dans la vraie vie : Imaginons que je dise : « Je me suis marié avec la fille de Ḥâmid (Tazawwajtu binta Ḥâmidin) ».

L'action est le mariage, le muḍâf (annexé) est la fille (bint), le muḍâf ilayh (complément) est Ḥâmid. Si l'on suit la logique aberrante de cet individu : puisque « la fille » et « Ḥâmid » forment un bloc indissociable et que le jugement s'applique à l'ensemble... cela signifie que je viens de me marier avec Ḥâmid ! Non, annulons tout de suite ! Je n'ai pas donné mon consentement ! Enfin… voyez-vous, cette argumentation est digne d'un mauvais sketch…

De même, selon cette logique, si Umm al Faḍl (qu'Allah l'agrée) avait dit après la mort d'Abû Lahab suite au coup qu'elle lui a porté : « J'ai tué l'oncle (muḍâf) du Prophète ﷺ (muḍâf ilayh) », le jugement de meurtre serait tombé sur le Messager d'Allah ! Nous sommes à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons ! Est-ce que nos opposants réfléchissent un peu avant de parler ?

Les grammairiens disaient que le muḍâf et le muḍâf ilayh forment une unité grammaticale indissociable, mais les opposants en ont déduit à tort que toute propriété du muḍâf s'applique aussi au muḍâf ilayh. Or, les grammairiens parlaient seulement de la structure de la phrase, et n'ont jamais dit qu'une propriété se transmettait d'un mot à l'autre. Nous voyons donc au final que leur parole affirmant que l'innovateur qui dit que sa prononciation (muḍâf) du Coran (muḍâf ilayh) est créée mécroit quelle que soit son intention car la création retombe sur le Coran est fausse grammaticalement, et c'est

tant mieux car je ne voudrais pas que les voisins croient que je me suis marié avec Ḥâmid, cinquantenaire bedonnant…

⬛ Argument 8 : Le terme lafdh (prononciation) est un maṣdar (nom d'action). En langue arabe, le maṣdar désigne indissociablement l'acte lui-même (at talaffudh : le fait de prononcer) et la chose qui subit l'action ou qui en résulte (al malfûdh : ce qui est prononcé). Puisque ce qui est prononcé est le Coran (la Parole d'Allah incréée), affirmer que le lafdh est créé revient obligatoirement à affirmer que le Coran lui-même est créé. Par conséquent, on ne peut pas séparer l'action de son résultat : celui qui dit « Ma prononciation du Coran est créée » commet une hérésie en rendant la Parole d'Allah créée.

Après avoir échoué sur la règle de l'annexion (muḍâf/muḍâf ilayh), nos opposants trébuchent sur une autre règle fondamentale de la langue arabe : celle du maṣdar (nom d'action), comme le mot « lafdh ». Ils prétendent qu'un maṣdar englobe obligatoirement et simultanément l'action et le résultat de cette action dans un seul bloc indissociable. Pour mettre définitivement en lumière l'absurdité de leur raisonnement, prenons l'exemple du mot rizq (subsistance) qu'Allah utilise dans le Coran, comme lorsqu'Il dit [dans S2V60 dont voici une traduction rapprochée] : « Mangez et buvez de la subsistance (rizq) d'Allah ».

Le terme « rizq » est un maṣdar. Si l'on suit leur postulat selon lequel l'action et le résultat forment un bloc absolument indissociable, le mot « rizq » engloberait ici à la fois l'Acte divin de pourvoir (qui est un Attribut d'Allah, donc incréé) et la subsistance matérielle elle-même (qui est créée). Cela signifierait que lorsqu'Allah nous dit « Mangez et buvez », Il nous ordonnerait de consommer, d'avaler et de digérer Son propre Acte divin incréé ! L'implication de leur croyance n'est-elle pas une mécréance évidente ? Face à cette hérésie, notre opposant se retrouve piégé. Pour ne pas tomber dans l'infidélité, il sera obligatoirement contraint d'avouer que dans ce verset, le maṣdar « rizq » désigne exclusivement le résultat créé (l'eau, la nourriture : al marzûq), en excluant totalement l'Acte incréé de pourvoir. En admettant cela pour sauver sa croyance, l'opposant détruit sa propre règle linguistique ! Il reconnaît par lui-même que la langue arabe permet parfaitement à un maṣdar de désigner l'un des deux sens dénué du second. Par conséquent, tout comme le mot « rizq » peut désigner la nourriture créée sans inclure l'Attribut d'Allah, le mot « lafdh » peut parfaitement désigner uniquement

l'acte du serviteur (at talaffudh : la voix, l'effort des cordes vocales et le mouvement de la langue) sans englober la Parole d'Allah incréée (al malfûdh). Certes, al Ḥasan al Baṣrî a dit vrai quand il a dit : « Ce qui les a perdus (les gens de l'innovation), c'est bien leur confusion linguistique ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 106]

Le statut de la Parole d'Allah et des supports qui la contiennent

Il faut savoir que beaucoup de personnes qui sont tombées dans l'extrémisme en faisant le takfîr de l'Imam al Bukhârî ne se sont pas arrêtées ici. En effet, dans leur refus catégorique de faire la distinction entre la Parole incréée d'Allah et les supports physiques matériels qui la transmettent, ils ont fini par sombrer dans l'hérésie du ḥulûl (l'incarnation divine). Théologiquement, le ḥulûl est la croyance déviante selon laquelle l'Essence d'Allah ou l'un de Ses Attributs éternels viendrait s'incarner, se loger ou fusionner physiquement à l'intérieur de la création (à la manière dont un liquide remplit un récipient). En voulant absolument contrer les jahmiyyah, ces extrémistes ont affirmé que tout ce qui est lié de près ou de loin au Coran est incréé. Ils ont ainsi déclaré que la voix du lecteur, les mouvements de sa langue, l'encre sur la page, et même les poitrines qui mémorisent le texte étaient incréés. En prétendant que l'Attribut divin (la Parole) résidait matériellement dans l'encre, le papier ou le corps humain, ils ont attribué à des éléments terrestres un caractère divin. Ils ont ainsi violé le fondement islamique absolu selon lequel Allah et Ses Attributs sont totalement distincts et séparés de Sa création (bâ'inûn min khalqihi). Ainsi, là où les jahmiyyah affirmaient que le Coran devenait créé dès qu'il se manifestait dans le monde matériel, les ḥulûliyyah ont soutenu l'extrême inverse en attribuant un caractère incréé aux supports matériels.

1) La Parole d'Allah et Ses Attributs subsistent en Son Essence et ne se mélangent pas aux essences des créatures

🔷 Abû al Walîd a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, il n'est pas séparé (bâ'in) d'Allah ». [Masâ'il al Imâm Aḥmad d'Abû Dâwûd n°1717]

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Le Coran est la Parole d'Allah, et il n'est pas créé. Et l'on ne doit pas faiblir à dire : il n'est pas créé. Et la Parole d'Allah n'est pas séparée de Lui, et rien de Lui n'est créé ». [Al jâmi' li 'ulûm al Imâm Aḥmad 3/25]

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « Si l'on dit à l'opposant : « Vois-tu le Coran (en tant qu'Attribut réel d'Allah) dans les exemplaires (Masâḥif) ? » S'il répond : « Oui », il prétend alors qu'une partie des Attributs d'Allah peut être vue dans ce monde. Ceci est un rejet de la Parole d'Allah, Puissant et Majestueux [dont voici une traduction rapprochée] : « Les regards ne peuvent l'atteindre — dans ce bas-monde — alors qu'Il saisit tous les regards ». Mais s'il répond : « On voit l'écriture du Coran », alors il en revient à [admettre que cela fait partie de] la création ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 115]

Quant à moi, pour confondre le ḥulûlî, je lui dis : « La Parole d'Allah fait-elle partie de l'Essence d'Allah, ou en est-elle séparée ? » Réponse obligée : « Elle est liée à Son Essence ». Ensuite, je lui dis : « Le Coran que je possède dans mon tiroir (le Muṣḥaf, le livre composé de papier et d'encre) se trouve-t-il dans ma chambre ? » Réponse obligée : « Oui ». Je conclus : « Si tu affirmes que ce Coran physique est littéralement la Parole d'Allah incréée (l'Attribut lui-même), et que l'Attribut ne se détache pas de l'Essence... alors tu es en train de dire que l'Essence d'Allah est enfermée dans mon tiroir ». Au fond qu'est-ce qui vous différencie donc de Jahm ibn Ṣafwân, ô ḥulûliyyah, qu'Allah vous accorde la guidée ?

🔷 Muḥammad ibn Sulaymân al Jawharî a dit : « J'ai demandé à Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥanbal : « Que dis-tu au sujet du Coran ? » Il a répondu : « À propos de quel aspect interroges-tu ? » J'ai répondu : « La Parole d'Allah ». Il a alors dit : « C'est la Parole d'Allah et elle n'est pas créée. N'aie aucune gêne à dire : « Elle n'est pas créée ». Car la Parole d'Allah vient d'Allah et de l'Essence d'Allah, et Allah l'a prononcée, et rien venant d'Allah n'est créé » ». [Al ibânah al kubrâ n°224]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « [Les gens de la Sunnah] disent : « Le Savant [Allah], par Son Essence parfaite et avec l'intégralité de Sa Science, est au-dessus de Son Trône, et Sa Science n'est pas séparée de Lui. Il sait, par Sa Science qui est en Lui-même, ce qui est dans les cieux, ce qui est sur la terre et ce qui se trouve sous le sol, et ce, malgré la distance immense qui les sépare ». Le sens de leur parole : « Sa Science est sur terre » s'inscrit donc dans cette explication précise, et non selon le mensonge que tu leur as imputé en prétendant qu'ils croiraient que la Science d'Allah est arrachée de Lui et matérialisée sur terre. Si tel était le cas, ils seraient dans l'ignorance et l'égarement tout comme toi et tes maîtres, [Bishr] al Marîsî, Ibn ath Thaljî et leurs semblables ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 183]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « En revanche, si tu coupais la main [de cet homme], l'endroit de l'amputation serait clairement visible sur lui, et le membre coupé serait distinctement visible en un autre lieu. C'est pourquoi nous disons : le statut de la parole est totalement différent de celui de ces autres attributs [...], il ne fait aucun doute qu'elle demeure l'attribut de celui qui parle, car c'est de lui qu'elle a émané ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 184]

Le concept clé du ḥulûl (incarnation) repose sur l'idée qu'une partie de la divinité (ou de ses attributs) s'est détachée ou déplacée pour habiter le monde créé. Ad Dârimî utilise l'exemple de la main coupée pour montrer l'absurdité de cette logique matérielle appliquée à Allah. Si la Parole d'Allah (le Coran) entrait en fusion ou s'incarnait dans les poitrines ou les feuillets de manière substantielle, cela signifierait qu'une partie d'Allah se serait détachée de Son Essence pour habiter ailleurs. Or, ad Dârimî démontre que l'Attribut de la Parole émane d'Allah sans Le quitter, sans Le diminuer, et sans se détacher pour s'installer dans un lieu créé. Allah reste distinct de Sa création (bâ'in min khalqihi), élevé sur Son Trône, tandis que Sa Parole est entendue et lue ici-bas sans aucune interpénétration des essences.

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « De plus, la parole ne subsiste pas par elle-même sous la forme d'un corps matériel que l'on pourrait voir ou observer indépendamment de lui (le locuteur). [Pourtant], sa parole se propage à travers les horizons par la bouche d'autrui, et elle lui demeure attribuée ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 184]

Les ḥulûliyyah ont tendance à concevoir les Attributs divins (comme la Parole) ou l'Essence divine comme des fluides ou des réalités physiques qui s'injectent, se

matérialisent ou s'incarnent dans les créatures (dans la poitrine des hommes, dans le papier, ou dans l'univers). Ad Dârimî brise cette conception matérialiste en expliquant que la parole a un statut unique : elle se transmet et se propage par la bouche des créatures sans jamais devenir un corps physique indépendant et sans jamais se mélanger substantiellement avec le messager qui la transmet. Elle reste l'attribut exclusif de son auteur. Il n'y a donc aucune fusion d'essences (ittiḥâd) ni aucune incarnation (ḥulûl) lorsque le Coran est récité sur terre.

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Et le Coran est Sa Parole qui est sortie de Lui et par laquelle Il a parlé. Il ne subsiste pas par lui-même en tant que corps en dehors d'Allah, existant de manière perceptible, ou perçu [uniquement] lorsque la récitation et les langues l'établissent, de sorte que lorsque la récitation cesse, il se dissimule et l'on n'en perçoit plus rien. Il n'a d'existence propre que s'il est manifesté par un livre écrit. Il y a donc une vaste différence entre l'Esprit d'Allah, la Maison d'Allah, le serviteur d'Allah, et le Coran qui est l'essence même de la Parole d'Allah émanant de Son Être ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 211]

🔷 Ibn Baṭṭah a dit : « « et y a fait du soleil une lampe » : son sens est « Il a créé ». Or, le soleil est lumière et chaleur, et il est visible : cela est-il possible concernant le Coran (en tant qu'Attribut d'Allah) ? Et Il a dit : « et à qui J'ai donné des biens étendus » : c'est-à-dire : « J'ai créé ». Et les biens existent, ils se pèsent, se comptent, se dénombrent et sont connus, alors le Coran peut-il être pesé ? Et Il a dit : « Et c'est Allah qui vous a fait de la terre un tapis ». Et elle existe, on y marche et on la laboure, une telle chose est-elle possible concernant le Coran ? » [Al ibânah al kubrâ 6/149]

🔷 Ibn Baṭṭah a dit : « Certes, Allah n'a cessé d'être, avec Sa Force, Sa Grandeur, Sa Puissance, Sa Science, Sa Générosité, Sa Majesté et Son Autorité : Parlant, Savant, Fort, Puissant, Omnipotent, Roi. Ces Attributs, aucun d'entre eux, n'est séparé de Lui, ni détaché de Lui, et ils ne se divisent pas ni ne se fragmentent. Au contraire, ils sont de Lui et ce sont Ses Attributs. Il en est de même pour le Coran : c'est la Parole d'Allah, et la Parole d'Allah est de Lui (provient de Lui) ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 101]

🔷 Al Qâḍî Abû Ya'lâ a dit : « Car même si nous disons que le Coran est réellement écrit, et que l'écriture est ce qui est écrit, nous ne disons pas qu'il réside (ou s'incarne) dans le parchemin, ni dans le papier, ni dans la tablette. Ainsi, la combustion de son support n'implique pas sa combustion, car il ne réside pas [intrinsèquement] dans le support de son écriture ». [Ibṭâl at ta'wîlât n°368]

🔷 Ibn al Bannâ al Ḥanbalî a dit : « Sa Parole ne ressemble pas à la parole des créatures, contrairement à ce que disent les mushabbihah (ceux qui comparent Allah aux créatures). Elle n'est pas non plus un corps, contrairement à ce que dit an Nadhdhâm ». [Ar radd 'alâ al mubtadi'ah p. 121]

Le ḥulûl (l'incarnation) implique une présence matérielle : pour pouvoir se mélanger physiquement à l'encre, au papier ou aux poitrines humaines, il faudrait que la Parole ait une forme physique. C'est ce qu'affirmait Nadhdhâm le mu'tazilî, et cela est une mécréance abjecte envers Allah le Très-Haut.

🔷 'Abd al Wahhâb ibn al Ḥanbalî a dit : « Et un groupe de gens dit : « Le Coran est dans les poitrines et y est mélangé ». Ils se sont égarés en cela, car le Coran est l'Attribut d'Allah, Exalté soit-Il, et Ses Attributs ne s'incarnent pas (ne résident pas) dans les choses créées à la manière dont une chose s'intègre dans une autre. Et quiconque affirme cela est un ḥulûlî (partisan de l'incarnation). Et je dis : le Coran est dans les poitrines, et il est distinct des poitrines, sans y être mélangé ni y résider, car les poitrines sont créées et le Coran est incréé. Et tout ce qui relève des Attributs d'Allah, Exalté soit-Il, est incréé, tandis que tout ce qui relève des attributs des serviteurs est créé ». [Ar risâlah al wâḍiḥah fî ar radd 'alâ al ashâ'irah]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Celui qui dit que la parole (al kalâm) est autre que celui qui parle (al mutakallim), et que le dire (al qawl) est autre que celui qui dit (al qâ'il), en voulant dire par là qu'elle est distincte et séparée de Lui, commet une erreur et un égarement. C'est l'opinion de ceux qui disent que le Coran est créé, car ils prétendent qu'aucun Attribut parmi les Attributs d'Allah, ni le Coran ni aucun autre, ne subsiste en Lui ». [Majmû' al fatâwâ 12/560]

2) Les contenants/supports physiques qui contiennent la Parole d'Allah sont-ils créés ?

Une nouvelle catégorie de ḥulûliyyah a essaimé dernièrement, parmi leurs croyances : que si le Coran se trouve écrit sur un support, il en résulte que celui qui dit que ce support est créé tombe dans la mécréance par attribution de la création au Coran. Selon cette croyance, il faudrait faire le takfîr de quelqu'un qui dit que la surface terrestre est créée car il y a sans doute sur terre des gens qui ont écrit du Coran sur elle quelque part, ou faire le takfîr des savants qui ont dit que la Table Gardée était créée (voir la parole de l'Imam Aḥmad ci-dessous).

Voici par exemple deux narrations qu'ils utilisent pour défendre leur dogme :

🔷 'Uthmân ibn 'Affân (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je n'aimerais pas qu'un jour ou une nuit s'écoule sans que je ne regarde dans la Parole d'Allah (le Coran) ». [Az zuhd de l'Imam Aḥmad n°681]

🔷 Ibn Abî Mulaykah a dit : « 'Ikrimah ibn Abî Jahl prenait le Muṣḥaf, le plaçait sur son visage, pleurait et disait : « Le Livre de mon Seigneur, la Parole de mon Seigneur ! » » [Kitâb al jihâd n°56]

Ils disent donc : « Les pieux prédécesseurs ont jugé que le Muṣḥaf était le Coran, or le Coran est la Parole d'Allah incréée, ainsi nous en déduisons que le Muṣḥaf (intrinsèquement) est la Parole d'Allah incréée également ».

Nous leur demanderons simplement : « Quel est le jugement de celui qui dit que 'Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) est incréé ? » Ils diront : « C'est un mécréant ». Puis nous continuerons : « Et quel est le jugement de celui qui dit que la Parole d'Allah est créée ? » Ils répondront aussi : « Mécréant ». Nous leur dirons donc : « Comment faites-vous dans votre madhhab à propos du verset qui dit que 'Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) est la Parole d'Allah qu'Il envoya à Maryam ? Vous êtes obligés de par votre littéralisme d'affirmer que 'Îsâ est incréé car il est la Parole d'Allah qu'Allah envoya à Maryam. Or la Parole d'Allah est incréée… alors comment faites-vous ? N'allez-vous pas vous convertir au christianisme ? »

Pour comprendre cette apparente contradiction et sortir de ce littéralisme aveugle, il faut revenir aux fondements de la langue arabe et à sa rhétorique (balâghah). L'expression employée dans le Coran pour 'Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ), tout comme celle employée par les pieux prédécesseurs pour le Muṣḥaf, relève de ce que les linguistes appellent le majâz mursal, que l'on traduit en français par la métonymie. La métonymie est une figure de style extrêmement courante qui consiste à désigner un concept par le nom d'un autre concept qui lui est logiquement associé. Ce procédé n'est pas propre à l'arabe, nous l'utilisons tous les jours sans même nous en rendre compte.

Prenons un exemple de la vie courante : Lorsque quelqu'un dit : « J'ai bu un verre », personne de sensé ne pensera que cette personne a brisé, mâché et avalé le récipient en verre. Elle a bu le contenu (l'eau ou le jus), mais par commodité, par raccourci et par usage, elle a utilisé le mot désignant le contenant. La langue arabe, et le Coran en particulier, regorge de ces relations linguistiques. Or, la métonymie n'est pas unique, il en existe de nombreuses catégories selon le lien logique qui unit les deux termes. Pour déconstruire l'ambiguïté de ces nouveaux ḥulûliyyah, il suffit de distinguer les deux types de métonymies qui sont à l'œuvre dans nos exemples :

1. Le cas de 'Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) : La relation de causalité (al 'alâqah as sababiyyah)

Lorsque 'Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) est nommé dans le Coran « Sa Parole » (Kalimatuhu), il s'agit d'une métonymie basée sur la cause et l'effet. On donne à l'effet (la créature/le résultat) le nom de la cause qui l'a engendré. Îsâ (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ) est un être humain de chair et de sang, il est donc une créature. Cependant, contrairement aux autres hommes, il a été créé sans père, déclenché directement par la Parole créatrice d'Allah : le commandement « Sois ! » (Kun). Il n'est pas l'Attribut éternel de la Parole incarné, il en est le résultat direct. L'appeler « Parole » est une métonymie majestueuse pour rappeler l'origine miraculeuse et directe de sa création.

2. Le cas du Muṣḥaf : La relation du contenu (al 'alâqah al hâlliyyah)

Le raisonnement est similaire, mais le lien logique est différent lorsqu'on parle du Muṣḥaf. Ici, la métonymie repose sur le contenant et le contenu, exactement comme dans notre exemple du verre d'eau. On nomme le support matériel (le contenant/le réceptacle) par la chose immatérielle ou sacrée qui s'y trouve (le contenu). Le Muṣḥaf physique (le papier d'usine, l'encre, la reliure en cuir) est une fabrication matérielle, humaine et périssable, donc fondamentalement créée. En revanche, le Coran qu'il renferme est incréé. Lorsque 'Ikrimah pleurait en tenant le Muṣḥaf contre son visage et disait : « Le Livre de mon Seigneur, la Parole de mon Seigneur ! », il ne vénérait pas le papier en tant que matière divine incréée. Il désignait le support physique qu'il tenait entre ses mains par le nom de son contenu sacré. De la même manière, lorsque le Prophète ﷺ a interdit de voyager avec le « Coran » en terre hostile de peur qu'il ne tombe entre les mains des ennemis, il parlait du Muṣḥaf (l'objet physique qui peut être volé), en le nommant par ce qu'il contient.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Ne voyagez pas avec le Coran, car je ne suis pas rassuré à l'idée que l'ennemi puisse en prendre possession ». [Muslim 1869]

Ayyûb (l'un des narrateurs) a dit : « L'ennemi en a effectivement pris possession, et ils l'utilisent pour argumenter contre vous ». Quant à moi, je dis : « Est-il possible qu'un polythéiste prenne possession d'un Attribut d'Allah incréé ? »

Abû al Muṭarrif al Qanâzaʿî a dit : « Le sens de l'interdiction du Prophète ﷺ de voyager avec le Coran en territoire ennemi est la crainte que les Maṣâḥif ne tombent entre les mains de l'ennemi et qu'ils ne les brûlent ». [Tafsîr al muwaṭṭa 2/580]

Al Wâḥidî a dit : « Et ce qui est visé par le Coran : c'est le Muṣḥaf, d'après sa parole ﷺ : « Il a interdit de voyager avec le Coran en territoire ennemi », c'est-à-dire le Muṣḥaf ». [At tafsîr al basîṭ 21/261]

Voici d'autres exemples où le terme « Coran » est utilisé dans le cadre de la métonymie, ou alors les bonnes œuvres etc.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Lisez le Coran, car il viendra le Jour de la Résurrection en intercédant pour ses compagnons. Lisez les deux lumineuses : al

Baqarah et Âl 'Imrân, car elles viendront le Jour de la Résurrection comme deux nuages, ou comme deux ombres, ou comme deux troupes d'oiseaux en rangs, plaidant (intercédant) pour leurs compagnons. Lisez la sourate al Baqarah, car la prendre est une bénédiction, l'abandonner est un regret, et les magiciens ne peuvent la vaincre ». [Muslim 804]

Ibn Qutaybah a dit : « [Le Prophète ﷺ] a voulu dire que la récompense de ces deux sourates viendra à celui qui les récitait, au point de lui faire de l'ombre le Jour de la Résurrection. De même, sa récompense parviendra à l'homme dans sa tombe, et elle viendra à l'homme le Jour de la Résurrection pour plaider (argumenter) en sa faveur ». [Ta'wîl mukhtalif al ḥadîth p. 376]

Ibn Baṭṭah a dit : « Et [concernant] l'autre hadith : « Al Baqarah et Âl 'Imrân viendront comme s'il s'agissait de deux nuages », celui [qui prend cela au sens littéral] s'est trompé dans son interprétation. En réalité, ce qui est visé dans ces hadiths, et dans sa parole : « Le Coran viendra, al Baqarah viendra, la prière viendra, le jeûne viendra », c'est que la récompense de tout cela viendra. Tout ceci est clairement expliqué dans le Livre et la Sunnah. Allah, Puissant et Majestueux, a dit [dans S99V7-8 dont voici une traduction rapprochée] : « Quiconque fait un bien du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal du poids d'un atome, le verra » ». [Al ibânah al kubrâ 6/193]

Ibn Taymiyyah a dit : « Et Aḥmad, ainsi que d'autres parmi les Imams de la Sunnah, ont expliqué ce hadith en affirmant que ce qui est visé ici, c'est la venue de la récompense de [la sourate] al Baqarah et de Âl 'Imrân. Cela correspond à ce qui a été mentionné par ailleurs concernant la venue des œuvres dans la tombe et le Jour de la Résurrection, où ce qui est voulu [à chaque fois], c'est la récompense de ces œuvres ». [Majmû' al fatâwâ 5/398]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le jeûne et le Coran intercéderont pour le serviteur le Jour de la Résurrection. Le jeûne dira : « Ô Seigneur, je l'ai empêché de manger et de satisfaire ses désirs durant la journée, permets-moi donc d'intercéder pour lui ». Le Coran dira : « Ô Seigneur, je l'ai empêché de dormir durant la nuit, permets-moi donc d'intercéder pour lui ». Ainsi, ils intercéderont tous deux pour lui ». [Aḥmad n°6626]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le Coran prendra la forme d'un homme le Jour de la Résurrection et intercédera pour son compagnon ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 73]

🔷 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le caractère du Messager d'Allah ﷺ était le Coran ». [Bukhârî 3610]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Les gens de bien (qui accomplissent les bonnes œuvres) dans l'ici-bas seront les gens de bien dans l'au-delà, et les gens du blâmable dans l'ici-bas seront les gens du blâmable dans l'au-delà. Certes, Allah ressuscitera la bonne œuvre le Jour de la Résurrection sous l'apparence d'un homme musulman. Il viendra à son compagnon lorsque sa tombe s'ouvrira, essuiera la poussière de son visage et lui dira : « Réjouis-toi, ô allié d'Allah, de la sécurité et de la générosité d'Allah. Ne sois pas effrayé par les horreurs du Jour de la Résurrection que tu vois ». Il ne cessera de lui dire : « Prends garde à ceci, évite cela », apaisant ainsi sa frayeur jusqu'à ce qu'il lui fasse traverser le pont. Une fois le pont franchi, l'allié d'Allah se dirigera vers ses demeures au Paradis. Alors, la bonne œuvre se détournera de lui, et l'homme s'y accrochera en disant : « Ô serviteur d'Allah, qui es-tu ? Toutes les créatures m'ont abandonné dans les terreurs du Jour de la Résurrection, sauf toi. Qui es-tu donc ? » Il répondra : « Ne me reconnais-tu pas ? » L'homme dira : « Non ». Il dira alors : « Je suis la bonne œuvre que tu as accomplie ici-bas. Allah m'a envoyé sous forme d'une création pour te récompenser aujourd'hui par moi » ». [Kanz al 'ummâl n°17001]

Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « D'autre part, tout être doué de raison et de discernement a compris que la Parole ne se transforme pas d'elle-même en une forme matérielle dotée d'une langue et d'une bouche, capable de parler et d'intercéder. Ainsi, lorsque la communauté des musulmans s'est accordée à reconnaître qu'il en est ainsi, ils ont su qu'il s'agit en réalité de la récompense [de cette Parole], qu'Allah, par Sa toute-puissance, matérialise sous la forme d'un homme qui vient annoncer la bonne nouvelle au croyant. Car si le Coran [en lui-même] était une forme physique semblable à celle d'un être humain, il ne pourrait pas se diviser en plus d'un million de formes distinctes pour venir se présenter sous l'aspect de plus d'un million d'intercesseurs ou d'accusateurs. En effet, la logique veut qu'une forme unique, lorsqu'elle se présente à une personne donnée, disparaisse pour les autres. C'est là une vérité rationnelle que seul un parfait ignorant peut ignorer. Ceci est analogue au hadith [...] : « Certes, lorsque l'homme meurt, ses bonnes œuvres viennent à lui sous la forme d'un homme doté du plus bel aspect, des plus beaux vêtements et de l'odeur la plus agréable. Le défunt lui dit

alors : « Qui es-tu ? » L'homme répond : « Je suis ta bonne œuvre. Tu me voyais ainsi vertueux [dans le bas-monde], et c'est pourquoi tu me vois aujourd'hui sous cet aspect vertueux : tu me savais bon, et c'est pourquoi tu me vois aujourd'hui si agréable ». De la même manière, la mauvaise œuvre vient à son auteur, lui tient un discours similaire et lui annonce le châtiment d'Allah ». Or, l'œuvre de ces deux personnes, qu'il s'agisse de la prière, de l'aumône légale, du jeûne ou de toute autre bonne action pour l'un, ou bien de la fornication, de l'usure, du meurtre injuste ou de tout autre péché pour l'autre s'est pourtant déjà estompée et a disparu dans le bas-monde. C'est donc Allah qui, par Sa toute-puissance, matérialise pour le croyant et le débauché la récompense ou le châtiment de leurs actes, afin qu'ils leur annoncent leur sort : un honneur immense pour le croyant, et un immense regret pour le mécréant ». [An naqḍ ʿalâ al Marîsî p. 192]

En réponse aux ḥulûliyyah qui font le takfîr de celui qui affirme la création des contenants, voici des paroles décisives à ce propos, qu'elles abordent le Muṣḥaf qui contient la Parole d'Allah, la Table Gardée qui contient la Parole d'Allah, etc.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, Allah m'a révélé : « J'ai fait descendre sur toi un Livre que l'eau ne peut effacer, tu le réciteras en dormant et en étant éveillé » ». [Khalq afʿâl al ʿibâd p. 86]

Si on prend un Muṣḥaf et qu'on le passe sous l'eau, l'encre va couler et s'effacer. Pourtant, le hadith dit que « l'eau ne peut le laver », pourquoi ? Parce que le support physique n'est pas l'essence du Coran. Le véritable Coran est la Parole d'Allah, incréée, préservée dans les cœurs. L'eau peut détruire la matière créée, mais elle ne peut pas toucher l'Attribut incréé du Créateur.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Si le Coran était placé dans une peau (ihâb), puis jeté dans le feu, il ne brûlerait pas ». [Aḥmad n°16725]

Ibn Qutaybah a dit : « Cela veut dire que si le Coran est écrit sur une peau (ihâb), puis qu'elle était jetée dans le feu, la peau et l'encre brûlerait, mais le Coran (en tant que Parole incréé d'Allah) ne brûlerait pas ». [Taʾwîl mukhtalif al ḥadîth 1/290]

🔷 ʿAlî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) a dit : « Par Allah, par Allah ! Prenez garde à l'exagération concernant ʿUthmân et à votre parole l'appelant « le destructeur de Muṣḥaf ». Par Allah, il ne les a détruits qu'avec l'accord d'un groupe d'entre nous, les Compagnons de Muḥammad ﷺ. Il nous a rassemblés et a dit : « Que dites-vous de ces récitations sur lesquelles les gens divergent, au point où un homme en rencontre un autre et lui dit : « Ma récitation est meilleure que ta récitation », et « Ma récitation est supérieure à la tienne ? » [...] » ». [Al ibânah al kubrâ n°87]

Si le Muṣḥaf était le Coran lui-même en tant qu'Attribut non séparé de l'Essence d'Allah, serait-il approprié de dire : « Le destructeur de Masâḥif ? » Quel est le jugement de celui qui prétend détruire un Attribut incréé d'Allah ?

🔷 ʿAbdullâh ibn Masʿûd (qu'Allah l'agrée) a dit : « Certes, ce Coran qui se trouve parmi vous est sur le point de vous être retiré ». Shaddâd dit : « Ô ʿAbdallâh ibn Mas'ûd, comment pourrait-il nous être retiré alors qu'Allah l'a fermement ancré dans nos cœurs et que nous l'avons consigné dans nos manuscrits (Maṣâḥif) ? » Il répondit : « Il voyagera [disparaîtra] en une seule nuit : ce qui est dans les cœurs sera arraché [effacé], et ce qui est dans les manuscrits disparaîtra ». [Khalq afʿâl al ʿibâd p. 86]

🔷 Ibn ʿAbbâs (qu'Allah l'agrée) a dit : « Certes, Allah, Puissant et Majestueux, a créé une Table Gardée d'une perle blanche, ses couvertures sont de rubis rouge, son calame est de lumière, son écriture est de lumière. Il y regarde chaque jour trois cent soixante fois : à chaque regard, Il fait vivre, Il fait mourir, Il donne la puissance et Il humilie. Il fait ce qu'Il veut ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°1225]

🔷 Ibn al Ḥanafiyyah a dit qu'on l'interrogea sur la vente des Maṣâḥif. Il dit : « Il n'y a pas de mal à cela. On ne vend que le papier ». [Al Maṣâḥif 2/608]

🔷 Qatâdah a dit : « Il est détestable (note : les Salafs avaient l'habitude d'utiliser le mot « détestable » (makrûh) concernant les actes interdits) pour un homme de jurer par l'affranchissement [d'un esclave] ou par le divorce, on ne doit jurer que par Allah. Et il est également détestable de jurer par le Muṣḥaf (l'exemplaire du Coran) ». [Muṣannaf de ʿAbd ar Razzâq n°15932]

🔷 Ibn Jurayj a dit : « J'ai entendu un homme interroger 'Aṭâ en disant : « J'ai juré par la Demeure (la Ka'bah), ou j'ai dit : « Et par le Livre d'Allah » ». 'Aṭâ répondit alors : « Ni l'un ni l'autre ne sont ton Seigneur, ce ne sont pas des serments valables » ». [Muṣannaf de 'Abd ar Razzâq n°15934]

Abû Isḥâq a dit : « Il se peut que 'Aṭâ ait voulu dire par là que l'homme avait juré par les deux couvertures contenant l'écriture, et qu'il n'avait pas juré par la Parole d'Allah subsistant par Son Essence, qui est un Attribut parmi les Attributs de Son Essence ». [Al jâmi' li masâ'il al mudawwanah d'Ibn Yûnus as Ṣiqillî 6/357]

🔷 'Ubaydullâh ibn 'Iyâḍ al Qârî a dit : « 'Abdullâh ibn Shaddâd est venu et est entré chez 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée), alors que nous étions auprès d'elle. Il dit : « Lorsque les critiques portées contre 'Alî et sa séparation [d'avec ses opposants] lui parvinrent, il ordonna à un muezzin d'annoncer qu'aucun homme ne devait entrer auprès de l'Émir des croyants s'il n'avait pas mémorisé le Coran. Lorsque la maison fut remplie des lecteurs, il apporta un immense exemplaire (du Coran) et le posa devant lui. Il se mit alors à le frapper de ses mains en disant : « Ô Muṣḥaf, parle aux gens ! » Les gens l'interpellèrent en disant : « Ô Émir des croyants, que demandes-tu ? Ce n'est que de l'encre sur du papier, et nous, nous apprenons ce que nous y voyons. Que veux-tu donc ? [...] » » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 87]

Quel est donc le statut juridique (ḥukm) de celui qui dit que le Muṣḥaf est de l'encre (midâd) sur du papier (waraq) ? N'est-il pas, selon votre propre logique, un lafdhî partisan d'al Karâbîsî, ô ḥulûliyyah ?

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Puis Jahm a avancé une autre prétention : Allah dit [dans un verset dont voici une traduction rapprochée] : « Il a créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux en six jours ». Il a prétendu que le Coran ne peut exister qu'à l'intérieur des cieux, de la terre, ou de ce qui est entre eux, semant ainsi la confusion parmi les gens et masquant la vérité (en prenant pour appui ce verset afin d'affirmer sa création). Nous lui avons dit : « N'est-ce pas qu'Allah — magnifiée soit Sa Louange — a appliqué [la notion de] création et de créé à ce qui se trouve dans les cieux, la terre et ce qui est entre eux ? » Ils ont dit : « Oui ». Nous avons dit : « Y a-t-il quelque chose de créé au-dessus des cieux (ajout : il fait référence à la Table Gardée, au Trône etc.) ? » Ils ont dit : « Oui ». Nous avons alors dit : « Pourtant, Il n'a pas inclus ce qui est au-dessus des cieux parmi les choses créées. Les gens de science savent qu'au-dessus des sept

cieux se trouvent le Piédestal (al Kursî), le Trône (al 'Arsh), la Table Gardée (al Lawḥ al Maḥfûdh), les voiles, ainsi que de nombreuses autres choses qu'Il n'a pas nommées. Il ne les a pas incluses parmi les choses créées. Et en vérité, l'information provenant d'Allah a seulement été spécifiée concernant les cieux, la terre et ce qui est entre eux » ». [Ar radd 'alâ al jahmiyyah p. 127]

Jahm a soutenu que puisque tout ce qui se trouve entre les cieux et la terre est créé, le Coran devait obligatoirement l'être également puisqu'il s'y trouve. L'Imam Aḥmad a répondu en démontrant que ce verset a une portée générale mais n'englobe pas tout de manière absolue. Ainsi, bien que le Coran soit récité, mémorisé et écrit entre les cieux et la terre, il n'est pas inclus parmi les choses créées, car il est l'Attribut du Créateur. L'Imam Aḥmad a mis en évidence la faille dans le raisonnement de Jahm en soulignant qu'Allah a exclu de ce verset des éléments situés au-dessus des cieux (comme le Trône, le Piédestal et la Table Gardée qui sont créés), prouvant ainsi que l'argument de Jahm, basé sur une compréhension stricte et limitative de l'espace pour définir ce qui est créé, était caduc.

🔷 Ishâq ibn Râhawayh a dit : « Quant aux contenants (les supports physiques et les cœurs), qui pourrait douter qu'ils soient créés ? Allah le Très-Haut a dit [dans des versets dont voici une traduction rapprochée] : « Et par un Livre écrit (tracé), sur un parchemin déployé » et « Mais c'est plutôt un Coran glorifié, préservé sur une Table (auprès d'Allah) ». Il a ainsi mentionné qu'il est préservé et qu'il est écrit (tracé) ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 47]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Ensuite, l'opposant a argumenté, pour promouvoir sa doctrine, avec la plus hideuse des analogies. Il a dit : « Vois-tu, si tu écrivais un nom sur un bout de parchemin et qu'ensuite le parchemin brûlait, n'est-ce pas seulement le parchemin qui brûle sans que le feu ne nuise en rien au nom ? » On répondra à cet égaré, qui ne sait pas ce qui sort de sa propre tête : « Le parchemin et l'écriture du nom ne sont pas la même chose que le nom lui-même. Si le parchemin brûle, l'écriture brûle, mais le Nom d'Allah Lui reste, ainsi que sur la langue de celui qui l'a écrit, tout comme il l'était avant d'être écrit. Le feu ne diminue en rien le nom, ni celui à qui appartient ce nom. De même, s'il s'agissait des noms de créatures, le feu ne diminuerait en rien ni leurs noms ni leurs corps. Pareillement, si tu écrivais « Allah » en l'épelant sur un bout de papier, le papier brûlerait, tandis qu'Allah, dans Sa perfection, est au-dessus de Son Trône. De la même façon, si un homme était dessiné sur un

parchemin qui serait ensuite jeté au feu, le parchemin brûlerait, mais la personne représentée n'en souffrirait nullement. Il en va de même pour le Coran : si tous les manuscrits venaient à brûler, cela ne diminuerait pas le Coran lui-même d'une seule lettre. De même, si tous les récitateurs venaient à brûler, ou à être tués, ou à mourir, le Coran demeurerait dans sa perfection tel qu'il était, sans qu'une seule lettre n'en soit retranchée, car c'est de Lui qu'il a émané, et c'est vers Lui qu'il retournera lors de l'anéantissement de la création, complet et sans diminution » ». [An naqḍ ʻalâ al Marîsî p. 50]

🔷 Ibn Baṭṭah a dit : « Et parmi ce par quoi le jahmî a trompé celui qui n'a pas de science, c'est de dire : « Le Coran est dans la Table Gardée, et la Table est limitée, et tout ce qui est limité est créé », bien que le jahmî renie la Table Gardée, et rejette le Livre d'Allah et Sa Révélation à ce sujet. Mais il le reconnaît dans un endroit où il espère y trouver un argument pour sa mécréance. Le jahmî a alors dit : « Certes la Table, avec ce qu'elle contient, est créée, et il n'est pas permis qu'une chose créée contienne une chose non créée ». Ils ont donc été affreux dans l'interprétation et ont mécru en la Révélation de bien des manières. Et cela parce que le Coran fait partie de la Science d'Allah, et la Science d'Allah, Sa Parole et l'ensemble de Ses Attributs, tout cela est antérieur à la Table Gardée, avant elle et avant la Plume. Et c'est ainsi qu'a dit Ibn 'Abbâs, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Certes, la première chose qu'Allah a créée est la Plume, puis Il lui a dit : « Écris ». Elle a donc écrit dans la Table Gardée. Ainsi, Sa création de la Plume et de la Table se fit par la Parole d'Allah, Puissant et Majestueux, à tous deux : « Soyez ». Donc Sa Parole est avant Sa création, et ce qui est dans la Table est Sa Parole » ». [Al ibânah al kubrâ 6/207-208]

Nous lisons également concernant la création de la Plume :

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, le Trône d'Allah Puissant et Majestueux était sur l'eau, et Il a créé la Plume qui a alors écrit tout ce qui allait exister de Sa création. Ensuite, ce Livre a glorifié Allah et L'a magnifié pendant mille ans avant qu'Il ne commence à créer quoi que ce soit de la création ». [Tafsîr at Ṭabarî 15/249]

🔷 Ibn 'Umar (qu'Allah l'agrée) a dit : « Allah ('azza wa jal) a créé quatre choses de Sa Main : Âdam (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ), le Trône, la Plume et les Jardins d'Éden. Puis, Il a dit au reste de la création : « Sois », et elle fut ». [Ash Sharî'ah d'al Âjurrî n°756]

🔷 Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) a dit : « La première chose qu'Allah a créée fut la Plume (al Qalam) [...] ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°38619]

🔷 Al Ḥasan ibn al Bazzâr a dit : « Il a été dit à Abû 'Abdillâh [l'Imam Aḥmad] : « Certes, Luwayn a dit : « La première chose qu'Allah a créée est la Plume ». Ainsi, la première des créations est la Plume, et la Parole d'Allah précède la création de la Plume ». Abû 'Abdillâh a alors approuvé cela et a dit : « Il a certes présenté un argument décisif contre eux à travers ce qu'il a rapporté » ». [Al ibânah al kubrâ n°217]

🔷 L'Imam al Barbahârî a dit : « Toute chose pour laquelle Allah a décrété l'anéantissement périra, à l'exception du Paradis et de l'Enfer, du Trône ('Arsh), du Piédestal (Kursî), de la Table Gardée (Lawḥ), de la Plume (Qalam) et de la Trompe (Ṣûr). Rien de tout cela ne disparaîtra jamais ». [Sharḥ as Sunnah n°50]

De même, nous lisons sur la création du papier et de l'encre :

🔷 « Et la Parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité. Nul ne peut modifier Ses Paroles ». [trad. S6V115]

Ce verset affirme que la véritable Parole d'Allah est éternelle et strictement inaltérable, ce qui s'oppose directement à la nature du support matériel. En effet, l'expérience humaine montre clairement que l'encre peut s'effacer ou se diluer, et que le papier jaunit, se déchire ou se consume par le feu. Puisque ces éléments physiques subissent inévitablement l'usure, le changement et la destruction au fil du temps, ils ne possèdent pas l'attribut d'inaltérabilité absolue mentionné dans le texte. Cela démontre de façon logique que l'encre et le papier sont des objets créés, limités et vulnérables, servant uniquement de réceptacle matériel pour véhiculer la Parole divine, qui elle, demeure totalement incréée.

🔷 « Dis : « Si la mer était une encre [pour écrire] les Paroles de mon Seigneur, certes la mer s'épuiserait avant que ne soient épuisées les Paroles de mon Seigneur, quand même Nous lui apporterions son équivalent comme renfort » ». [trad. S18V109]

Ismâ'îl ibn Muḥammad al Aṣbahânî a dit : « [Allah] a également dit dans Son Livre [dans un verset dont voici une traduction rapprochée] : « Dis : « Si la mer était une encre [pour écrire] les Paroles de mon Seigneur » ». Ceci est expliqué par la Parole du Très-Haut [dont voici une traduction rapprochée] : « Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames (plumes) ». Cela signifie que si l'on écrivait les Paroles d'Allah avec cela, et que la mer servait d'encre, l'eau de la mer s'épuiserait, si elle était de l'encre, elle tarirait, mais les Paroles de notre Seigneur ne s'épuiseraient point. Et Il ne désignait pas par « mer » une seule mer. Allah le Très-Haut nous a informés que si l'on apportait l'équivalent de la mer en encre, et qu'on y ajoutait sept autres mers, les Paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas. Toutes ces choses prouvent donc que les paroles de notre Seigneur ne sont pas créées ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah p. 237]

🔷 « Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames [plumes pour écrire], quand bien même l'océan serait un océan d'encre où confluераient sept autres océans, les Paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas. Car Allah est Puissant et Sage ». [trad. S31V27]

Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Si les eaux des mers des cieux et de la terre ainsi que de leurs sources étaient rassemblées, et que leurs arbres étaient taillés pour en faire des plumes, les eaux s'épuiseraient et les plumes se briseraient avant que les Paroles d'Allah ne s'épuisent. En effet, les eaux et les arbres sont des créatures, et Allah a décrété pour elles l'anéantissement à la fin de leur terme. Allah, quant à Lui, est Vivant et ne meurt pas, et Ses Paroles ne périssent pas. Il ne cesse de parler après avoir créé [la création], tout comme Il parlait déjà avant elle. Ainsi, la créature éphémère ne saurait épuiser les Paroles du Créateur éternel, lesquelles n'ont aucune interruption, ni dans ce monde ni dans l'au-delà ». [Ar radd 'alâ al jahmiyyah p. 142]

🔷 Ibn al Mubârak a dit : « Le papier et l'encre sont créés. Quant au Coran, il n'est ni créateur ni créé, mais il est la Parole d'Allah ». [Al fatâwâ al kubrâ 6/427 et al Asmâ wa Ṣifât n°571]

🔷 Ash Sha'bî a dit : « Ils ne vendent pas le Livre d'Allah, ils ne vendent que le papier et le travail de leurs mains ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°20229]

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « Quant à l'encre, au parchemin et ce qui y ressemble, c'est une création. Tout comme lorsque tu écris le nom « Allah » : Allah, dans Son Essence, est le Créateur, tandis que ton écriture et ton acte d'acquisition font partie de tes actions et sont une création. En effet, toute chose en dehors d'Allah est façonnée (par Lui) et est une création ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 48]

🔷 Al Qaḥṭânî a dit : « Certes, ce qui est fermement établi dans les exemplaires du Coran... par le bout des doigts des aînés et des jeunes, est la Parole de mon Seigneur, Ses versets et Ses lettres... tandis que notre encre et le parchemin sont tous deux créés ». [An nûniyyah p. 53]

🔷 Ismâ'îl ibn Muḥammad al Aṣbahânî a dit : « Un groupe a délaissé le fait de les suivre (les Compagnons) et a jaugé les Attributs d'Allah à l'aune de leur propre intellect. Ils se sont donc égarés et ont égaré les autres. Parmi leurs affirmations, basées sur leurs intellects déficients et leurs fausses analogies, ils ont dit : « Tout comme Allah le Très-Haut n'est pas dans ce monde, Ses Attributs ne sont pas dans ce monde non plus », signifiant par là que les Maṣâḥif ne contiennent pas le Coran et que le Coran que nous écrivons n'est que de l'encre avec laquelle nous noircissons une page blanche. Ils ont également dit : « Tout comme Allah le Très-Haut n'est pas dans nos cœurs, Son Attribut n'est pas dans nos cœurs non plus », voulant dire qu'il n'est pas présent dans les poitrines et que ce que nous lisons n'est pas le Coran, mais simplement une expression et un récit. Celui qui affirme cela a explicitement déclaré que le Coran n'a pas été révélé. La doctrine des gens de la Sunnah est qu'Allah le Très-Haut a manifesté aux auditeurs, à partir de langues créées et d'actes créés qui sont les mouvements des langues, une parole incréée. De même, Il manifeste à partir d'une encre créée, d'un papier créé et de plumes créées, une parole incréée, sans « comment ? » (bila kayf). Et ils [les déviants] ont dit : « Nous entendons parfois une belle voix, et parfois une voix qui ne l'est pas, parfois une voix aiguë (forte), et parfois une voix grave (faible) ». On leur répond : « Allah a certes manifesté à partir des langues créées et des mouvements créés, un Coran incréé. De même, Il a manifesté à partir de l'encre créée et des actes créés une parole incréée, sans « comment ? ». Et Allah le Très-Haut manifeste Ses

Attributs d'où Il veut, comme Il veut et sur ce qu'Il veut » ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/478-479]

🔷 Al 'Imrânî a dit : « Quant à sa parole selon laquelle le papier et l'encre sont créés, cela n'est pas renié, mais la lettre n'est pas l'encre elle-même, ni le papier lui-même ». [Al qawl al marḍî fî bayân 'aqîdat al lafdhiyyah wa barâ'at al Imâm al Bukhârî p. 105]

🔷 Ibn al Ḥanbalî a dit : « Et de plus, nous ne disons pas que l'encre elle-même est le Coran, ni le papier, nous cherchons refuge auprès d'Allah contre cela. Ne vois-tu pas que si le Coran était écrit avec une encre impure, cela n'affecterait en rien le Coran ? L'encre et le papier ne sont plutôt qu'un instrument visible pour les yeux et un support, et nous avons déjà suffisamment expliqué l'ajout qui survient à l'encre et au papier après l'écriture. Et quant à sa parole : « Si nous effaçons l'encre, nous ne voyons plus rien », cela est dû à la corruption de l'instrument visible. Nous avons déjà expliqué cela, il n'y a donc pas besoin d'y revenir. L'absence de vision est uniquement due à la disparition du support dans lequel elle résidait, et non à la disparition de la lettre elle-même, car il est impossible que celle-ci soit supprimée ». Et il a dit : « L'opposant a argumenté en disant : « L'écriture est tantôt rouge, tantôt verte, et tantôt jaune, et cette différence indique qu'elle est créée (une nouveauté) ». La réponse est : « La lettre n'est pas l'instrument, et ceci est une preuve contre toi, car la couleur rouge ou jaune renvoie à l'instrument visible. En effet, la lettre ne devient ni jaune, ni rouge, ni noire, car elle est la Science d'Allah, et la Science d'Allah n'est affectée par aucun des attributs des corps physiques. Et la subsistance de la lettre par cet instrument [écrit] est semblable à sa subsistance par l'instrument vocal. De plus, la création est unanime sur le fait que lorsque celui qui parle prononce la lettre avec l'instrument corporel, elle n'est pas appelée « corps » ni « humain ». De la même manière, lorsqu'elle est écrite, elle n'est appelée ni « encre », ni « papier », ni « rouge ». Et lorsqu'elle subsiste dans l'âme, elle n'est appelée ni « âme », ni « cœur », ni « esprit ». Il y a en cela une suffisance pour celui qu'Allah a assisté et guidé » ». [Al burhân fî uṣûl ad dîn]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « C'est pourquoi les pieux prédécesseurs de la communauté (Salafs) et ses Imams sont unanimes sur le fait que le Coran que récitent les musulmans est la Parole d'Allah le Très-Haut. Aucun d'entre eux n'a dit que les voix des serviteurs ou l'encre des exemplaires du Coran (Maṣâḥif) étaient éternels (incréés), tout en étant unanimes sur le fait que ce qui est consigné entre les deux couvertures du Muṣḥaf est

bien la Parole d'Allah. Le Prophète ﷺ a d'ailleurs dit : « Embellissez le Coran par vos voix ». Ainsi, la parole que récitent les musulmans est la Parole d'Allah, et les voix avec lesquelles ils la récitent sont leurs voix ». [Majmû' al fatâwâ 12/559]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Aucun des Salafs ni des Imams n'a dit que les voix des serviteurs [récitant] le Coran sont incréées ou éternelles. Et aucun d'entre eux n'a affirmé non plus que l'encre avec laquelle le Coran est écrit est éternelle ou incréée ». [Majmû' al fatâwâ 12/211]

La création des actes des serviteurs et de leurs mouvements

🔷 « alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous faites ? » [trad. S37V96]

🔷 « Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant ». [trad. S39V62]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, Allah crée chaque artisan et son œuvre (ce qu'il accomplit) ».

L'Imam al Bukhârî a commenté : « Et certains d'entre eux récitèrent à ce sujet [le verset S37V96 ici traduit] : « Alors qu'Allah vous a créés, vous et ce que vous faites ». Il a ainsi informé que les œuvres et ceux qui les accomplissent sont créés ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 46]

🔷 'Abdullâh ibn al Ḥârith a dit : « 'Umar ibn al Khaṭṭâb s'est levé pour prononcer un sermon à al Jâbiyah et a dit : « Quiconque Allah guide, nul ne peut l'égarer, et quiconque Il égare, nul ne peut le guider ». Il y avait avec lui le Catholicos (chef

religieux chrétien) qui écoutait ce qu'il disait. Il a alors secoué son vêtement comme quelqu'un qui désapprouve. 'Umar a dit : « Que dit-il ? » Quelqu'un a dit : « Ô Prince des croyants, il prétend qu'Allah n'égare personne ». Il a dit : « Tu as menti, ô ennemi d'Allah ! Au contraire, Allah t'a créé, Il t'a égaré, et Il te fera entrer en Enfer s'Il le veut. Par Allah, n'eût été le pacte qui te protège, je t'aurais tranché la gorge ! Certes, Allah a créé les créatures : Il a créé les gens du Paradis et ce qu'ils allaient faire, et Il a créé les gens de l'Enfer et ce qu'ils allaient faire. Il a dit : « Ceux-ci sont pour ceci (le Paradis), et ceux-là sont pour cela (l'Enfer) » » ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°1198]

🔷 'Amr ibn Dînâr a dit : « J'ai côtoyé les gens depuis soixante-dix ans, j'ai connu les Compagnons du Prophète ﷺ et ceux qui les ont suivis dire : Allah est le Créateur et tout ce qui est en dehors de Lui est créé, excepté le Coran, car il est la Parole d'Allah, de Lui il est sorti et à Lui il retourne ». [As Sunnah d'al Khallâl n°1860]

🔷 'Ubaydullâh ibn Sa'îd Abû Qudâmah as Sarakhsî a dit : « J'ai entendu Yaḥyâ ibn Sa'îd al Qaṭṭân et 'Abd ar Raḥmân ibn Mahdî dire : « Les actes des serviteurs sont créés » ». [Man rawâ 'anhum al Bukhârî fî as Ṣaḥîḥ p. 56]

🔷 Yaḥyâ ibn Sa'îd a dit : « Je n'ai cessé d'entendre nos compagnons [nos savants] dire : « Certes, les actes des serviteurs sont créés » ».

L'Imam al Bukhârî a commenté : « Leurs mouvements, leurs voix, ce qu'ils acquièrent (leurs actions) et leur écriture sont créés. Quant au Coran qui est récité, clairement exposé, consigné dans le Muṣḥaf, tracé, écrit et contenu (mémorisé) dans les cœurs, il est la Parole d'Allah et n'est pas une création. Allah a dit [dans S29V49 dont voici une traduction rapprochée] : « Il consiste plutôt en des versets évidents (préservés) dans les poitrines de ceux à qui le savoir a été donné » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 47]

🔷 L'Imam ash Shâfi'î a dit : « Les gens n'ont pas créé leurs actes, ils sont plutôt une création d'Allah le Très-Haut, un accomplissement par les serviteurs ». [Tafsîr ash Shâfi'î 3/1417]

🔷 Al Muzânî a dit : « [...] Allah est le Créateur, il n'y a nul autre créateur qu'Allah. Les actes des serviteurs sont créés et nul ne peut vouloir quelque chose si Allah ne le veut pas [...] ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°1306]

🔷 Ḥanbal a dit : « J'ai demandé à Abû 'Abdillâh [Aḥmad ibn Ḥanbal] : « Les actes des serviteurs sont-ils créés ? » Il a répondu : « Oui, prédestinés pour eux, qu'il s'agisse du malheur ou du bonheur » ». [As Sunnah d'al Khallâl n°885]

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Les actes des serviteurs sont créés, et les actes des serviteurs sont arrêtés par un jugement divin et une prédestination [...] ». [As Sunnah d'al Khallâl n°903]

🔷 Abû 'Imrân al Ḥaṣṣâṣî a dit : « J'ai entendu un homme originaire du Shâm interroger Abû 'Abdillâh Aḥmad ibn Ḥanbal. Il lui a dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, des gens parmi nous ont fait leur apparition, disant : « La Parole d'Allah, Ses Noms et Ses Attributs sont créés » ». Aḥmad ibn Ḥanbal a répondu : « Béni et Exalté soit-Il ! Rien parmi Ses Attributs, Sa Parole, ni Ses Noms n'est créé ». Il demanda : « Et sur la langue des créatures, n'est-ce pas créé ? » Il répondit : « Qu'est-ce donc qui est créé ? Tout ce qui se trouve sur la langue des créatures est créé » ». [Al ibânah al kubrâ n°204]

🔷 Aḥmad ibn al Ḥusayn at Tirmidhî a dit : « J'ai interrogé [l'Imam] Aḥmad en lui disant : « Ô Abâ 'Abdillâh, il s'est passé ce qui s'est passé concernant la question du Coran, si l'on m'interroge à ce sujet, que dois-je répondre ? » Il m'a répondu : « N'es-tu pas créé ? » J'ai dit : « Oui ». Il a dit : « Tout ce qui vient de toi n'est-il pas créé ? » J'ai dit : « Oui ». Il a dit : « Alors ta parole n'est-elle pas de toi, et elle est créée ? » J'ai dit : « Oui ». Il a dit : « Alors la Parole d'Allah, Puissant et Majestueux, ne vient-elle pas de Lui ? » J'ai dit : « Oui ». Il a dit : « Se pourrait-il donc qu'une chose venant d'Allah soit créée ? » » [As Sunnah d'al Khallâl n°1848]

Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî a commenté cela en mentionnant les propos d'Abû 'Ubayd, puis il a dit : « C'est également l'avis d'Abû Thawr ». Il a ajouté : « Ces savants parmi les gens du hadith sont unanimes sur ce que nous avons mentionné. Par conséquent, quiconque rapporte d'Aḥmad ibn Ḥanbal le contraire de cela a certes rapporté le faux ». [Ṣifât Rabb al 'âlamîn 3/1341]

Nous voyons donc que l'Imam Aḥmad avait exactement la même croyance que l'Imam al Bukhârî sur la création des actes des serviteurs, bien qu'il soit allé moins loin dans le tafṣîl (détail) de l'explication de ce sujet. Toutefois, il est à noter qu'il a été rapporté de lui un propos détaillant, bien que personnellement, je ne sois pas convaincu de l'authenticité de celui-ci. L'Imam Aḥmad aurait dit : « Le Coran se décline selon cinq aspects. Nous le voyons par nos yeux, et les yeux sont créés, mais ce que nous y voyons est incréé. Nous le lisons par nos langues, et les langues sont créées, mais ce qui est lu par elles est incréé. Nous l'entendons par nos oreilles, et les oreilles sont créées, mais ce qui est entendu par elles est incréé. Nous l'écrivons par nos mains, et les mains sont créées, mais ce qui est écrit par elles est incréé. Nous le mémorisons par nos cœurs, et les cœurs sont créés, mais ce qui est mémorisé par eux est incréé ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/481]

Et dans la version rapportée par Ibn Baṭṭah, d'après une chaîne de transmission faible, l'Imam Aḥmad aurait dit : « [...] Le cœur est créé, mais ce qui y est mémorisé est incréé, la langue est créée, mais ce qui est récité par elle est incréé, l'oreille est créée, mais ce qui est entendu par elle est incréé, l'œil est créé, mais ce qui y est regardé est incréé [...] ». [Al ibânah al kubrâ n°145]

Allah sait mieux ce qu'il en est sur ces propos et leur authenticité.

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « De même, la parole des enfants d'Âdam est créée. Vous avez donc assimilé Allah à Sa création lorsque vous avez prétendu que Sa parole est créée. Selon votre doctrine, il fut un temps où Il ne parlait pas jusqu'à ce qu'Il crée la parole, tout comme les enfants d'Âdam ne parlaient pas jusqu'à ce qu'Allah leur crée une parole ». [Ar radd 'alâ al jahmiyyah p. 139]

🔷 Abû Thawr a dit : « [...] Les qadariyyah sont ceux qui affirment qu'Allah n'a pas créé les actions des serviteurs, qu'Il n'a pas prédestiné les péchés pour les serviteurs et qu'Il ne les a pas créés. Ceux-là sont des qadariyyah : on ne prie pas derrière eux, on ne visite pas leurs malades, on n'assiste pas à leurs funérailles, et on les somme de se repentir de ces propos. S'ils se repentent [tant mieux], sinon, ils sont frappés au cou. Et ce, parce qu'Allah est le Créateur de toute chose, et Il a dit [dans S54V49 dont voici une traduction rapprochée] : « Nous avons créé toute chose avec mesure ». Ainsi, quiconque prétend qu'une chose parmi les actions des serviteurs n'est pas créée s'égare par cela, car il prétend de ce fait qu'il crée sa propre action. Or, les choses se

divisent en deux réalités : soit un accident (une caractéristique), soit un corps (jism). Quiconque prétend qu'il crée un corps ou un accident a mécru ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah n°1331]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Nous avons trouvé que toutes choses se divisent en deux catégories : le Créateur avec tous Ses Attributs, et les créatures avec tous leurs attributs. Ainsi, le Créateur avec tous Ses Attributs est incréé, et la créature avec tous ses attributs est créée. Regardez donc ce Coran : si, selon vous, il possède l'attribut des créatures, alors vous ne devriez avoir aucun doute sur les créatures, leurs paroles et leurs attributs : ils sont tous créés, sans aucun doute. Il vous incombe alors de dire la même chose que les jahmiyyah, ainsi, vous vous reposeriez des commérages à ce sujet et exprimeriez ce qui est dans vos consciences. Et si, selon vous, c'est véritablement l'Attribut du Créateur et Sa Parole, et que c'est de Lui qu'il émane, alors il ne convient pas à un prieur qui croit en Allah et au Jour Dernier de douter d'aucun des Attributs d'Allah ni de Sa Parole émanant de Lui, à savoir qu'elle est incréée ». [Ar radd 'alâ al jahmiyyah d'ad Dârimî p. 193]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « La parole ne subsiste pas par elle-même en tant que chose visible et palpable, mais elle n'existe que par la langue de celui qui la prononce. Ainsi, la Parole du Créateur et celle de la créature constituent leurs attributs respectifs. Le Créateur, avec l'ensemble de Ses Attributs, est incréé. Tandis que la créature, avec l'ensemble de ses attributs, est créée, et il n'y a aucun doute là-dessus. Que celui qui doute au sujet du Coran examine donc la question : s'il considère qu'Allah en est le Locuteur, qu'il ne doute pas qu'Allah n'a pas parlé au moyen d'une Parole créée, qu'Il n'a jamais été contraint à l'usage d'une chose créée, qu'il s'agisse de la Parole ou d'autre chose, et qu'Il n'en avait nullement besoin. En revanche, si [selon lui] c'est une créature qui a inventé cette parole pour l'attribuer ensuite à Allah le Très-Haut, que ce douteux ne doute pas alors que les attributs des créatures et leurs paroles sont tous créés, et que l'inventeur de cette parole et le locuteur parmi les créatures est un mécréant lorsqu'il dit : « Certes, c'est Moi Allah, le Seigneur de l'univers », « Point de divinité à part Moi ! Adorez-Moi donc », et « Certes, c'est Moi ton Seigneur » ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 209]

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Je cherche refuge auprès de Ta Face ». Est-il donc permis, ô contradicteur, d'interpréter cela par : « Je cherche refuge auprès de Ta récompense », ou « auprès des œuvres par lesquelles Ta Face a été recherchée », ou « auprès de la direction de la qiblah ? » En vérité, il n'est pas permis de chercher refuge auprès de la face d'une chose autre que la Face d'Allah le Très-Haut, ainsi qu'auprès de Ses Paroles, on ne cherche pas refuge auprès de la face d'une créature ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî p. 274]

Ce texte démontre que les actes des serviteurs sont créés à travers une déduction logique simple. Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî rejette catégoriquement l'idée d'interpréter le Visage d'Allah par les œuvres accomplies par les serviteurs, justifiant ce refus par le fait qu'il est formellement interdit de chercher refuge auprès d'une créature, ce qui est du polythéisme. En expliquant qu'il est impossible de chercher refuge auprès des œuvres des serviteurs qu'ils vouent à Allah précisément parce que l'on ne cherche pas refuge auprès d'une créature, ad Dârimî qualifie de fait les actions humaines de créées.

🔷 Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî a dit : « Il est donc répondu à cet objecteur : tu es allé à l'extrême dans ta négation du Visage d'Allah, le Possesseur de Majesté et de Munificence, dans Son rejet et dans le rejet des versets qui parlent du Visage, au point de prétendre que le Visage d'Allah, qu'Il a pourtant décrit comme plein de Majesté et de Munificence, est créé. Cela parce que tu as affirmé qu'il s'agissait d'œuvres créées par lesquelles on se tourne vers Lui, ainsi que de bénédictions et de bienfaits, or les œuvres sont toutes créées, sans l'ombre d'un doute. Par conséquent, le Visage de ton Seigneur, le Possesseur de Majesté et de Munificence, selon tes allégations, serait créé ». [An naqḍ 'alâ al Marîsî 2/705-706]

🔷 Ibn Abî 'Âṣim a dit : « Et les actions des serviteurs, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, sont bel et bien leurs propres actions [accomplies par eux], mais elles sont une création de leur Créateur ». [Kitâb as Sunnah d'Ibn Abî 'Âṣim 2/645]

🔷 Abû Bakr al Ismâ'îlî a dit : « Ils [les Imams de la Sunnah] disent qu'il n'y a de Créateur qu'Allah ('azza wa jal), et toutes les actions acquises par les serviteurs sont créées par Allah ». [I'tiqâd a'immah al ḥadîth p. 60]

🔷 Al Lâlakâ'î a dit : « Exposé de ce qui a été expliqué à partir des versets du Livre d'Allah ('azza wa jal), de ce qui a été rapporté de la tradition (Sunnah) du Messager d'Allah ﷺ concernant l'affirmation de la prédestination (qadar), et de ce qui a été transmis du consensus des Compagnons, des tâbi'în et de ceux qui leur ont succédé parmi les savants de la communauté, affirmant que les actes des serviteurs sont tous créés par Allah ('azza wa jal), qu'il s'agisse de leurs actes d'obéissance ou de désobéissance ». [Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah 3/589]

🔷 Abû al Faḍl at Tamîmî a dit : « Il [l'Imam Aḥmad] était d'avis que les actes des serviteurs sont créés par Allah ('azza wa jal), et qu'il n'est pas permis qu'une seule de leurs actions échappe à Sa création, conformément à Sa Parole ('azza wa jal) [ici traduite] : « Créateur de toute chose ». En effet, si [ce verset] comportait une restriction (une exception), une restriction similaire serait alors admissible pour Sa Parole [traduite] : « Il n'y a de divinité que Lui », ce qui reviendrait à dire qu'Il n'est la divinité que de certaines choses. Il a été rapporté de 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) qu'il fut interrogé au sujet des actions des créatures par lesquelles elles méritent de la part d'Allah la colère ou la satisfaction. Il répondit alors : « Elles sont l'action (fi'l) de la part des serviteurs, et la création (khalq) de la part d'Allah, le Très-Haut. N'interroge plus personne à ce sujet après moi » ». [Kitâb al 'aqîdah allatî ḥakâhâ Abû al Faḍl at Tamîmî 'an al Imâm Aḥmad p. 113-114]

Ce texte démontre l'erreur manifeste de ceux qui jettent l'anathème sur l'Imam al Bukhârî en prétendant qu'il est permis de dire que les actes des serviteurs sont créés à l'exception de leurs actes d'adoration où cette parole deviendrait de la mécréance... L'Imam Aḥmad rejette formellement toute exception, avertissant qu'exclure une seule action de la création divine reviendrait à limiter la portée même du monothéisme. Aucun savant parmi les pieux prédécesseurs n'a jamais formulé une telle exception pour l'adoration, et ce récit confirme que chaque mouvement du serviteur, qu'il soit profane ou spirituel, est invariablement englobé dans la création d'Allah, bien que le musulman clairvoyant n'utilise pas les expressions telles que : « Ma prononciation du Coran est créée », « Ma récitation du Coran est créée », etc. pour éviter de ressembler aux jahmiyyah et se préserver d'une parole innovée.

🔷 Ismâ'îl ibn Muḥammad al Aṣbahânî a dit : « Les Attributs d'Allah, la Science d'Allah, la Parole d'Allah et les Noms d'Allah sont incréés. La création, les actes des créatures et leurs mouvements sont, quant à eux, créés. On n'ajoute rien à cela ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/280]

🔷 Ismâ'îl ibn Muḥammad al Aṣbahânî a dit : « Chapitre expliquant que les actions des serviteurs sont toutes créées, et qu'Allah, le Très-Haut, les a créées par Sa puissance, et que les serviteurs n'ont aucune part à leur création ». [Al ḥujjah fî bayân al maḥajjah 2/415]

🔷 Ibn Taymiyyah a dit : « Quant aux prédécesseurs des musulmans parmi les Compagnons et ceux qui les ont suivis dans le bien, ainsi que les Imams des musulmans réputés pour leur rang parmi eux, tels que les quatre imams (note : ils sont plutôt trois) et d'autres, et les gens de science du Livre et de la Sunnah : ils font la distinction entre ce qu'Il possède (Ses créatures) et Ses Attributs. Ils savent ainsi que les serviteurs sont créés, et que les attributs des serviteurs sont créés : leurs corps, leurs âmes, leurs paroles, leurs voix avec [lesquelles ils récitent] les Livres divins ou autres, leur encre, leurs feuillets, ainsi que les Anges, les Prophètes et autres que cela. Et ils savent que les Attributs d'Allah qui subsistent en Lui ne sont pas créés, tels que Sa Science, Sa Puissance, Sa Parole, Sa Volonté, Sa Vie, Son Ouïe, Sa Vue, Son Agrément, Sa Colère, Son Amour et Sa Détestation ». [Al jawâb as ṣaḥîḥ liman baddala dîn al Masîḥ 2/163]

🔷 Ibn Rajab al Ḥanbalî a dit : « Le deuxième degré [de la croyance au Décret divin] : qu'Allah, Exalté soit-Il, a créé toutes les actions de Ses serviteurs, que ce soit la mécréance, la foi, l'obéissance ou la désobéissance, et qu'Il les a voulues de leur part. Ce degré est affirmé par ahl as Sunnah wal Jamâ'ah et rejeté par les qadariyyah ». [Jâmi' al 'ulûm wal ḥikam 1/106]

La séparation de la voix du serviteur et de l'Attribut d'Allah dans les textes

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui ne récite pas le Coran avec une belle voix n'est pas des nôtres ». [Bukhârî 7527]

🔷 Al Barâ ibn 'Âzib (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Embellissez le Coran avec vos voix, car la belle voix ajoute de la beauté au Coran » ». [Mishkat al maṣâbiḥ n°2208]

Imaginez un diamant d'une pureté absolue. Sa valeur et sa perfection interne sont totales. Si on place ce diamant sur un bout de carton sale, sa beauté intrinsèque reste la même, mais l'observateur ne sera pas captivé. Si on le place dans un écrin de velours noir sous une lumière parfaitement orientée, son éclat sautera aux yeux de tous. L'écrin n'a pas rendu le diamant plus parfait de l'intérieur, il a simplement mis en valeur sa splendeur pour ceux qui le regardent. La voix mélodieuse agit comme cet écrin : elle met en valeur la majesté du texte.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Embellissez le Coran avec vos voix ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 67]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah n'a rien écouté [avec satisfaction] comme Il a écouté un Prophète doté d'une belle voix qui récite le Coran à voix haute ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 67]

🔷 'Adiyy ibn Thâbit (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai entendu le Prophète ﷺ réciter durant la prière du 'Ishâ : « Par le figuier et l'olivier », et je n'ai jamais entendu personne avoir une voix ou une récitation plus belle que la sienne ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 69]

🔷 'Abdullâh ibn Mughaffal (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Prophète ﷺ a récité la sourate al Fatḥ le jour de la conquête de la Mecque, en modulant sa voix (tarjî') ». Mu'âwiyah a ajouté : « Si je voulais vous imiter la récitation du Messager d'Allah ﷺ, je le ferais ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 72]

🔷 « 'Umar entendit Mu'âdh le récitateur élever la voix en lisant le Coran. Il lui récita alors [S31V19 dont voici une traduction rapprochée] : « La plus détestable des voix, c'est bien la voix des ânes » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 72]

Si la logique des ḥulûliyyah était vraie (à savoir que critiquer la voix, la prononciation ou la récitation englobait forcément la critique de ce qui est prononcé car la distinction est impossible), alors 'Umar ibn al Khaṭṭâb aurait comparé le Coran récité au braiment d'un âne ! N'est-ce pas là une calomnie évidente ?

🔷 Qatâdah a dit : « J'ai interrogé Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) au sujet de la récitation du Prophète ﷺ, et il a répondu : « Il allongeait longuement [sa récitation] ». [...] Jarîr a rapporté la même chose, en ajoutant : « Il allongeait longuement sa voix » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 73]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Alors que j'étais au Paradis, j'ai entendu la voix d'un homme [récitant] le Coran ». L'Imam al Bukhârî a dit : « [Le Prophète ﷺ] a ainsi clarifié que la voix est autre chose que le Coran ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 109]

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « Certains ont commenté Sa parole [ici traduite], Exalté soit-Il : « Il ajoute à la création ce qu'Il veut », en disant qu'il s'agit de la belle voix ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 111]

🔷 Abû Bakrah (qu'Allah l'agrée) a dit : « La récitation du Prophète ﷺ se caractérisait par des prolongements (madd), et il n'y avait pas de modulation vocale (tarjî') dedans ». [Majma' az zawâ'id n°3604]

🔷 Qays ibn 'Ubâd a dit : « Les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ détestaient (élever) la voix dans trois situations : lors des combats, lors des funérailles et lors du rappel (dhikr) ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°35660]

Je dis : la voix (élevée) pendant le dhikr qu'ils détestaient est distincte de ce qui était mentionné durant ce même dhikr, sinon, le takfîr des Compagnons du Prophète ﷺ s'imposerait à nous.

Nous terminons ce chapitre par la parole d'at Ṭabarî qui est excellente en tant que résumé de la croyance correcte à avoir sur le sujet : « La lecture du lecteur, sa récitation ou sa mémorisation du Coran ne se transforment pas pour devenir le Coran lui-même ni la Parole d'Allah. C'est plutôt le Coran qui est ce qui est lu, écrit et mémorisé, tout comme le Seigneur est Celui qui est adoré et invoqué. Le remerciement du serviteur envers son Seigneur est son acte d'adoration envers Lui, et son évocation (dhikr) de Lui est autre que Lui (l'acte d'évoquer est distinct de Celui qui est évoqué). Quiconque doute de cela, il n'y a aucun doute quant à sa mécréance. Puisqu'il en est ainsi, il en va de même pour celui qui prétend qu'une quelconque action des serviteurs, ou toute autre chose créée serait incréée ou ne serait pas venue à l'existence par la création d'Allah et par Son instauration : il est mécréant envers Allah, [qu'il parle de] l'évocation du serviteur pour son Seigneur ou son évocation de Sheyṭân. Sauf que certains d'entre eux, en prétendant que leur évocation de leur Seigneur est créée, ont pour but d'insinuer que leur Seigneur [Lui-même] est créé : par cela, un tel individu devient mécréant, et son sang et ses biens perdent leur sacralité. Il en va de même concernant celui qui dirait : « Ma lecture du Coran est créée ». S'il a l'intention par cela de dire que le Coran lui-même est créé : il est mécréant sans l'ombre d'un doute selon nous, et je ne pense pas qu'une personne dotée d'un tant soit peu de compréhension et de raison puisse prétendre ou dire une telle chose. Cependant, s'il dit : « Par l'expression « ma lecture », j'entends mon propre acte pour lequel Allah me récompense, qui a émané de moi après avoir été inexistant, et non le Coran qui est la Parole d'Allah qui n'a cessé d'être un de Ses Attributs avant même l'existence de toutes les créatures, qui le restera après leur anéantissement, et qui est incréé », alors, le jugement le concernant est similaire au jugement de celui qui affirme que son évocation d'Allah par sa langue est créée, voulant dire par là son propre acte, et non son Seigneur qui l'a créé, Lui, ainsi que son acte ». [At tabṣîr fî ma'âlim ad dîn p. 151-152]

Les implications catastrophiques de la position des hérétiques

Comme j'aime à le répéter, on reconnaît une fausse croyance aux implications catastrophiques qu'elle induit. Quand nous trouvons sur les réseaux sociaux des personnes qui font le takfîr de tous les Salafs après l'Imam Mâlik, la meilleure chose à faire n'est pas de rentrer dans un débat théologique profond avec eux, il faut juste leur dire : « L'implication de votre parole est que le Prophète ﷺ a eu tort quand il a vanté les trois (et dans une autre version quatre) premières générations de la communauté, ainsi, votre croyance est d'ores et déjà contredite par la Sunnah ». En effet, ici, il a été démontré l'absurdité de cette 'aqîdah non pas à cause de son inexactitude en soi, mais plutôt à cause de l'inexactitude des implications qu'elle induit. Concernant le sujet de cet ouvrage, nul doute que les implications de la croyance des néo-ḥulûliyyah sont parmi les plus hideuses.

1) La foi

Les opposants font le takfîr de toute personne qui dit qu'Allah a créé nos actes de foi, sans même examiner son intention. Leur argumentaire est le suivant : la foi englobant la croyance, les actes et la parole, elle inclut des éléments créés mais aussi inévitablement d'autres incréés comme ce qui est récité (la Parole d'Allah) quand nous lisons le Coran, l'évocation des Noms d'Allah etc. Par exemple, Allah dit [dans S2V143 dont voici une traduction rapprochée] : « [...] Et ce n'est pas Allah qui vous fera perdre [la récompense de] votre foi, car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes ». Al Barâ ibn 'Azîb a dit : « « Votre foi » signifie ici : votre prière en direction de Jérusalem ». [Tafsîr Ibn Abî Ḥâtim n°1347]

Ainsi, selon eux, affirmer que la foi est créée reviendrait à affirmer que la prière est créée et donc que la Parole d'Allah récitée dans la prière est créée.

🔷 « Et de toute chose, Nous avons créé [deux éléments] de couple. Peut-être vous rappellerez-vous ? » [trad. S51V49]

Ya'qûb ibn Ibrâhîm m'a rapporté, il a dit : Ibn 'Ulayyah nous a rapporté, il a dit : Ibn Jurayj nous a rapporté, il a dit : Mujâhid a dit au sujet de Sa Parole [dont voici une traduction rapprochée] « Et de toute chose, Nous avons créé [deux éléments] de couple » : « [Il s'agit de] la mécréance et la foi, le malheur et le bonheur, la guidée et l'égarement, la nuit et le jour, le ciel et la terre, les djinns et les hommes ». [Tafsîr at Ṭabarî 21/547]

At Ṭabarî a dit : « Et il [Mujâhid] a dit la même chose concernant le pair et l'impair ». [Tafsîr at Ṭabarî 24/399]

De même, Ibn al Mundhir rapporte également ce propos (voir Durr al manthûr 7/623).

Cette narration est d'une importance capitale dans notre discussion, en effet, si elle est authentique, les néo-ḥulûliyyah seront obligés de faire le takfîr de Mujâhid, à moins de changer de croyance. Examinons-la donc pour voir son degré d'authenticité :

⬛ Ya'qûb ibn Ibrâhîm : Il fut déclaré digne de confiance par Yaḥyâ ibn Ma'în, al 'Ijlî et d'autres. Abû Ḥâtim ar Râzî a dit : « Véridique (ṣadûq) ». Ibn Sa'd a dit : « Il était digne de confiance, sûr, supérieur à son frère en mérite, en piété scrupuleuse et en hadith. Il demeura à Baghdâd puis partit rejoindre al Ḥasan ibn Sahl à Fam as Ṣulḥ, où il resta jusqu'à sa mort au mois de Shawwâl de l'an 208 de l'Hégire ».
[https://www.islamweb.net/amp/ar/library/content/60/1627/يعقوب-بن-ابراهيم]

⬛ Ibn 'Ulayyah : Ghundar a dit : « J'ai grandi dans la science du hadith à l'époque où j'ai grandi, et personne n'était devancé (n'était considéré supérieur) dans le hadith par rapport à Ibn 'Ulayyah ». Abû Dâwûd as Sijistânî a dit : « Il n'y a pas un seul savant du hadith qui n'ait commis d'erreur, à l'exception d'Ismâ'îl ibn 'Ulayyah et Bishr ibn al Mufaḍḍal ». Yaḥyâ ibn Ma'în a dit : « Ibn 'Ulayyah était digne de confiance, pieux et scrupuleux ». Yûnus ibn Bukayr a dit : « J'ai entendu Shu'bah dire : « Ismâ'îl ibn 'Ulayyah est le maître (sayyid) des savants du hadith » ». Ziyâd ibn Ayyûb a dit : « Je n'ai jamais vu Ismâ'îl ibn 'Ulayyah avec un livre (il récitait tout de mémoire). On disait de lui : « Ibn 'Ulayyah pouvait compter les lettres » ». L'Imam Aḥmad a dit : « C'est à lui (Ismâ'îl) qu'aboutissait le summum de la fiabilité (tathabbut) à Baṣrah ». An Nasâ'î a dit

: « Ibn ʻUlayyah est digne de confiance (thiqah) et solide (thabt) ».
[https://www.islamweb.net/amp/ar/library/content/60/1480/ابن-علية]

Certaines personnes pointent du doigt la transmission spécifique entre Ibn ʻUlayyah et Ibn Jurayj, arguant que la qualité de son audition (samâʻ) directe a été critiquée. At Tirmidhî rapporte : « Yaḥyâ ibn Maʻîn a dit : « L'audition d'Ismâʻîl ibn Ibrâhîm [Ibn ʻUlayyah] d'après Ibn Jurayj n'est pas si bonne, il a seulement corrigé ses livres sur la base des livres de ʻAbd al Majîd ibn ʻAbd al ʻAzîz ibn Abî Rawwâd à partir de ce qu'il a entendu d'Ibn Jurayj » ». De même, il est rapporté de Yaḥyâ ibn Maʻîn : « Ibn ʻUlayyah a présenté les livres d'Ibn Jurayj à ʻAbd al Majîd, qui les a corrigés pour lui ». Cependant, si Yaḥyâ ibn Maʻîn est particulièrement exigeant sur l'audition vocale directe et exclusive, d'autres grands critiques du hadith sont plus souples et valident pleinement la transmission par présentation (ʻarḍ) ou remise de livres validés (munâwalah). De plus, avec qui Ibn ʻUlayyah a-t-il vérifié ses écrits de ce qu'il avait retenu d'Ibn Jurayj ? Il s'agit de ʻAbd al Majîd, à propos duquel Yaḥyâ ibn Maʻîn lui-même affirmait : « C'était le plus savant des gens concernant le hadith d'Ibn Jurayj ». Ainsi, le fait qu'un Imam scrupuleux comme Ibn ʻUlayyah ait pris le soin de confronter et de faire corriger ses cahiers par l'expert mondial des narrations d'Ibn Jurayj atténue l'affaiblissement de la chaîne causé par les critiques sur la qualité de son audition directe (samâʻ).

⬛ Ibn Jurayj : L'Imam Aḥmad a dit : « Ibn Jurayj est fiable (thabt), de hadith authentique. Il ne rapportait rien sans le maîtriser parfaitement ». Abû Ḥâtim ar Râzî a dit : « Il est de ḥadîth convenable (ṣâliḥ al ḥadîth) ». Abû Zurʻah ar Râzî a été interrogé au sujet d'Ibn Jurayj, il a répondu : « Bakh (exclamation de forte admiration) ! Il fait partie des Imams ». [Al jarḥ wa taʻdîl 5/357-358]

Ainsi, Ibn Jurayj est fiable dans le hadith, d'où le fait que ses narrations se trouvent dans les six recueils principaux (dont Ṣaḥiḥ Bukhârî et Ṣaḥiḥ Muslim). Le souci le concernant est son tadlîs (dissimulation), quand il dit : « Untel a dit », il a l'habitude d'omettre un maillon de la chaîne. L'Imam Aḥmad a dit : « Lorsque Ibn Jurayj dit : « Untel ou untel a dit » ou « On m'a informé », il rapporte alors des récits réprouvés (manâkîr). En revanche, lorsqu'il dit : « Untel m'a informé » ou « J'ai entendu », cela te suffit comme garantie ». [Al kamâl fî asmâ ar rijâl 7/125]

Concernant Mujâhid, Ibn Jurayj a très peu entendu de lui bien que Mujâhid soit mort quand il avait vingt-quatre ans et qu'ils vivaient tous les deux dans la même ville (la

Mecque). La raison principale en est l'attachement d'Ibn Jurayj envers 'Aṭâ ibn Abî Rabâḥ dont il quittait très rarement le cercle religieux, ce qui lui vaudra d'ailleurs d'être le plus grand expert sur terre concernant ses narrations comme l'a rapporté 'Alî ibn al Madînî. D'ailleurs, il regrettera plus tard cette absence de transmission orale directe avec l'élève d'Ibn 'Abbâs. Ibn Jurayj a dit : « Avoir entendu de Mujâhid, pour pouvoir dire : « J'ai entendu Mujâhid », me serait plus cher que ma famille et mes biens ». [Ikmâl tahdhib al kamâl 8/319]

Ad Dûrî a dit : « J'ai demandé à Yaḥyâ ibn Ma'în : « Laquelle des deux exégèses préfères-tu : celle de Warqâ ou celle d'Ibn Jurayj ? » Il répondit : « Le tafsîr de Warqâ car le tafsîr d'Ibn Jurayj rapporté de Mujâhid est mursal (interrompu), il n'a entendu de Mujâhid qu'un seul propos » ». [Târîkh Ibn Ma'în – Riwâyah ad Dûrî 4/300]

Ainsi, bien qu'Ibn Abî Ḥâtim ar Râzî ait dit qu'Ibn Jurayj avait rapporté de Mujâhid, cela est dans une mesure très faible et il est certain que cette narration (sur la foi créée) ne concerne pas l'audition directe car si c'était le cas, Ibn Jurayj se serait empressé de dire « J'ai entendu Mujâhid » et non « Mujâhid a dit ». Ibn Ḥibban a dit : « Personne n'a entendu l'interprétation de Mujâhid (c'est-à-dire avec révision complète), sauf al Qâsim ibn Abî Bazzah. Al Ḥakam, Layth ibn Abî Salîm, Ibn Abî Najîḥ, Ibn Jurayj et Ibn 'Uyaynah l'ont prise de son livre, et ils ne l'ont pas entendue de Mujâhid ». [Ath thiqah 7/330]

Il a dit également : « Seul al Qâsim a entendu l'interprétation de Mujâhid, et tous ceux qui la rapportent l'ont tirée de l'ouvrage d'al Qâsim ». [Tahdhîb at tahdhîb 3/408]

On pourrait légitimement se demander pourquoi, parmi tous les étudiants présents à la Mecque, seul al Qâsim ibn Abî Bazzah a entendu l'intégralité de ce tafsîr directement de la bouche de Mujâhid. L'explication réside dans l'ampleur colossale de la tâche. Le tafsîr de Mujâhid n'était pas une simple assise de rappels ou de réponses à des questions isolées, c'était une exégèse monumentale et exhaustive, verset par verset, de l'ensemble du Coran (qu'il avait lui-même révisé trois fois en s'arrêtant à chaque verset avec Ibn 'Abbâs). Écouter, mémoriser et consigner une telle œuvre exigeait un dévouement exclusif, une patience hors norme et une assiduité continue sur une très longue période. Si la majorité des étudiants assistaient aux cercles de Mujâhid pour profiter de ses avis juridiques ou de l'explication de certains versets précis, seul al Qâsim a eu la détermination de s'isoler avec lui pour accomplir ce travail titanesque de bout en bout.

Avec ces éléments, nous pouvons dire de manière quasi-certaine qu'Ibn Jurayj a puisé son exégèse directement dans le célèbre manuscrit compilé par al Qâsim ibn Abî Bazzah, qui est un savant dont la fiabilité ne fait aucun doute comme cela a été rapporté par Yaḥyâ ibn Ma'în, al 'Ijlî et an Nasâ'î (voir Tahdhîb at tahdhîb 3/408). Puisqu'ils vivaient tous dans la même ville (la Mecque), ce fameux livre validé par les savants locaux circulait et était à portée de main. Pour bien illustrer la fiabilité de ce procédé, imaginons une personne vivant dans une maison située juste à côté d'une grande bibliothèque. À l'intérieur de celle-ci se trouve un livre de référence authentique, publiquement reconnu de tous. Notre habitant n'a nul besoin d'entreprendre un long voyage ou de chercher l'auteur aux quatre coins du monde : il lui suffit de faire quelques pas, de consulter l'ouvrage sûr qui se trouve dans la bibliothèque à côté, et d'en rapporter le contenu en toute confiance. C'est exactement la situation dans laquelle se trouvait Ibn Jurayj vis-à-vis du manuscrit d'al Qâsim ibn Abî Bazzah qui contenait le tafsîr de Mujâhid. Ainsi, bien que les règles strictes de la science du hadith considèrent le fait de tirer une science d'un livre (wijâdah) sans expliciter l'intermédiaire comme une interruption technique (inqiṭâ'), la donne est différente dans le domaine du tafsîr. La notoriété publique, l'accessibilité et l'exactitude reconnue du livre d'al Qâsim agissent comme un gage de sécurité. Cela explique parfaitement pourquoi Ibn Jurayj a pu s'y fier, et pourquoi les grands exégètes ont largement accepté de retenir ces récits, conscients que la source d'origine était solidement établie.

En conclusion, bien que la narration soit faible à cause du tadlîs d'Ibn Jurayj et de la critique sur l'audition d'Ibn 'Ulayyah auprès de ce dernier, il n'en demeure pas moins qu'en étudiant ces faiblesses en détail, on se rend compte qu'elles sont compensées par les méthodes de vérification rigoureuses employées par ces Imams (le recours à des manuscrits certifiés et reconnus). Au final, la validité de cette parole est vraisemblable, d'autant plus que cette interprétation n'est absolument pas isolée : elle est appuyée et rapportée de manière concordante par de nombreux autres éminents tâbi'în. Il n'y a pas seulement un savant qui a rapporté ce tafsîr, il n'y a pas seulement deux savants qui ont rapporté ce tafsîr, il n'y a pas seulement trois savants qui ont rapporté ce tafsîr, il n'y a pas seulement quatre savants qui ont rapporté ce tafsîr, il y en a cinq ! Nous verrons cela dans le tafsîr de S89V3. Ainsi, cette multiplicité des voies de transmission confère à ce récit une véritable force et nous donne une forte indication que cette exégèse est bel et bien authentique et solidement ancrée chez les pieux prédécesseurs.

🔷 « Par le pair et l'impair ! » [trad. S89V3]

Al Baghawî a dit : « Mujâhid et Masrûq ont dit : « Le pair (shaf') désigne la création tout entière, comme l'a dit Allah le Très-Haut [dans le verset ici traduit] : « Et de toute chose, Nous avons créé [deux éléments] de couple » : la mécréance et la foi, la guidée et l'égarement, le bonheur et le malheur, la nuit et le jour, le ciel et la terre, la terre ferme et la mer, le soleil et la lune, les djinns et les hommes » ». [Tafsîr al Baghawî 8/416]

Ibn 'Aṭiyyah a dit : « Ibn Sîrîn, Masrûq et Abû Ṣâliḥ ont dit : « Le pair (shaf') et l'impair (witr) englobent la création tout entière : la foi et la mécréance, les hommes et les djinns, ainsi que tout ce qui suit ce modèle. Ce sont donc des opposés ou des éléments assimilables à des opposés, tandis que leur Impair (Celui qui est Unique au-dessus de ces paires) est Allah le Très-Haut, le Seul, l'Unique » ». [Muḥarrar al wajîz 5/477]

Al Qurṭubî a dit : « Muḥammad ibn Sîrîn, Masrûq, Abû Ṣâliḥ et Qatâdah ont tenu des propos similaires. Ils ont dit : « Le pair, c'est la création. Allah le Très-Haut a dit [dans le verset ici traduit] : « Et de toute chose, Nous avons créé [deux éléments] de couple » : la mécréance et la foi, le malheur et le bonheur, la guidée et l'égarement, la lumière et les ténèbres, la nuit et le jour, le chaud et le froid, le soleil et la lune, l'été et l'hiver, le ciel et la terre, les djinns et les hommes » ». [Tafsîr al Qurṭubî 20/40]

Supposons un instant que ces citations soient de pures inventions ou des erreurs. Pour soutenir une telle hypothèse, il faudrait admettre qu'aṭ Ṭabarî, al Baghawî, Ibn 'Aṭiyyah et al Qurṭubî auraient tous décidé de forger exactement les mêmes paroles pour les attribuer faussement aux mêmes pieux prédécesseurs, ou se seraient tous trompés en même temps, eux ou alors ceux dont ils rapportent (et dont les chaînes complètes ne nous sont pas parvenues). Or, ces exégètes ont vécu à des époques distinctes, s'étalant sur plusieurs siècles, et dans des contrées aussi éloignées que l'Irak, la Perse, l'Andalousie et l'Égypte. Imaginer qu'ils aient pu se réunir sur cette erreur est hautement improbable.

Il faudrait par ailleurs soutenir l'idée saugrenue qu'Ibn Jurayj aurait sciemment délaissé l'ouvrage le plus fiable et accessible du tafsîr de Mujâhid d'al Qâsim ibn Abî Bazzah sous son nez pour chercher la narration de Mujâhid chez un intermédiaire inconnu. Il faudrait également supposer qu'Ibn 'Ulayyah aurait transmis cette erreur, alors même qu'il a pris soin de faire vérifier et corriger ses écrits par 'Abd al Majîd, l'expert incontesté d'Ibn Jurayj. Il faudrait ensuite soutenir que la chaîne d'Ibn al

Mundhir contenant le même récit (et qui ne nous est pas parvenue) soit aussi tronquée. Il faudrait continuer en disant qu'al Baghawî a imputé le même propos mensonger à Masrûq, puis ensuite prétendre qu'Ibn 'Aṭiyyah l'a attribué faussement à Ibn Sîrîn et Abû Ṣâliḥ tout en confirmant le rapport d'al Baghawî sur Masrûq.

Il faudrait de surcroît terminer en disant qu'Ibn Jurayj, Ibn 'Ulayyah et enfin Ya'qûb ibn Ibrâhîm, aient tous les trois tranquillement rapporté et propagé cette parole issue d'un transmetteur inconnu qui serait selon nos opposants une mécréance en soi, et ce sans jamais la désavouer ni émettre la moindre mise en garde. Alors, quelle est la plus probable des deux hypothèses, celle-ci ou celle de l'attribution authentique de la parole à Mujâhid ? Je laisserais le lecteur tirer ses conclusions par lui-même…

Maintenant, examinons quelques hadiths du Prophète ﷺ concernant la définition de la foi en tant qu'acte du serviteur, avec ce que nous avons vu précédemment sur la création de celui-ci :

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit [à la délégation de 'Abd al Qays] : « […] Savez-vous ce qu'est la foi en Allah Seul ? » Ils répondirent : « Allah et Son Messager le savent mieux ». Il dit : « C'est l'attestation qu'il n'y a de divinité digne d'être adorée qu'Allah, et que Muḥammad est le Messager d'Allah, l'accomplissement de la prière, le versement de la zakât, le jeûne du mois de Ramadan, et que vous donniez le cinquième du butin […] ». [Bukhârî 53]

🔷 Abû Dharr (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai demandé au Prophète ﷺ : « Quelle est la meilleure œuvre ? » Il a répondu : « La foi en Allah et la lutte dans Son sentier » ». [Bukhârî 2518]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Ô Mu'âdh ! Allah n'a rien créé sur la face de la terre qui Lui soit plus cher que l'affranchissement [des esclaves], et Allah n'a rien créé sur la face de la terre qui Lui soit plus détestable que le divorce ». [Mishkat al maṣâbiḥ n°3294]

L'affranchissement des esclaves est une œuvre qui fait partie de la foi, et le Messager d'Allah ﷺ a dit lui même que cette œuvre était créée.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Certes, Allah ('azza wa jal) possède sous le Trône une Table (Lawḥ) faite de chrysolite verte sur laquelle Il a écrit : « Je suis Allah, il n'y a de divinité digne d'adoration que Moi, le plus Miséricordieux des miséricordieux. J'ai créé trois cent et quelques dizaines de traits de caractère, quiconque se présente [au Jour de la Résurrection] avec l'un d'eux, tout en attestant qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, sera introduit au Paradis » ». [Majma' az zawâ'id n°100]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ dit : « Le bon comportement est la plus grande création d'Allah ». [Majma' az zawâ'id n°12658]

🔷 'Ubâdah ibn as Ṣâmit (qu'Allah l'agrée) rapporte qu'il entendit le Prophète ﷺ être interrogé : « Quelle est la meilleure des œuvres ? » Il répondit : « La foi en Allah, et l'attestation de la véracité de Son Livre ».

L'Imam al Bukhârî a dit : « Le Prophète ﷺ a donc établi que la foi, l'attestation de véracité, le jihâd et le bien sont une œuvre ('amal). Et le Prophète ﷺ a dit : « Il apparaîtra des gens tels que vous mépriserez vos propres œuvres en comparaison des leurs, ils liront (réciteront) le Coran, mais il ne dépassera pas leurs gosiers. Ils sortiront de la religion tout comme la flèche transperce et sort de sa cible ». Il (le Prophète ﷺ) a ainsi clairement montré que la lecture (récitation) du Coran est une œuvre ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 53]

🔷 « Le Prophète ﷺ a dit à al Ashjaî 'Abd al Qays : « Il y a en toi deux qualités qu'Allah aime : la mansuétude (ḥilm) et la pudeur (ḥayâ) ». Al Ashjaî demanda : « Est-ce une nature innée avec laquelle j'ai été façonné (créé) ou est-ce une qualité qui vient de moi (que j'ai acquise) ? » Le Prophète ﷺ répondit : « C'est plutôt une nature innée avec laquelle tu as été façonné (jobilta 'alayhi) ». Il dit alors : « Louange à Allah qui m'a façonné (créé) avec deux qualités qu'Allah aime » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 58]

Certaines personnes tentent de contourner la portée de ce hadith en affirmant que le terme « être façonné » ne signifierait pas nécessairement « être créé ». Leur objectif est d'éviter d'admettre que les traits de caractère (qui sont des branches de la foi) sont des créations d'Allah. Cette allégation est infondée pour plusieurs raisons fondamentales. Tout d'abord, dans la langue arabe classique, la racine ja-ba-la (جَبَلَ) est intrinsèquement liée à l'acte de créer. Allah lui-même emploie ce terme pour désigner

les créatures et la création : « Et craignez Celui qui vous a créés, vous et les générations (créations) précédentes (al jibillah al awwalîn) ». [trad. S26V184]

Ibn Fâris a dit : « Al jibillah (الجِبِلَّة) signifie la création (al khalîqah) ». [Mu'jam maqâyîs al lughah 1/503]

Ibn al Mandhûr a dit : « Allah a « jabala » la création signifie : Il les a créés (khalaqahum) ». [Lisân al 'arab 3/70]

Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La pudeur (ḥayâ) fait partie de la foi ». [Muslim 36]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Renouvelez votre foi ! » On lui demanda : « Ô Messager d'Allah, et comment renouvelons-nous notre foi ? » Il répondit : « Multipliez la formule : lâ ilâha illa llâh ». [Majma' az zawâ'id n°159]

🔷 Le Messager d'Allah a dit : « Certes, Allah ('azza wa jal) a créé cent dix-sept caractères (ou vertus). Quiconque vient à Allah avec l'un d'entre eux entrera au Paradis ». [Musnad at Ṭayâlisî n°84]

🔷 Al Qâsim ibn Sallâm a dit : « Ainsi, la foi est constituée de degrés et de paliers. Et bien qu'Il (Allah) ait désigné tous ceux qui la possèdent sous un seul et même nom, elle n'est autre qu'une œuvre parmi d'autres par laquelle Allah a ordonné à Ses serviteurs de L'adorer. Il l'a prescrite à leurs membres, et en a placé le fondement dans la connaissance du cœur, puis a fait de la parole un témoin de cela, puis des actes corporels une confirmation de cela. Et Allah a donné à chaque membre du corps une action qu'Il n'a pas donnée à l'autre : l'action du cœur est la conviction, l'action de la langue est la parole, l'action de la main est la préhension, et l'action du pied est la marche, et tout cela est regroupé sous le nom « d'œuvre ». Ainsi, la foi selon cette explication est entièrement basée sur l'œuvre du début à la fin, si ce n'est qu'elle varie en degrés selon ce que nous avons décrit ». [Al îmân p. 52]

🔷 Ibrâhîm ibn al Ḥakam al Qaṣṣâr a dit : « On a interrogé Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥanbal au sujet de la foi : est-elle créée ou non ? Il a répondu : « Quant à ce qui est entendu [la Révélation récitée], ce n'est pas créé. Et quant à ce qui relève de l'action des membres du corps, cela est créé » ». [Ṭabaqât al ḥanâbilah 1/238]

Je dis : Allah sait mieux si cette parole est authentique de la part de l'Imam Aḥmad, lui qui n'était pas partisan du détail sur ces sujets.

🔷 Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî a dit : « Les savants parmi les Salafs ne divergent pas sur le fait que les actions des serviteurs sont toutes créées et prédestinées : la foi, la mécréance, les actes d'obéissance, les péchés, et toutes les autres actions des serviteurs. Le Coran est la Parole d'Allah et n'est pas créé, c'est un Attribut parmi les Attributs d'Allah, ce n'est pas une action des serviteurs, ni quelque chose de distinct d'Allah. Il s'agit plutôt d'un Attribut de Son Essence, au même titre que la Science, la Puissance, l'Ouïe, la Vue et la Volonté. J'ai entendu Isḥâq ibn Ibrâhîm [Ibn Râhawayh] dire : « Le bien et le mal sont tous deux des créations prédestinées ». Isḥâq nous a dicté cela dans son assemblée où se trouvaient environ plus ou moins mille personnes, et je n'ai entendu aucun des gens du hadith le désapprouver sur ce point jusqu'à ce que j'arrive à Samarcande, et j'ai entendu Isḥâq dire : « Les actions des serviteurs sont toutes créées ». Et j'ai entendu Isḥâq ibn Ibrâhîm dire : « Allah a créé la mécréance et la foi » ». [Ṣifât Rabb al 'âlamîn 3/1340]

Qu'Allah fasse miséricorde à Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî, cet immense érudit dont le rang était unanimement reconnu par ses pairs, au point que l'éminent Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî renvoyait les gens en quête de réponses vers lui.

🔷 Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî a dit : « La foi ici, c'est l'adoration que les adorateurs vouent à Allah. Allah ('azza wa jal) a dit [dans S98V5 dont voici une traduction rapprochée] : « Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, en purs monothéistes, d'accomplir la prière et d'acquitter la zakât. Et voilà la religion de droiture ». Et Il a dit [dans S39V2 dont voici une traduction rapprochée] : « Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif ». Ainsi, le croyant est l'adorateur d'Allah, et l'adoration vouée à Allah est son action, et c'est cela la foi. Le Créateur est Celui qui est adoré, Celui qui a créé le croyant, son adoration et tout ce qui émane de lui. Par conséquent, le Créateur, avec Ses Attributs parfaits,

est un Créateur incréé, et rien de Lui n'est créé. Quant aux serviteurs, avec leurs attributs, leurs actes et tout ce qui émane d'eux, ils sont créés ». [Al îmân 1/327]

🔷 Ibn Qutaybah a dit : « Et la foi est créée, car elle consiste en une prononciation par la langue, une conviction par le cœur et une pratique par les membres du corps. Or, toutes ces choses sont des actes accomplis par les serviteurs, et ce sont également des instincts qu'Allah a implantés dans les serviteurs, et que le Messager ﷺ a nommés « foi » ». [Ikhtilâf al lafdh p. 66]

Je dis : bien que je ne souscrive pas à l'utilisation absolue de l'expression « la foi est créée », j'ai tenu à rapporter ce propos pour montrer au lecteur que le Prophète ﷺ a désigné les actes du serviteur sous la dénomination de « foi ».

🔷 Abû al Ḥasan at Tamîmî a dit : « La foi englobe la parole et l'action. Ainsi, la part de Parole qui s'y trouve est incréée : il s'agit du Coran, de Ses Noms (les Noms d'Allah) et de Son évocation. Quant à la part d'action qui s'y trouve, elle est créée : comme le fait d'ôter ce qui nuit du chemin, la visite aux malades, ainsi que les mouvements de l'inclinaison (rukû'), de la prosternation (sujûd), et tout ce qui s'y apparente ». [Kitâb ar riwâyatayn wal wajhayn al masâ'il al 'aqadiyyah minhu p. 84]

Ainsi, ceux qui s'imaginent que la question du lafdh et les sujets qui y sont liés — comme la foi — n'ont impliqué que l'Imam al Bukhârî, et que le prétendu takfîr obligatoire du « lafdhî » ne touchera donc qu'un seul individu, se trompent lourdement. En réalité, s'ils prenaient la peine d'étudier les déclarations des pieux prédécesseurs, leur propre logique les obligerait rapidement à faire le takfîr des plus éminents savants de la génération de l'Imam Aḥmad, que ce soit l'Imam al Bukhârî et son élève Muslim, Isḥâq ibn Râhawayh ou encore Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî. Et certes, beaucoup de personnes l'ont fait, qu'Allah nous en préserve.

Certaines personnes, face aux textes rapportant la position d'Ibn Râhawayh sur la foi cités par adh Dhahabî et Ibn as Sâmiṭ, ont préféré enfiler des œillères que de voir la réalité en face. Ils ont volontairement restreint leur champ de vision pour ne regarder que ce qui confortait leurs certitudes, ignorant tout ce qui les remettait en question. Mais avancer avec des œillères n'efface pas le paysage autour de soi : détourner le

regard de ces narrations ne changera jamais la réalité des faits. Parmi leurs arguments, ce qu'a dit al Kathîrî : « La parole de l'Imam Isḥâq a été rapportée par le sens mais a subi une altération ».

L'argument d'une transmission reformulée s'effondre totalement face à la brièveté de la citation (« Allah a créé la mécréance et la foi »), qui se mémorise sans le moindre effort pour un érudit doté de la mémoire phénoménale d'al Marwazî, sachant d'ailleurs que la tolérance pour la transmission « au sens » s'applique historiquement aux longs discours et non à de si courtes phrases. De plus, il est absolument impensable qu'un tel Imam prenne le risque d'altérer de son propre chef les mots exacts de son maître sur un sujet de dogme aussi important. Enfin, si al Marwazî avait osé modifier cette déclaration cruciale, les milliers d'autres élèves d'Ibn Râhawayh l'auraient immédiatement repris et publiquement recadré, ce qui appuie définitivement l'authenticité littérale de ses propos.

Un second argument que les néo-ḥulûliyyah utilisent est le suivant : « Si Isḥâq ibn Râhawayh avait vraiment dit cela, les Salafs auraient fait son takfîr, donc il n'a pas pu dire cela ». Cet argument repose sur une erreur logique grossière que l'on appelle une « pétition de principe » : ils considèrent comme une vérité absolue ce qu'ils doivent justement prouver. Mais en réalité, avant de s'écrier que les Salafs l'auraient excommunié s'il avait tenu ce propos, ils doivent d'abord prouver de manière irréfutable que prononcer cette phrase, dans ce contexte précis et avec cette intention d'aborder les actes des serviteurs, constitue bel et bien de la mécréance. Voici un exemple de la vie courante pour illustrer l'absurdité de leur raisonnement : imaginez une personne qui s'exclame publiquement : « Si le Professeur Martin (un chirurgien) avait vraiment ouvert le ventre de cet homme avec une lame, la police l'aurait immédiatement arrêté et jeté en prison pour tentative de meurtre ! Donc, il est impossible qu'il ait fait cela ». Le ridicule de cette déduction saute aux yeux. Cette personne part du principe absolu qu'« ouvrir un ventre avec une lame » est intrinsèquement et systématiquement passible de poursuites auprès du ṭâghût. Elle ignore totalement le contexte : le Professeur Martin est un chirurgien, il était dans un bloc opératoire, et il ouvrait le ventre pour extraire une tumeur du patient. Avant de crier à l'arrestation (le pendant du takfîr dans notre exemple), cette personne devrait d'abord prouver que le geste du chirurgien, dans ce contexte hospitalier précis, était un acte passible de prison auprès du ṭâghût.

Pour finir, j'aimerais encore une fois marteler que je ne suis pas un adepte de ce type de formulations générales sur la foi, le lafdh, etc. D'ailleurs, j'ai toujours répondu quand on m'a demandé quelle était ma position sur la Parole d'Allah, notre prononciation/récitation du Coran etc. par la phrase de l'Imam Aḥmad, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Le Coran est la Parole d'Allah incréée, où qu'elle se manifeste ». Cependant, il faut assumer de dire que les Imams de la Sunnah ont divergé sur l'utilisation de certaines expressions, en ayant à l'esprit qu'ils conservaient la même croyance authentique. Il serait donc injuste en connaissant le contexte des paroles de Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî sur la création des actes des serviteurs de l'affilier aux jahmiyyah qui disaient que la foi est créée avec l'intention de cacher leur mécréance derrière ce propos. Ibn Taymiyyah a dit : « Les gens ont alors parlé de la foi. Une faction a dit : « La foi est créée », et ils ont inclus dans cela ce qu'Allah a énoncé concernant la foi, comme la parole « lâ ilâha illa llâh ». Leur propos impliquait donc que cette parole elle-même est créée et qu'Allah ne l'a pas prononcée ». [Majmû' al fatâwâ 7/656]

Après, tout un chacun pourra juger de la pertinence d'utiliser ce type de propos, sachant qu'Iṣhâq ibn Râhawayh l'a fait dans un contexte de réfutation aux qadariyyah qui affirmaient que l'homme créait lui-même ses propres actes, et qu'Allah n'avait pas créé les péchés ou la mécréance.

2) Le bien

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Allah le Très-Haut a dit : « Je suis Allah, il n'y a de divinité que Moi. J'ai créé le bien et j'ai créé le mal. J'ai créé le bien, alors bienheureux est celui par les mains duquel J'ai décrété que le bien s'accomplisse. Et J'ai créé le mal, alors malheur à celui par les mains duquel J'ai décrété que le mal s'accomplisse » ». [Al ibânah al kubrâ n°1909]

🔷 Ḥumayd a dit : « Un homme a dit à al Ḥasan [al Baṣrî] : « Ô Abû Sa'îd, qui a créé le Diable ? » Il répondit : « Gloire à Allah, et qui est Créateur en dehors d'Allah ? Allah a créé le Diable, Allah a créé le bien, et Allah a créé le mal » ». [Al ibânah al kubrâ n°1671]

🔷 Wahb ibn Munabbih a dit : « Je trouve dans ce que je lis des Livres d'Allah ('azza wa jal), et dans la Torah : « Je suis Allah, il n'y a de divinité que Moi, Créateur de la création. J'ai créé le bien et J'ai créé celui par les mains duquel le bien s'accomplit, alors bienheureux est celui pour qui J'ai créé le bien afin qu'il s'accomplisse par ses mains. Et Je suis Allah, il n'y a de divinité que Moi, Créateur de la création. J'ai créé le mal et J'ai créé celui par les mains duquel le mal s'accomplit, alors malheur à celui pour qui J'ai créé le mal afin qu'il s'accomplisse par ses mains » ». [Al ibânah al kubrâ n°1769]

En appliquant strictement la logique des néo-ḥulûliyyah, affirmer que « le bien est créé » devient une parole de mécréance. En effet, puisque la prière et la récitation du Coran font indiscutablement partie du bien, dire qu'Allah a créé tout le bien reviendrait, selon leur raisonnement, à dire que la récitation et les paroles de la prière sont créées. Ils se retrouvent ainsi contraints d'interdire ou de juger hérétique une vérité pourtant établie par les textes prophétiques.

3) La religion

🔷 « Non, mais quiconque soumet à Allah son visage tout en faisant le bien, aura sa rétribution auprès de son Seigneur. Pour eux, nulle crainte, et ils ne seront point attristés ». [trad. S2V112]

Sa'îd ibn Jubayr a dit : « « Son visage », c'est-à-dire « sa religion » ». [Tafsîr Ibn Abî Ḥâtim n°1100]

🔷 « Certes, je ne manquerai pas de les égarer, je leur donnerai de faux espoirs, je leur commanderai, et ils fendront les oreilles aux bestiaux. Je leur commanderai, et ils altéreront la création d'Allah [...] ». [trad. S4V119]

At Ṭabarî a dit : « [Certains] ont dit : le sens de cette parole est : « Je leur ordonnerai et ils changeront la religion d'Allah » ».

Parmi ceux qui ont affirmé cela, il y a Ibn 'Abbâs, Mujâhid, Ibrâhîm an Nakha'î, 'Ikrimah, al Ḥasan al Baṣrî, Qatâdah, al Qâsim ibn Abî Bazzah, as Suddî, ad Daḥḥâk ou encore Ibn Zayd (voir Tafsîr at Ṭabarî 7/498 à 7/500).

Selon la logique des extrémistes, ces dix savants parmi les Compagnons et tâbi'în auraient eux aussi prononcé une parole de mécréance. En expliquant que la « création d'Allah » désigne « la religion d'Allah », des figures comme Ibn 'Abbâs et Mujâhid ont directement englobé la religion, qui contient pourtant la Parole d'Allah et Ses Attributs, sous l'appellation de création. Cela prouve l'absurdité de leur takfîr : les Salafs nommaient la religion « création » en visant les actes et la pratique des serviteurs, sans jamais altérer le caractère incréé des Attributs divins.

🔷 « Dirige tout ton être vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature (fiṭrah) qu'Allah a originellement donnée aux hommes, pas de changement à la création d'Allah. Voilà la religion de droiture, mais la plupart des gens ne savent pas ». [trad. S30V30]

Mujâhid, 'Ikrimah, Sa'îd ibn Jubayr, Qatâdah, ad Daḥḥâk, Ibn Zayd et Ibrâhîm an Nakha'î ont dit : « Pas de changement à la religion d'Allah ». [Tafsîr at Ṭabarî 20/98]

De même, l'Imam al Bukhârî a également intitulé l'un des chapitres de son Ṣaḥîḥ par ce propos, et aucun des savants de la génération de l'Imam Aḥmad qui avaient mémorisé son livre ne l'ont blâmé pour cela. Abû Ja'far al 'Uqaylî a dit : « Lorsqu'al Bukhârî acheva la compilation de son Ṣaḥîḥ, il le présenta à Ibn al Madînî, Aḥmad ibn Ḥanbal, Yaḥyâ ibn Ma'în et à d'autres savants. Ils l'approuvèrent et attestèrent de son authenticité, à l'exception de quatre hadiths. L'avis correct à leur sujet est celui d'al Bukhârî : ces hadiths sont authentiques ». [Ta'lîq at ta'lîq 5/423]

Enfin, Muqâtil ibn Sulaymân a dit dans son tafsîr au sujet de « pas de changement à la création d'Allah » : « C'est-à-dire : il n'y a pas de changement à la religion d'Allah qui est l'Islam, c'est-à-dire le Tawḥîd ». Et Mujâhid a dit au sujet de : « telle est la nature (fiṭrah) qu'Allah a originellement donnée aux hommes » : « La fiṭrah, c'est la religion : l'Islam ».

Dire que le Tawḥîd est créé (Muqâtil ibn Sulaymân parlait bien sûr de l'unification du serviteur dans ses actes et non pas des Attributs du Créateur) ne serait-il pas dans le madhhab de nos opposants, une des pires paroles de mécréance ? Et pareil pour l'Islam

créé selon Mujâhid ? En effet, l'Islam est la fiṭrah selon lui, or, ce mot est synonyme de création en arabe comme on peut le voir dans le verset S35V1 [ici traduit] : « Louange à Allah, Créateur (Fâṭir) des cieux et de la terre ».

🔷 Ka'b al Aḥbâr a dit : « Vous commettez de l'association (shirk) ». Les gens dirent : « Comment cela, ô Abâ Isḥâq ? » Il répondit : « Un homme jure [en disant] : « Non, par mon père », « Non, par ton père », « Non, sur ma vie », « Non, par ta vie », « Non, par la sacralité de la mosquée », « Non, par l'Islam », et d'autres paroles similaires ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°12283]

En Islam, il est strictement interdit de jurer par une création. Jurer par une créature constitue une forme de shirk (association) mineure, précisément parce que la chose par laquelle on jure est créée. En classant le fait de jurer « par l'Islam » au même rang que jurer « par son père » ou « par la mosquée », Ka'b al Aḥbâr traite l'Islam (en tant qu'actes, foi et pratique des serviteurs) comme une chose créée par laquelle il est interdit de jurer. Puisque l'Islam contient la Parole d'Allah, Ses ordres et Ses règles, dire que l'Islam est une création devrait, selon la logique aveugle des néo-ḥulûliyyah, être une parole de mécréance. En réalité, Ka'b al Aḥbâr visait l'Islam pratiqué par l'homme (l'engagement et la soumission du serviteur, qui sont créés) dans son propos, et cela n'est nullement une parole justifiant l'excommunication.

4) Le dhikr

🔷 « Aucun rappel récent (muḥdath) de leur Seigneur ne leur vient, sans qu'ils ne l'entendent en s'amusant ». [trad. S21V2]

L'Imam Aḥmad a dit : « Il a ainsi réuni deux rappels : le rappel d'Allah et le rappel de Son Prophète. Quant au rappel d'Allah, lorsqu'il est pris isolément, le qualificatif de « ḥadath » ne s'y applique pas. N'as-tu pas entendu Sa Parole [dont voici une traduction rapprochée] : « Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand », et aussi « Et ceci [le Coran] est un rappel béni ». En revanche, lorsque le rappel du Prophète ﷺ est pris isolément, le qualificatif de nouveauté/création (ḥadath) s'y applique. N'as-tu pas entendu Sa parole [dont voici une traduction rapprochée] : « Alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous faites ». Le rappel du Prophète ﷺ est donc une de ses œuvres, et Allah en est le Créateur et l'Initiateur. La preuve qu'Il a réuni ces deux

rappels se trouve dans Sa parole [dont voici une traduction rapprochée] : « Aucun rappel récent (muḥdath) de leur Seigneur ne leur vient ». Il lui a donc attribué le caractère de nouveauté (création) au moment où il nous parvient. Et tu sais bien que les nouvelles ne nous parviennent que par l'intermédiaire d'un transmetteur et d'un annonciateur (qui rappelle). « Et rappelle, car le rappel profite aux croyants », « Rappelle, donc, si le rappel est utile » et « Tu n'es qu'un rappeleur ». Ainsi, lorsqu'ils se sont rejoints sous le nom de « rappel » (dhikr), le qualificatif de « nouveauté » s'est appliqué à eux. Le rappel du Prophète, pris isolément, reçoit le qualificatif de « créé » et est plus enclin à être qualifié de nouveau (récent) que le rappel d'Allah qui, lorsqu'il est pris isolément, ne reçoit ni le qualificatif de création ni celui de nouveauté ». [Ar radd 'alâ al jahmiyyah p. 124]

L'Imam Aḥmad serait-il lui aussi un mécréant ? Car selon vous, en qualifiant le rappel du Prophète ﷺ (qui contient notamment sa récitation du Coran) de créé, la création retombe sur le Coran lui-même…

4) La critique des actes religieux

🔷 « C'est parce qu'ils ont de la répulsion pour ce qu'Allah a fait descendre. Il a donc rendu vaines leurs œuvres ». [trad. S47V9]

Si on pousse jusqu'au bout la logique des néo-ḥulûliyyah, on ne peut dire que les œuvres d'un individu sont vaines car parmi les œuvres, il y a la récitation du Coran, sa prononciation, etc. Ainsi, selon leur dogme, dire qu'une récitation ou autre est vaine est de la mécréance car la vanité tombe sur le Coran lui-même, en effet, quel est le jugement de celui qui dirait que la Parole d'Allah est vaine ?

🔷 Abû Sa'îd al Khudrî (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ sortit vers le lieu de prière le jour de l'Aïd al Aḍḥâ — ou de l'Aïd al Fiṭr. Il passa alors près des femmes et dit : « Ô assemblée de femmes ! Faites l'aumône, car j'ai vu que vous formiez la majorité des habitants de l'Enfer ». Elles demandèrent : « Et pour quelle raison, ô Messager d'Allah ? » Il répondit : « Vous maudissez fréquemment et vous vous montrez ingrates envers vos époux. Je n'ai vu personne, parmi celles qui ont une raison et une religion incomplètes, faire perdre l'esprit d'un homme ferme et résolu plus que l'une d'entre vous ». Elles demandèrent : « En quoi consiste l'incomplétude de notre

religion et de notre raison, ô Messager d'Allah ? » Il dit : « Le témoignage de la femme n'équivaut-il pas à la moitié de celui de l'homme ? » Elles répondirent : « Si ». Il dit : « Cela relève de l'incomplétude de sa raison. N'est-ce pas que lorsqu'elle a ses menstrues, elle ne prie pas et ne jeûne pas ? » Elles répondirent : « Si ».
Il dit : « Cela relève de l'incomplétude de sa religion » ». [Bukhârî 304]

Pareillement, si la religion et la prière de la femme sont incomplètes en comparaison à celles de l'homme, alors dans leur logique, vu que la prière contient la récitation du Coran, l'incomplétude retombe sur ce qui est récité. Or quel est le jugement de celui qui dit que la Parole d'Allah est incomplète ?

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La prière en congrégation surpasse la prière individuelle de vingt-sept degrés ». [Bukhârî 645]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit [sur Dhul Khuwayṣirah] : « [...] Il aura des compagnons dont l'un de vous trouvera sa propre prière négligeable comparée à la leur, et son jeûne comparé au leur. Ils récitent le Coran mais il ne dépasse pas leurs gorges. Ils sortiront de la religion comme la flèche transperce la proie [...] ». [Bukhârî 3610]

Le caractère négligeable tombe-t-il sur la Parole d'Allah dans ce propos ? « Qu'avez-vous ? Comment jugez-vous ? » [trad. S68V36]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La meilleure prière est celle où la station debout (qunût) est la plus longue ». [Muslim 756]

L'Imam al Bukhârî a dit : « Le Prophète ﷺ fut interrogé : « Quelle est la meilleure prière ? » Il répondit : « Celle où la station debout (qunût) est longue ». Le Prophète ﷺ a ainsi mentionné que certaines prières sont plus longues que d'autres ou plus légères, et que certaines personnes en surpassent d'autres dans la lecture (qirâ'ah), tandis que d'autres en font moins. Pourtant, dans la lecture (le texte coranique en soi), il n'y a ni ajout ni diminution. En ce qui concerne l'acte de récitation (tilâwah), les gens se distinguent par l'abondance, la rareté, l'ajout ou la diminution. C'est pourquoi l'on dit parfois : « Untel a une belle lecture (du Coran) », et non pas « un beau Coran », car le Coran est la Parole du Seigneur, que Son rappel soit exalté, tandis que la récitation est l'acte du serviteur. La connaissance de cette nuance n'échappe qu'à celui dont Allah a

aveuglé le cœur, à qui Il n'a pas accordé le succès et qu'Il n'a pas guidé sur le chemin de la droiture ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 107]

🔷 Abû Hureyrah (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « La première chose sur laquelle le serviteur sera jugé le Jour de la Résurrection concernant ses œuvres, c'est sa prière. Si elle est bonne, il aura réussi et sera sauvé. Et si elle est corrompue, il aura échoué et sera perdant [...] » ». [Abû Dâwûd 864]

Je me répète mais la question est importante… si la prière contient la prononciation du Coran qui engloberait ipso facto (selon vous) ce qui est prononcé, alors quel est le jugement de dire que la Parole d'Allah récitée est corrompue ?

🔷 Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ prolongeait tellement la récitation dans les deux unités de prière (surérogatoires) après le Maghrib que les gens de la mosquée finissaient par se disperser ». [Abû Dâwûd 1301]

Est-ce uniquement l'acte du serviteur que le Prophète ﷺ prolongeait ? Ou alors également la Parole d'Allah incréée ? Si vous affirmez que c'est la première réponse, vous avez fait un tafṣîl (distinction), si vous dites la deuxième réponse, c'est un surcroît de mécréance de votre part…

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Et la prière d'un homme (accomplie) avec un autre homme est plus pure que sa prière (accomplie) seul, et sa prière (accomplie) avec deux hommes est plus pure que sa prière avec un seul homme. Plus il y a de monde, plus cela est aimé d'Allah ». [Mishkat al maṣâbiḥ n°1066]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Toute prière dans laquelle on ne récite pas [la sourate] al Fâtiḥah est déficiente (khidâj) et incomplète ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 48]

Quel est donc le jugement dans votre madhhab de dire que la prière est déficiente sachant qu'elle comprend la récitation de la Parole d'Allah ? N'est-ce pas de la mécréance ? Donc soit vous faites le takfîr du meilleur des hommes ﷺ, soit vous différenciez la déficience de l'acte du serviteur de la déficience de ce qu'il récite (qui est impossible car la Parole d'Allah est parfaite).

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Celui qui aime lire le Coran pur tel qu'il a été révélé, qu'il le lise selon la lecture d'Ibn Umm 'Abd (Ibn Mas'ûd) ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 67]

Ainsi, la lecture, la prononciation, la récitation etc. diffèrent selon l'acte du serviteur, mais ce qui est lu, ce qui est prononcé et ce qui est récité ne diffèrent pas.

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le meilleur rappel (dhikr) est celui qui est fait discrètement (en secret) ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 72]

🔷 Ṭâwus a dit : « On a demandé au Messager d'Allah ﷺ : « Qui parmi les gens a la meilleure récitation ? » Il a répondu : « Celui qui, lorsque tu l'entends réciter, tu vois qu'il craint Allah » ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°8742]

Si une personne parle d'une récitation moins bonne, alors selon le madhhab des néo-ḥulûliyyah, sa parole impliquerait que c'est également la Parole d'Allah englobée qui est moins bonne. Or, at Ṭabarî a dit : « Il n'est pas permis d'affirmer qu'une partie du Coran serait meilleure qu'une autre, car l'ensemble constitue la Parole d'Allah, et il n'est pas admissible, lorsqu'il s'agit des Attributs divins, de dire que certains seraient supérieurs ou meilleurs que d'autres ». [Tafsîr at Ṭabarî 2/403]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Le Coran a été révélé selon sept lectures [différentes]. Quiconque le récite selon l'une d'elles ne doit pas s'en détourner pour passer à une autre par aversion (pour la première) ». [Mu'jam al kabîr n°10273]

Quel est le jugement de celui qui a de l'aversion pour la Parole d'Allah ?

🔷 'Umayr ibn Qatâdah rapporte qu'un homme a dit : « Ô Messager d'Allah, quelle est la meilleure prière ? » Il répondit : « Celle où la station debout est prolongée ». L'homme demanda : « Quelle est la meilleure aumône ? » Il répondit : « L'effort financier de celui qui possède peu ». L'homme demanda : « Quels sont les croyants à la foi la plus parfaite ? » Il répondit : « Ceux qui ont le meilleur comportement ». [Majma' az zawâ'id n°193]

🔷 Le Prophète ﷺ fut interrogé : « Quel est le meilleur Islam ? » Il répondit : « Le monothéisme pur et tolérant ». [Majma' az zawâ'id n°206]

🔷 'Abd al Malik ibn 'Umayr a dit : « J'ai entendu Shabîb Abâ Rawḥ de Dhi al Kalâ' raconter qu'il avait prié avec le Prophète ﷺ. Ce dernier a récité [la sourate] ar Rûm et a hésité sur un verset. Lorsqu'il eut terminé, il dit : « La récitation du Coran nous a été rendue confuse. Il y a parmi vous des gens qui prient avec nous mais qui ne font pas correctement leurs ablutions. Que celui qui assiste à la prière avec nous accomplisse correctement ses ablutions » ». [Majma' az zawâ'id n°1241]

Je me répète une nouvelle fois mais cela est à dessein car j'aimerais te réveiller, ô ḥulûlî, afin que tu ne meures pas dans cet état… quel est le jugement de celui qui dit que la Parole d'Allah est confuse ?

🔷 « D'après Umm Ḥumayd, elle vint trouver le Prophète ﷺ et dit : « Ô Messager d'Allah, j'aime prier avec toi ». Il répondit : « Je sais que tu aimes prier avec moi. Cependant, ta prière dans ta chambre la plus reculée est meilleure que ta prière dans ta chambre principale, ta prière dans ta chambre principale est meilleure que ta prière dans ta cour, ta prière dans ta cour est meilleure que ta prière dans la mosquée de ton peuple, et ta prière dans la mosquée de ton peuple est meilleure que ta prière dans ma mosquée ». Elle ordonna alors qu'on lui aménage un lieu de prière dans l'endroit le plus reculé et le plus sombre de sa maison, et elle continua d'y prier jusqu'à ce qu'elle rencontre Allah ('azza wa jal) ». [Majma' az zawâ'id n°2106]

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Si l'homme accomplit bien sa prière en parachevant son inclinaison et sa prosternation, la prière dit : « Qu'Allah te préserve comme tu m'as préservée », puis elle est élevée. Mais s'il l'accomplit mal en ne parachevant pas son inclinaison et sa prosternation, la prière dit : « Qu'Allah te perde comme tu m'as perdue », puis elle est pliée comme on plie un vieux vêtement usé, et on lui en frappe le visage ». [Kanz al 'ummâl n°19054]

Ô ḥulûlî, je te demande par Allah, est-ce l'acte du serviteur qui est plié comme on plie un vieux vêtement usé ou oses-tu prétendre que la Parole d'Allah incréée est également englobée dans cela ?

🔷 Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « La lecture du Coran dans la prière est meilleure que la lecture du Coran en dehors de la prière. La lecture du Coran en dehors de la prière est meilleure que le dhikr. Le dhikr est meilleur que l'aumône, l'aumône est meilleure que le jeûne, et le jeûne est un bouclier contre le Feu [...] ». [Kanz al 'ummâl n°43574]

🔷 'Alî ibn Abî Ṭâlib (qu'Allah l'agrée) a dit : « Il viendra sur les gens une époque où il ne restera de l'Islam que son nom, et du Coran que son tracé (ou sa forme écrite) ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 67]

🔷 'Â'ishah (qu'Allah l'agrée) a dit : « Ô 'Ubaydullâh ibn 'Adî, que personne ne te trompe après ce que tu as appris. Par Allah, je n'avais jamais considéré comme méprisables les œuvres des Compagnons du Prophète ﷺ, jusqu'à l'apparition de ce groupe d'individus (les khawârij) qui ont attaqué 'Uthmân. Ils ont prononcé des paroles d'une beauté inégalée, ils ont récité [le Coran] d'une récitation inégalée, et ils ont accompli des prières inégalées. Mais lorsque j'ai médité sur leurs actes véritables, par Allah, ils ne s'approchaient même pas des œuvres des Compagnons du Messager d'Allah ﷺ ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 56]

🔷 Ibn 'Abbâs (qu'Allah l'agrée) a dit : « Nous ne voyions aucun inconvénient à ce que quelqu'un vende un Muṣḥaf et achète avec son prix un autre Muṣḥaf meilleur que le premier. Il n'y a pas de mal non plus à échanger un Muṣḥaf contre un autre Muṣḥaf. Ainsi, une permission a été accordée concernant l'achat du Muṣḥaf ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 66]

On peut dire « un Muṣḥaf meilleur qu'un autre » mais l'on ne dit pas « une Parole d'Allah meilleure qu'une autre ». Ainsi, celui qui ne fait pas la distinction ici entre le support physique altérable et la Parole d'Allah inaltérable tombera dans l'égarement.

🔷 Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « Je n'ai jamais prié derrière un Imam dont la prière était à la fois plus allégée et plus complète que celle du Prophète ﷺ. S'il entendait les pleurs d'un enfant, il l'allégeait par crainte d'éprouver sa mère ». [Mishkat al maṣâbiḥ n°1129]

🔷 Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) a dit : « Abû Mûsâ récitait une nuit alors que les épouses du Prophète ﷺ l'écoutaient. Lorsqu'on l'en a informé (par la suite), il a dit : « Si j'avais su (que l'on m'écoutait), je l'aurais grandement embellie (ma récitation) ou je l'aurais rendue plus poignante (pour toucher les cœurs) » ». [Muṣannaf d'Ibn Abî Shaybah n°29947]

Ce qu'Abû Mûsâ (qu'Allah l'agrée) avait la capacité d'embellir, c'était sa récitation propre et non la Parole d'Allah incréée.

🔷 Ubayy ibn Ka'b (qu'Allah l'agrée) a dit : « J'étais dans la mosquée quand un homme est entré et a récité d'une manière que j'ai désapprouvée. Puis, un autre homme est entré et a récité différemment de son compagnon. Nous nous sommes alors tous levés et sommes allés trouver le Messager d'Allah ﷺ. J'ai dit : « Ô Messager d'Allah, cet homme a récité d'une manière que j'ai réprouvée, puis celui-ci est entré et a récité différemment de l'autre » [...] ». [Al ibânah al kubrâ n°800]

🔷 Khabbâb ibn al Aratt (qu'Allah l'agrée) a dit : « Nous nous sommes plaints au Messager d'Allah ﷺ de la prière sur le sable brûlant (la chaleur intense), mais il n'a pas pris en compte notre plainte (il n'a pas allégé la règle) ». [Kanz al 'ummâl n°22645]

Si la prière englobait forcément, quelle que soit l'intention du locuteur, ce qui est récité (la Parole d'Allah), alors il ne serait pas permis de se plaindre d'elle.

🔷 Nawfal ibn Iyâs al Hudhalî a dit : « À l'époque de 'Umar ibn al Khaṭṭâb, nous accomplissions la prière de nuit dans la mosquée, et des groupes se formaient ici et là. Les gens se dirigeaient vers ceux qui avaient les plus belles voix. Alors 'Umar dit : « Je vois qu'ils ont fait du Coran des chants (ou des mélodies), par Allah, si je le peux, je changerai cela ». Il ne s'écoula que trois nuits avant qu'il n'ordonne à Ubayy [ibn Ka'b] de diriger la prière pour eux (en tant qu'Imam unique) ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 69]

🔷 Murrah a dit : « Je me rendis au domicile d'Ibn Mas'ûd pour le chercher, et l'on me dit : « Il est chez Abû Mûsâ (al Ash'arî) ». J'allai donc chez Abû Mûsâ, et je le trouvai en compagnie de Ḥudhayfah. Abû Mûsâ disait à Ḥudhayfah : « Tu es le compagnon de la

parole (le témoin privilégié) ». [Ḥudhayfah] répondit : « Certes, j'ai détesté qu'on dise : « la lecture d'untel et la lecture d'untel » » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 87]

Ce récit fait référence à un événement majeur de l'histoire islamique : les prémices de la compilation finale du Coran sous le califat de 'Uthman. Lors des conquêtes, le Compagnon Ḥudhayfah ibn al Yaman a remarqué que les soldats d'Irak et de Syrie se disputaient en disant : « La récitation de mon maître (untel) est meilleure que la récitation du tien (untel) ». Choqué, il a couru alerter le calife pour unifier le Livre.

🔷 'Imrân ibn 'Abdillâh a dit : « Un homme a dirigé notre prière dans la mosquée de Médine durant le mois de Ramadan, et il a produit ces « hinât » (choses répréhensibles), c'est-à-dire qu'il a exagéré dans la mélodie de sa voix ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 54]

La répréhensibilité tombe-elle sur le Coran, ou c'est vous qui êtes tombés sur la tête pour proférer de telles inepties, ô ḥulûliyyah ?

🔷 L'Imam al Bukhârî a dit : « La prononciation est différente de l'entité que tu prononces. En effet, tu prononces [le Nom d'] Allah, mais Allah n'est pas ta prononciation. De même, tu prononces l'Attribut d'Allah par la parole « Allah », mais ta parole « Allah » n'est pas l'Attribut lui-même, tu ne fais que décrire Celui qui est qualifié. Tu es donc le descripteur, et Allah est Celui qui est décrit par Sa Parole, tout comme le descripteur qui décrit Allah avec des mots autres que ceux d'Allah. Quant à Celui qui est qualifié par Son Attribut et Sa Parole, c'est Allah. Ainsi, dans tes expressions « tu le prononces » et « tu lis le Coran », il y a une preuve évidente que le Coran est différent de la lecture. Tout comme lorsque tu dis : « J'ai lu selon la lecture (la variante) de 'Âṣim ». Ta lecture s'aligne sur la lecture de 'Âṣim, mais ta prononciation et ta voix ne sont pas la voix de 'Âṣim lui-même ! Ne vois-tu pas que si 'Âṣim jurait de ne pas lire aujourd'hui, et que toi tu lisais selon sa variante, 'Âṣim n'aurait pas rompu son serment ? L'Imam Aḥmad (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « Je n'aime pas la lecture de Ḥamzah », et on ne dit jamais : « Je n'aime pas le Coran ». Au point que certains ont dit : « Celui qui prie avec la lecture de Ḥamzah doit recommencer sa prière » ». [Khalq af'âl al 'ibâd p. 107]

🔷 Ibn Baṭṭah a dit : « [...] La polémique détestable dans le Coran, celle que le Messager d'Allah ﷺ a interdite et qui fait craindre pour son auteur la mécréance et la sortie de la religion, se divise en deux aspects. Le premier a existé, puis a disparu et les croyants en ont été épargnés, par la grâce d'Allah et Sa miséricorde. Cela s'est fait lorsque 'Uthman ibn 'Affân (qu'Allah l'agrée) a rassemblé tous les gens sur un seul exemplaire (du Coran) avec les dialectes célèbres et connus. En effet, le Prophète ﷺ avait demandé à Allah ('azza wa jal) pour le Coran et Il lui a dit : « Fais réciter ta communauté selon sept lettres (aḥruf) », toutes étant égales, c'est-à-dire selon sept dialectes des Arabes. Tous sont corrects et éloquents, si leur prononciation diffère, leurs sens concordent. Ainsi, il enseignait à chacun de ses Compagnons selon la lettre qui correspondait à son dialecte et à la langue de son peuple qu'il connaissait. Mais lorsque deux hommes se rencontraient et que l'un entendait l'autre réciter avec une lettre qu'il ne connaissait pas, il la réprouvait et lui disait peut-être : « Ma lettre est meilleure que la tienne, ma langue est plus éloquente que la tienne, et ma récitation est meilleure que la tienne ». Ils ont donc été interdits de cela [...] ». [Al ibânah al kubrâ n°799]

La vie de l'Imam al Bukhârî, ses vertus et ses miracles (karamât)

Avant d'aborder les paroles des savants sur l'Imam al Bukhârî, il est important que le lecteur puisse disposer d'une biographie concise de ce grand homme, voici donc la rubrique qui lui a été consacrée dans le livre « Les plus beaux récits des savants de la Sunnah » :

Un homme vient de revenir d'un voyage à Bukhârâ, où il avait une affaire personnelle à régler. Un autre homme du nom d'Ibn Munîr lui demande : « Es-tu parti voir Abû 'Abdillâh al Bukhârî ? » « Non » répond l'autre. Ibn Munîr le chasse alors et lui lance : « Après un tel acte, il n'y a plus aucun bien en toi. En effet, tu es allé jusqu'à Bukhârâ et tu n'as pas visité Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî ! » Voici le récit de l'Imam des savants du hadith, l'auteur du livre considéré par les musulmans comme le plus authentique après le Livre d'Allah ('azza wa jal), le récit du maître, de l'érudit, du

Commandeur des croyants dans le hadith : Muḥammad ibn Ismâʿîl ibn Ibrâhîm ibn al Mughîrah, surnommé al Bukhârî, en référence à sa ville natale, Bukhârâ.

Muḥammad ibn Ismâʿîl al Bukhârî est né après la prière du vendredi, le 13 Shawwâl de l'an 194 H (20 juillet 810), dans la ville de Bukhârâ au Khurâsân, située aujourd'hui en Ouzbékistan. Son père, Ismâʿîl ibn Ibrâhîm, qui était un érudit du hadith pieux et dévot, fréquenta les assises des savants.

Al Bukhârî témoigne : « Mon père assista à des cours de Mâlik ibn Anas, il rencontra Ḥammâd Ibn Zayd et serra la main d'Ibn al Mubârak de ses deux mains ». Quant à sa mère, elle était une fervente adoratrice, une femme courageuse qui dut se charger de son enfant à la mort de son époux. Elle fut encore éprouvée lorsque Muḥammad ibn Ismâʿîl al Bukhârî, très jeune encore, perdit la vue. Ainsi, Muḥammad ibn Aḥmad ibn al Faḍl al Balkhî rapporte avoir entendu son père dire : « Muḥammad ibn Ismâʿîl perdit la vue au cours de son enfance. Sa mère vit dans un rêve Ibrâhîm (عَلَيْهِ ٱلسَّلَامُ), l'ami intime d'Allah ('azza wa jal) lui dire : « Ô toi ! Certes Allah a rendu la vue à ton fils, suite à tes nombreux pleurs et à tes nombreuses invocations ». Et en effet, le lendemain matin Allah ('azza wa jal) rendait la vue à son garçonnet ». Enfant, il étudia à l'école coranique et à l'âge de cinq ans environ, il se sentit attiré par la science du hadith. Mais ce fut vers sa dixième année, que le jeune Muḥammad ibn Ismâʿîl se consacra entièrement à ce noble savoir, dans les assemblées d'ad Dâkhilî entre autres. Très jeune, il se distingua lors de l'une de ces assises, le shaykh nous rapporte cet épisode de son enfance : « Un jour, lors de sa lecture, ad Dâkhilî dit : « Sufyân, d'après Abû az Zubayr, d'après Ibrâhîm ». Je lui dis : « Certes Abû az Zubayr n'a pas rapporté de hadith d'Ibrâhîm ». Il me gronda alors. Je répliquai : « Retourne consulter le livre original ». Il partit vérifier, puis revint et me demanda : « Qu'en est-il alors, jeune homme ? » Je répondis : « C'est az Zubayr ibn 'Adî, d'après Ibrâhîm ». Il prit alors mon calame et corrigea son livre en disant : « Tu as dit vrai ». On demanda à al Bukhârî : « Et quel âge avais-tu à l'époque des faits ? » Il répondit : « J'avais alors onze ans. Arrivé à seize ans j'avais appris les livres d'Ibn al Mubârak, de Wakî' et je connaissais les avis des jurisconsultes. Puis je voyageai avec ma mère et mon frère Aḥmad à la Mecque. Après avoir accompli mon pèlerinage, mon frère s'en retourna avec notre mère. Quant à moi je restai là-bas afin d'étudier la science du hadith » ».

Très tôt, et comme le firent ses illustres prédécesseurs, al Bukhârî arpenta les routes du califat en quête de science. Il dit à ce sujet : « J'ai rencontré plus de mille hommes : des gens du Ḥijâz, d'Irak, du Shâm, d'Égypte... Je les ai rencontrés plus d'une fois. Les gens du Shâm, d'Égypte et de la péninsule arabique deux fois, les gens de Baṣrah quatre fois, les gens du Ḥijâz six années. Je ne compte plus combien de fois je me suis rendu à Kûfah et à Baghdâd en compagnie des savants du hadith originaires du Khurâsân ». Le garçon qui participait à ces assemblées à travers le monde musulman, bien que de nature discrète et parfaitement éduqué, n'était pas de ceux que l'on oublie avec le temps. De la même manière que le soleil finit toujours par percer les nuages, son extraordinaire capacité de mémorisation et sa grande intelligence finissaient toujours par éclater au grand jour. Ainsi son scribe rapporte avoir entendu Hâshid ibn Ismâ'îl et un autre dire : « Abû 'Abdillâh al Bukhârî fréquentait assidûment avec nous les assises des savants de Baṣrah, alors qu'il n'était encore qu'un jeune homme. Il n'écrivait rien cependant. Quelques jours plus tard, nous lui dîmes : « Tu fréquentes les mêmes assemblées de science que nous, mais nous ne te voyons pas écrire, que fais-tu donc ? » Il nous répondit : « Vous m'en demandez trop et insistez beaucoup. Apportez-moi ce que vous avez écrit ». Nous sortîmes alors tout ce que nous avions. Il y avait là plus de cinq mille hadiths. Il les récita tous par cœur, à tel point que nous nous mîmes à corriger nos livres en nous fondant sur sa mémoire. Puis il dit : « Vous pensiez que j'assistais aux cours en pure perte et que je gaspillais mon temps ? » Nous sûmes alors que personne n'était à son niveau ».

Encore imberbe, ayant à peine dix-sept ans, al Bukhârî était poursuivi dans les rues de Baṣrah par des spécialistes en quête de hadiths. Harcelé de questions, forcé à s'asseoir en pleine rue pour leur répondre, il voyait apparaître des milliers de gens qui s'agglutinaient autour de lui. Du reste, sa renommée l'avait précédé dans cette ville, il raconte : « Lorsque je suis arrivé à Baṣrah, je me suis rendu aux assises de Bundâr. Quand ses yeux se sont posés sur moi, il demanda : « D'où vient ce jeune homme ? » Je répondis : « De Bukhârâ ». Il reprit : « Comment as-tu pu délaisser Abû 'Abdillâh ? » Je me tus alors. Des gens présents lui dirent : « Qu'Allah te fasse miséricorde, c'est Abû 'Abdillâh en personne ! » Il se leva, me prit par la main et me serra dans ses bras. Puis il dit : « Bienvenue à celui que je vante depuis des années ! » »

Al Bukhârî eut de nombreux enseignants, dont l'Imam Aḥmad, qu'il sélectionnait en fonction de leur croyance et de leur honnêteté. Il dit à ce sujet : « J'ai noté des hadiths venant de mille quatre-vingts hommes. Parmi eux il n'y avait que des gens du

hadith. Tous disaient : « La foi est parole et acte. Elle augmente et elle diminue ». Quant à ses élèves, on citera entre autres Abû 'Îsâ at Tirmidhî, Abû Ḥâtim et an Nasâ'î. Un autre de ses disciples, Muslim, auteur aussi d'un Ṣaḥîḥ bien connu, se rendit un jour auprès du shaykh et lui dit : « Laisse-moi t'embrasser les pieds, ô professeur des professeurs, maître des spécialistes du hadith, médecin des défectuosités du hadith ». Il lui dit aussi : « Ne te déteste qu'un jaloux, j'atteste qu'en ce bas-monde, il n'y a personne qui te soit comparable ». De fait, ses assemblées étaient recherchées. L'un de ses contemporains a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl était à Baghdâd et je participais à ses cours. Durant son assise, vingt mille personnes étaient rassemblées ». Doux et pédagogue, il savait apaiser ses élèves. Il récita un jour un grand nombre de hadiths à l'un de ses étudiants. Craignant qu'il ne se lasse, il lui dit : « Réjouis-toi ! Les gens qui aiment les distractions sont occupés à se distraire, les fabricants sont dans leurs fabriques, les commerçants dans leurs commerces, quant à toi tu te trouves avec le Prophète ﷺ et ses Compagnons (qu'Allah les agrée) ».

Cet homme, qui tout le long de sa vie collecta des hadiths authentiques, faisait preuve d'une grande piété, une crainte d'Allah ('azza wa jal) que l'on retrouve dans son ouvrage phare, son Ṣaḥîḥ, qu'il réalisa en seize ans. Près de six cent mille hadiths furent minutieusement scrutés, leurs chaînes de transmission passées au crible, pour ne conserver que 7377 hadiths authentiques qui composeront, l'ouvrage le plus véridique après le Livre d'Allah ('azza wa jal). Ainsi, al Bukhârî a dit : « J'ai compilé cette œuvre sur une période de seize ans. J'en ai fait un argument entre moi et Allah ('azza wa jal) ». Muḥammad ibn Yûsuf al Firabrî rapporte que Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî lui a dit : « Je n'ai pas inscrit dans mon livre un seul hadith sans avoir préalablement accompli mes ablutions et réalisé deux unités de prière ». De même, Bakr ibn Munîr relate avoir entendu Abû 'Abdillâh al Bukhârî dire : « J'espère rencontrer Allah ('azza wa jal) sans qu'Il ne me juge pour avoir médit de qui que ce soit ». Adh Dhahabî a dit : « Il a dit vrai. Celui qui se penche sur ses propos dans le domaine de la critique et de l'éloge, ne peut que se rendre compte à quel point il était réservé dans ses paroles, et juste, vis-à-vis de ceux qu'il considérait comme faibles dans la narration. Les choses les plus dures qu'il ait dites à ce sujet sont : « Son discours est répréhensible, ils se sont tus à son sujet, il est douteux… » Il n'a dit que très rarement : « Untel est un menteur » ou « Il forgeait des hadiths ». Il en arriva à dire : « Si tu dis : untel est douteux sur ce hadith, cela reste une accusation inconsistante ». C'est le sens de sa parole : « J'espère rencontrer Allah ('azza wa jal) sans qu'Il ne me juge pour avoir médit de qui que ce soit ». C'est le summum de l'abstinence ».

De même, al Ḥusayn ibn Muḥammad as Samarqandî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl avait trois qualités spécifiques, en plus de ses qualités louables : il parlait peu, il ne convoitait pas les biens des autres et ne s'occupait pas des affaires des gens. Toute sa personne était concentrée sur la science ». Soulignons aussi cet épisode, qui nous montre l'importance qu'il accordait à sa réputation. Non pas qu'il craignît les diffamations du fait des blessures qu'elles peuvent infliger à notre orgueil, mais il était conscient que l'écriture d'un livre aussi authentique, impliquait qu'il soit au-dessus de tout soupçon et que jamais ne soit portée sur lui une accusation, d'un noble ou d'une crapule. Aussi, al 'Ajlûnî rapporte (sans chaîne de transmission) qu'une fois, al Bukhârî, lors de l'un de ses voyages dédiés à sa recherche de la science, embarqua sur un navire. Il avait en sa possession mille dinars. Un homme de l'équipage vint le voir et lui fit croire qu'il l'appréciait. Al Bukhârî discuta donc avec lui, jusqu'à l'informer qu'il avait de l'argent, dévoilant le montant qu'il possédait. Un jour, l'homme se leva, se mit à crier et à se mettre des coups. Lorsqu'on l'interrogea sur la raison d'un tel comportement, il prétendit avoir perdu son argent. Et que la somme perdue était de mille dinars. Les gens commencèrent à fouiller les passagers à bord, les uns après les autres. Al Bukhârî alors, jeta son argent à la mer, avant que son tour n'arrive. Ainsi, lorsqu'ils le fouillèrent, ils ne purent rien trouver. Ils blâmèrent alors l'homme en question. En descendant du navire, l'homme lui demanda : « Comment as-tu pu jeter une telle somme à la mer ? » Al Bukhârî rétorqua : « Ô ignorant ! Ne sais-tu pas que j'ai passé toute ma vie à collecter les hadiths du Messager d'Allah ﷺ ? En outre, je suis quelqu'un de connu comme étant digne de confiance. Pensais-tu un instant que je m'exposerai à une accusation de vol et perdrai ainsi, pour quelques dinars, ma réputation d'homme véridique et honnête ? »

Et certes, il était honnête et véridique dans ses propos, un cœur tourné vers son Seigneur, aux adorations abondantes. Ainsi, Muḥammad ibn Abî Ḥâtim rapporte : « Muḥammad ibn Ismâ'îl fut un jour invité par ses compagnons dans un jardin. Après avoir dirigé la prière du Dhuhr, il accomplit des prières surérogatoires. Quand il en eut terminé, il releva le pan de son qamîs et demanda à ceux qui étaient présents : « Regardez si vous voyez sous mon qamîs quelque chose ? » Son corps avait enflé, une guêpe l'avait piqué à seize endroits différents. Ils lui demandèrent : « Comment se fait-il que tu ne sois pas sorti de ta prière quand elle t'a piqué ? » Il répondit : « Je récitais une sourate que je souhaitais terminer » ». Durant le mois de Ramadan, il lisait le Noble Coran entièrement chaque jour, et un tiers chaque nuit, après la prière du tarâwîḥ. Ce savant extraordinaire, qui avait mémorisé cent mille hadiths authentiques et deux cent mille autres qui ne l'étaient pas, et qui n'avait jamais rencontré de son vivant

une personne qui lui soit équivalente, ne semblait avoir été créé, comme l'a souligné l'un de ses contemporains, que pour le hadith. 'Amr ibn 'Alî al Fallâs disait d'ailleurs : « Un hadith que ne connaît pas Muḥammad ibn Ismâ'îl n'est pas un hadith ».

Voici du reste une anecdote qui nous montre le niveau de virtuosité qu'avait atteint al Bukhârî dans cette discipline. Ainsi, 'Abdullâh ibn 'Adî relate : « J'ai entendu plusieurs savants raconter que quand Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî arriva à Baghdâd et que l'information parvint aux gens du hadith, ils se réunirent et sélectionnèrent cent hadiths. Ils mélangèrent les hadiths et les chaînes de narration, mettant le texte de l'un avec la chaîne de narration d'un autre et la chaîne de cet autre avec le texte d'un autre encore. Ils donnèrent à chaque personne dix hadiths à présenter à al Bukhârî lors de l'assise. Les gens se réunirent, l'un de ceux à qui on avait délégué cette tâche interrogea al Bukhârî sur un des dix hadiths qu'il avait en charge. Al Bukhârî répondit : « Je ne le connais pas ». Il le questionna sur un deuxième. Idem : « Je ne le connais pas ». Et ainsi de suite jusqu'à terminer les dix. Les jurisconsultes se tournaient les uns vers les autres en disant : « L'homme a compris ». Quant aux non initiés, ils pensèrent qu'al Bukhârî était incapable de répondre. Arriva le tour de la deuxième personne. Il fit la même chose que le premier et al Bukhârî de répondre inlassablement : « Je ne le connais pas ». Puis vint le tour du troisième et ainsi de suite jusqu'à compléter les dix, sans qu'il ne dise autre chose que : « Je ne le connais pas ». Lorsqu'il vit qu'ils en avaient terminé, il se tourna vers le premier d'entre eux et dit : « Quant à ton premier hadith, en fait ce qui est correct c'est cela, le second cela, le troisième cela… » jusqu'à reprendre les dix. Il remit chaque texte en face de sa chaîne de narration. Il en fit de même avec les autres. Les gens lui reconnurent alors une mémorisation hors du commun ».

Face à une telle maîtrise, on comprend mieux les propos de Yaḥyâ ibn Ja'far qui disait : « Si je pouvais rajouter des années de vie à Muḥammad ibn Ismâ'îl en lui donnant des miennes, je le ferais. En effet, ma mort ne sera que celle d'un seul homme, tandis que sa mort correspondra à la perte de la science ». Il est dit que Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî arriva à Khartank, village à deux lieues de Samarcande, où il avait des proches chez qui il séjourna. Une nuit après sa prière, on l'entendit invoquer son Seigneur : « Ô Allah ! La terre me paraît bien étroite malgré son étendue, rappelle-moi à Toi ! » Un mois à peine s'écoula avant qu'il ne meure. Al Bukhârî mourut au cours de la nuit de l'Aïd al Fiṭr. Il fut enterré le lendemain après la prière du Dhuhr. C'était l'an 256 H (1er septembre 870). Il vécut soixante-deux ans à treize jours près, qu'Allah lui fasse

miséricorde. Lorsqu'il fut mis en terre, une odeur très agréable se dégagea de sa tombe, meilleure que celle du musc. Ceci dura plusieurs jours.

1) Les éloges des savants à l'égard de l'Imam al Bukhârî

Maintenant que le lecteur a pu cerner un peu mieux qui était Muḥammad ibn Ismâ'îl, voici quelques paroles de savants puisées dans l'océan de louanges qui lui ont été adressées :

🔷 L'Imam Aḥmad a dit : « Le Khurâsân n'a jamais produit d'homme tel que lui ». 'Alî ibn al Madînî a dit : « Al Bukhârî n'a jamais vu son propre pareil ». Ishâq ibn Râhawayh a dit : « S'il avait vécu à l'époque d'al Ḥasan [al Baṣrî], les gens auraient eu besoin de lui pour sa maîtrise du hadith, son savoir et sa jurisprudence ». Abû Bakr ibn Abî Shaybah et Muḥammad ibn 'Abdillâh ibn Numayr ont dit : « Nous n'avons jamais vu quelqu'un comme lui ». [Al bidâyah wa nihâyah 11/25]

🔷 'Abdullâh ibn 'Abd ar Raḥmân ad Dârimî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî est le plus instruit d'entre nous en jurisprudence, le plus savant, celui qui a la compréhension la plus profonde et celui qui recherche le plus le savoir ». Abû Ḥâtim ar Râzî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl est le plus savant de tous ceux qui sont entrés en Irak ». [Al bidâyah wa nihâyah 11/26]

🔷 Le copiste (warrâq) de l'Imam al Bukhârî a dit : « Nous étions à Firabr, et Abû 'Abdillâh (al Bukhârî) construisait un ribâṭ (lieu de retraite et de défense) du côté de Bukhârâ. Un grand nombre de personnes s'était rassemblé pour l'aider dans cette tâche. Il transportait lui-même les briques. Je lui disais alors : « Ô Abâ 'Abdillâh, tu es dispensé de cela (laisse-nous faire) ! » Mais il répondait : « C'est cela qui m'est profitable ». Il [le copiste] ajouta : « Il avait fait égorger une vache pour eux. Lorsque les marmites furent prêtes, il invita les gens à manger. Il y avait avec lui une centaine de personnes, voire plus, et il ne s'attendait pas à ce qu'il y ait autant de monde. Nous avions apporté de Firabr avec lui du pain pour une valeur de trois dirhams, à cette époque, le pain valait cinq manns (unité de mesure) pour un dirham. Nous l'avons déposé devant eux, toutes les personnes présentes ont mangé, et il resta même de bonnes

miches ». Il dit enfin : « Il mangeait très peu, se montrait extrêmement bienfaisant envers les étudiants, et faisait preuve d'une générosité sans bornes » ». [Had'y as sârî p. 481]

🔷 Abû 'Îsâ at Tirmidhî a raconté : « Muḥammad ibn Ismâ'îl (al Bukhârî) se trouvait chez 'Abdullâh ibn Munîr. Lorsqu'il se leva pour partir, ce dernier lui dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, qu'Allah fasse de toi la parure de cette communauté ! » Abû 'Îsâ a ajouté : « Et Allah le Très-Haut a exaucé cette invocation à son sujet » ». [Had'y as sârî p. 481]

🔷 Salîm ibn Mujâhid a dit : « J'étais chez Muḥammad ibn Salam al Baykandî, et il m'a dit : « Si tu étais venu plus tôt, tu aurais vu un jeune garçon qui a mémorisé soixante-dix mille hadiths » ». Il [Salîm] dit : « Je suis donc sorti à sa recherche jusqu'à le trouver et je lui ai demandé : « Est-ce toi qui dis : je mémorise soixante-dix mille hadiths ? » » Il [l'Imam al Bukhârî] a répondu : « Oui, et même plus que cela. Et je ne t'apporte pas un hadith des Compagnons ou des successeurs sans connaître pour la plupart d'entre eux leur date de naissance, leur date de décès et leurs lieux de résidence. Et je ne rapporte aucun hadith parmi les hadiths des Compagnons ou des successeurs sans avoir pour cela un fondement mémorisé par cœur, issu du Livre d'Allah et de la Sunnah du Messager d'Allah ﷺ ». [Târîkh Baghdâd 2/345]

🔷 Abû 'Amr al Khaffâf a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî [est] le pieux, le pur, le savant dont je n'ai jamais vu le pareil ». [Târîkh Baghdâd 2/349]

🔷 Abû 'Amr al Khaffâf a dit : « [...] Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] est plus savant dans le hadith qu'Isḥâq [ibn Râhawayh], qu'Aḥmad [ibn Ḥanbal] et les autres qu'eux de vingt degrés. Et quiconque dit quoi que ce soit [de mal] à son sujet, qu'il reçoive de ma part mille malédictions ». [Tahdhîb at tahdhîb 3/511]

🔷 'Abdullâh ibn Muḥammad al Ju'fî al Musnadî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] est un Imam. Celui qui ne le considère pas comme un Imam, remet en question son intégrité ». [Târîkh Baghdâd 2/350]

🔷 'Abdullâh ibn Sa'îd ibn Ja'far a dit : « J'ai entendu les savants de Baṣrah dire : « Il n'y a personne au monde qui égale Muḥammad ibn Ismâ'îl en science et en piété » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/442]

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « Al Bukhârî donnait beaucoup en aumône. Il prenait par la main les gens du hadith dans le besoin et leur donnait discrètement entre vingt et trente dirhams, parfois plus, parfois moins, sans que personne ne s'en aperçoive. Sa bourse ne le quittait jamais. Je l'ai vu donner plusieurs fois à un homme une bourse contenant trois cents dirhams — je le sais car l'homme m'a dit plus tard combien il y avait. L'homme a voulu invoquer Allah pour lui, et Abû 'Abdillâh lui a dit : « Doucement, occupe-toi d'un autre hadith afin que personne ne s'en aperçoive » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/450]

2) Les rêves pieux et bons présages (notamment dans l'invocation exaucée)

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « J'ai entendu Abû 'Abdillâh [l'Imam al Bukhârî] dire : « Le musulman ne devrait pas se trouver dans un état tel que, lorsqu'il invoque [Allah], il ne soit pas exaucé ». L'épouse de son frère lui dit alors, en ma présence : « As-tu pu constater cela par toi-même, ô shaykh, ou en as-tu fait l'expérience ? » Il répondit : « Oui, j'ai invoqué mon Seigneur Puissant et Majestueux à deux reprises et Il m'a exaucé. Je n'aimerais donc pas L'invoquer à nouveau après cela, de peur que cela ne diminue mes bonnes actions ou que ma récompense ne me soit accordée de manière anticipée dans ce bas-monde » ». [Min 'ajâ'ib ad du'â 2/115]

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « J'ai vu Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî en rêve marcher derrière le Prophète ﷺ. Tandis que le Prophète ﷺ marchait, chaque fois qu'il levait son pied, al Bukhârî posait le sien exactement à cet endroit ». [Had'y as sârî p. 7]

🔷 Muḥammad ibn Sulaymân ibn Fâris a dit : « J'ai entendu al Bukhârî dire : « J'ai vu le Prophète ﷺ [en rêve], et c'était comme si je me tenais devant lui avec un éventail à la main pour écarter de lui [tout ce qui nuit]. J'ai interrogé certains interprètes de rêves,

et l'un d'eux m'a répondu : « Tu repousses de lui le mensonge ». C'est cela qui m'a poussé à produire le Recueil Authentique (Al Jâmi' as Ṣaḥîḥ) » ». [Had'y as sârî p. 7]

🔷 Al Firabrî a dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ en rêve. Il m'a demandé : « Où te diriges-tu ? » J'ai répondu : « Je veux me rendre auprès de Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî ». Il m'a alors dit : « Transmets-lui le salâm de ma part » ». [Sharḥ al Bukhârî lî as Safîrî 1/55]

🔷 Abû Zayd al Marwazî a dit : « Je dormais entre le Rukn et la Station [d'Ibrâhîm], lorsque j'ai vu le Prophète ﷺ en rêve. Il m'a dit : « Ô Abû Zayd, jusqu'à quand vas-tu étudier la jurisprudence et n'étudieras-tu pas mon livre ? » J'ai demandé : « Ô Messager d'Allah, et quel est ton livre ? » Il a répondu : « Le Recueil (Jâmi') d'Ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] » ». [Sharḥ al Bukhârî lî as Safîrî 1/55]

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « J'ai entendu al Bukhârî dire : « Je suis parti rejoindre Âdam ibn Abî Iyâs, mais mes provisions m'ont fait défaut, au point que je me suis mis à me nourrir d'herbes, sans en informer personne. Lorsque vint le troisième jour, quelqu'un que je ne connaissais pas est venu à moi, m'a tendu une bourse de dinars et m'a dit : « Dépense pour toi-même » » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/448]

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : J'ai entendu Abû Mansûr Ghâlib ibn Jibrîl qui est celui chez qui Abû 'Abdillâh [l'Imam al Bukhârî] séjournait dire : « Il a séjourné chez nous pendant quelques jours, puis il est tombé malade. Sa maladie s'est tellement aggravée que l'on envoya un messager à la ville de Samarcande pour préparer le départ de Muḥammad. Lorsqu'il est arrivé, il s'est préparé à monter en selle. Il a mis ses chaussons en cuir et son turban. Après avoir fait environ une vingtaine de pas, alors que je le tenais par le bras et qu'un autre homme m'aidait à le conduire vers sa monture, il a dit, qu'Allah lui fasse miséricorde : « Lâchez-moi, car je suis affaibli ». Il a prononcé quelques invocations, puis s'est allongé et a rendu l'âme, qu'Allah lui fasse miséricorde. Il se mit à transpirer d'une sueur indescriptible, et cette sueur n'a cessé de couler que lorsque nous l'avons enveloppé dans ses vêtements. Parmi les choses qu'il nous avait dites et recommandées : « Enveloppez-moi dans trois linceuls blancs, sans chemise ni turban ». Et c'est ce que nous avons fait. Lorsque nous l'avons enterré, une odeur parfumée, meilleure que le musc, s'est dégagée de la terre de sa tombe, et cela a duré

plusieurs jours. Ensuite, des colonnes blanches et allongées se sont élevées dans le ciel au niveau de sa tombe. Les gens ont commencé à s'y succéder et à s'en émerveiller [...]. Quant à la bonne odeur, elle a persisté de nombreux jours, au point que les habitants de la ville en parlèrent et s'en émerveillèrent. Son véritable rang apparut clairement à ses opposants après sa mort, et certains d'entre eux se rendirent sur sa tombe, manifestant leur repentir et leurs regrets face à la voie blâmable qu'ils avaient adoptée à son encontre ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/466-467]

🔷 'Abd al Quddûs ibn 'Abd al Jabbâr as Samarqandî a dit : « Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî] est venu à Khartank — un village situé à deux farsakhs de Samarcande — où il avait des proches. Il est descendu chez eux, et je l'ai entendu une nuit faire cette invocation après avoir terminé la prière nocturne : « Ô Allah, la terre s'est rétrécie pour moi malgré sa vastitude, alors rappelle-moi vers Toi ». Le mois ne s'était pas écoulé qu'il mourut. Sa tombe se trouve à Khartank ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/466]

Certes, l'Imam al Bukhârî était connu pour avoir ses invocations exaucées, et Allah a répondu à son ultime requête pour le soulager des épreuves de ce monde.

🔷 'Abd al Wâḥid ibn Âdam at Ṭawâwîsî a dit : « J'ai vu le Prophète ﷺ en rêve. Il était accompagné d'un groupe de ses Compagnons et se tenait debout à un endroit. Je l'ai salué, et il m'a rendu le salut. Je lui ai demandé : « Pourquoi te tiens-tu là, ô Messager d'Allah ? » Il m'a répondu : « J'attends Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî ». Quelques jours plus tard, la nouvelle de sa mort m'est parvenue. J'ai vérifié, et il s'est avéré qu'il était mort exactement à l'heure où j'avais vu le Prophète ﷺ en rêve ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/468]

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « J'ai entendu Abû Dharr dire : « J'ai vu Muḥammad ibn Ḥâtim al Khalqânî en rêve, il faisait partie des compagnons de Muḥammad ibn Ḥafṣ. Je lui ai demandé, tout en sachant qu'il était mort, à propos de mon shaykh, qu'Allah lui fasse miséricorde : « L'as-tu vu ? » Il a répondu : « Oui, je l'ai vu, le voici », en pointant vers une partie du toit de la maison. Ensuite, je l'ai interrogé sur Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî]. Il m'a répondu : « Je l'ai vu », et il a pointé du doigt vers le ciel, d'un geste si haut qu'il a failli en tomber à la renverse » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/468]

3) Les épreuves qu'Allah a infligées à ceux qui s'en sont pris à l'Imam al Bukhârî

🔷 Muḥammad ibn Abî Ḥâtim a dit : « Je l'ai entendu (l'Imam al Bukhârî) dire : « Jamais personne du commun des gens ne s'en est pris à nous sans être frappé par une calamité dont il ne s'est pas relevé. Et chaque fois que des ignorants projetaient de comploter contre nous, je voyais la même nuit en rêve un feu qui s'allumait puis s'éteignait sans que personne n'en tire profit, et je l'interprétais par la Parole du Très-Haut [dont voici une traduction rapprochée] : « Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint » » ». [Siyar a'lâm an nubalâ 12/454]

🔷 Abû Bakr ibn Abî 'Amr al Ḥâfidh a dit : « La raison pour laquelle Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî a quitté la ville, c'est-à-dire Bukhârâ, est que l'émir Khâlid ibn Aḥmad adh Dhuhlî, le représentant des Tahirides à Bukhârâ, lui a demandé de se rendre à son domicile pour lire Al Jâmi' [le Ṣaḥîḥ] et At târîkh à ses enfants. Abû 'Abdillâh a refusé de s'y rendre. L'émir lui envoya alors un message lui demandant d'organiser une assise d'enseignement exclusive pour ses enfants, à laquelle personne d'autre ne pourrait assister. Al Bukhârî refusa cela également en déclarant : « Je ne peux me permettre de réserver l'écoute de la science à un groupe de personnes à l'exclusion d'un autre ». Khâlid ibn Aḥmad sollicita alors l'aide de Ḥurayth ibn Abî al Warqa et d'autres personnes parmi les gens de science de Bukhârâ contre lui, jusqu'à ce qu'ils critiquent sa doctrine (sa croyance), et le gouverneur l'exila de la ville. Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ismâ'îl invoqua alors Allah contre eux en disant : « Ô Allah, fais-leur subir ce qu'ils ont voulu m'infliger, dans leurs propres personnes, leurs enfants et leurs familles ». En ce qui concerne Khâlid, il ne s'écoula pas un mois avant que n'arrive l'ordre des Tahirides de proclamer sa destitution. On le fit défiler publiquement sur une ânesse et on l'expulsa sur un simple bât. La fin qu'il a connue est par la suite devenue célèbre et de notoriété publique. Quant à Ḥurayth ibn Abî al Warqa, il fut durement éprouvé à travers sa famille, y voyant des choses trop graves pour être décrites. Quant à tel autre, il fut éprouvé à travers ses enfants, et Allah lui fit voir en eux de terribles calamités ». [Târîkh Baghdâd 2/356 et Siyar a'lâm an nubalâ 12/465]

🔷 Ibn Kathîr a dit : « [Al Bukhârî] sortit [de Bukhârâ] et formula une invocation contre Khâlid ibn Aḥmad. Un mois ne s'était pas écoulé qu'Ibn Ṭâhir ordonna de faire défiler Khâlid ibn Aḥmad sur une ânesse en criant publiquement son nom [pour l'humilier]. Il perdit ainsi son pouvoir et fut emprisonné à Bagdad jusqu'à sa mort (en 270 H) ». [Al bidâyah wa nihâyah 11/27]

4) Le mérite de son élève, l'Imam Muslim

Il n'est pas possible de parler de l'Imam al Bukhârî sans parler de son élève, l'Imam Muslim. En effet, lui aussi a été accusé d'être un jahmî lafdhî par nos opposants. Là encore, cette accusation s'effondre face aux paroles des savants de la Sunnah qui étaient unanimes sur son rang.

🔷 Al Ḥâkim Abû 'Abdillâh al Ḥâfidh a dit : « J'ai lu de l'écriture d'Abû 'Amr al Mustamlî : « Isḥâq ibn Mansûr nous a dicté [des hadiths] en l'an 251 H, et Muslim ibn al Ḥajjâj sélectionnait pour lui, tandis que je prenais sous la dictée. Isḥâq ibn Mansûr a regardé Muslim et a dit : « Nous ne manquerons jamais de bien tant qu'Allah te maintiendra en vie pour les musulmans » » ». Il a également dit : « Abû al Faḍl Muḥammad ibn Ibrâhîm nous a rapporté : « J'ai entendu Aḥmad ibn Salamah dire : « J'ai vu Abû Zur'ah et Abû Ḥâtim donner la préséance à Muslim ibn al Ḥajjâj sur les shuyûkh de leur époque dans la connaissance du hadith authentique » » ». [Tahdhîb al kamâl 27/499]

🔷 Al Ḥusayn ibn Manṣûr a dit : « J'ai entendu Isḥâq ibn Râhawayh, alors qu'il évoquait Muslim, dire en persan : « Quel [grand] homme est-ce là ! » » [Tadhkirat al ḥuffâdh 2/126]

🔷 Muḥammad ibn 'Abd al Wahhâb al Farrâ a dit : « Muslim faisait partie des savants parmi les gens et des réceptacles du savoir, je ne connais de lui que du bien ». Ibn al Akhram a déclaré : « Notre ville que voici n'a produit que trois hommes du hadith, qui

sont : Muḥammad ibn Yaḥyâ, Ibrâhîm ibn Abî Ṭâlib et Muslim ». Ibn 'Uqdah a dit : « Il est rare que Muslim commette une erreur concernant les hommes (la science des narrateurs), car il écrivait le hadith tel qu'il se doit ». Abû Bakr ibn al Jârûdî a affirmé : « Muslim ibn al Ḥajjâj nous a rapporté [des hadiths], et il était l'un des réceptacles du savoir ». Maslamah ibn Qâsim a dit : « [Il est] digne de confiance (thiqah), d'un immense prestige, et fait partie des Imams ». [Kitâb al Imâm Muslim wa Ṣaḥîḥuhu p. 33]

🔷 Al Khaṭîb al Baghdâdî a dit : Ibn Ya'qûb m'a informé : Muḥammad ibn Na'îm nous a informés en disant : J'ai entendu 'Umar ibn Aḥmad az Zâhid dire : « J'ai entendu la personne digne de confiance parmi nos compagnons — et je penche fortement pour le fait qu'il s'agisse d'Abû Sa'îd ibn Ya'qûb — dire : « J'ai vu en rêve Abû 'Alî az Za'ûrî marcher dans la rue d'al Ḥîrah, tenant dans sa main un volume du livre de Muslim — c'est-à-dire Ibn al Ḥajjâj. Je lui ai demandé : « Qu'a fait Allah de toi ? » Il a répondu : « J'ai été sauvé grâce à ceci », en pointant du doigt ce volume » ». [Târîkh Baghdâd 13/102]

5) Les savants de la Sunnah ont-ils fait le takfîr de l'Imam Bukhârî et de l'Imam Muslim ?

L'une des méthodes les plus redoutables pour déconstruire l'argumentaire de nos opposants consiste à examiner la position des savants de la Sunnah face à la fitnah du lafdh. De la même manière qu'un grand incendie ne peut brûler sans laisser de fumée, il est inconcevable que deux des plus grands savants de l'histoire islamique tombent dans le tajahhum sans que les érudits de leur époque ne s'en rendent compte et ne les désavouent publiquement. Voici donc quelques témoignages décisifs à ce sujet :

🔷 L'Imam Muslim a dit : « J'ai présenté mon livre [le Ṣaḥîḥ] à Abû Zur'ah ar Râzî, tout ce qu'il m'a signalé comme ayant un défaut caché ('illah), je l'ai retiré, et tout ce qu'il a validé comme authentique, je l'ai gardé ». [Ikmâl al mu'lim bi fawâ'id Muslim 1/82]

C'est l'une des preuves les plus éclatantes. Après avoir compilé son célèbre recueil authentique (le Ṣaḥîḥ), l'Imam Muslim s'est rendu à Rayy et a soumis l'œuvre de sa vie à... Abû Zur'ah ar Râzî, l'un de ceux qui l'auraient soi-disant « excommunié ». Si Abû Zur'ah (m. 264 H) considérait l'Imam Muslim comme un mécréant, jamais il n'aurait

accepté de réviser son livre, et jamais il n'aurait validé des hadiths prophétiques transmis par un « apostat ». De plus, Il est historiquement certain que l'Imam Muslim a achevé et diffusé son Ṣaḥîḥ après l'épreuve de l'Imam al Bukhârî. D'ailleurs, il n'y rapporte aucun hadith sous l'autorité d'adh Dhuhlî. Lors de leur rupture, l'Imam Muslim a renvoyé à adh Dhuhlî toutes les notes qu'il avait prises chez lui. Le Ṣaḥîḥ de Muslim, tel que nous l'avons aujourd'hui, reflète cette rupture : adh Dhuhlî en est exclu, mais le livre a été accepté par toute la communauté, prouvant que Muslim n'était nullement considéré comme un paria ou un mécréant.

🔷 Al Ḥâfidh Abû Quraysh a dit : « J'étais chez Abû Zur'ah, quand Muslim Ibn al Ḥajjâj est venu. Il l'a salué, s'est assis un moment, et ils ont révisé ensemble. Lorsqu'il s'est levé, je lui ai dit : « Celui-ci a rassemblé quatre mille hadiths dans le « Ṣaḥîḥ ». Il a répondu : « Et à qui a-t-il laissé le reste ? » Puis il a ajouté : « Celui-là n'a pas de raison, s'il avait ménagé Muḥammad ibn Yaḥyâ (adh Dhuhlî), il serait devenu un homme » ».
[Siyar a'lâm an nubalâ 12/280]

Ainsi, Muslim et Abû Zur'ah ont révisé ensemble pendant un moment ! Et si Abû Zur'ah considérait Muslim comme un mécréant ou un innovateur, il l'aurait boycotté, ne l'aurait pas accueilli et ne l'aurait pas fait entrer chez lui ! Le seul reproche qu'a adressé Abû Zur'ah à Muslim, c'est le fait d'avoir boycotté les assemblées d'adh Dhuhlî lors de sa querelle avec l'Imam al Bukhârî.

De plus, cette remarque explicite d'Abû Zur'ah : « s'il avait ménagé Muḥammad ibn Yaḥyâ... » constitue une preuve irréfutable qu'il était parfaitement au courant de la prise de position de l'Imam Muslim lors de l'affaire du lafdh quand il a rompu avec adh Dhuhlî pour soutenir l'Imam al Bukhârî. Cela détruit de fond en comble l'argument fallacieux de ceux qui prétendent que si Abû Zur'ah n'a pas désavoué l'Imam Muslim, c'est uniquement par ignorance de son cas (jahl al ḥâl). Abû Zur'ah savait pertinemment ce qu'il en était. Il a certes critiqué la manière de faire de Muslim dans cette affaire (le jugeant imprudent ou manquant de sagesse sur ce coup), mais en aucun cas, il n'a fait son takfîr pour cela !

🔷 Ibn Abî Ḥâtim a écrit son encyclopédie biographique « Al jarḥ wa ta'dîl » bien après la mort de tous les protagonistes de l'affaire du lafdh. Voici comment Ibn Abî Ḥâtim parle de la rupture avec l'Imam al Bukhârî : « Mon père et Abu Zur'ah ont entendu de lui [al Bukhârî], puis ils ont délaissé ses hadiths lorsque Muḥammad ibn Yaḥyâ an Naysâbûrî

(adh Dhuhlî) leur a écrit pour les informer qu'il avait déclaré chez eux que sa prononciation du Coran était créée ». Remarquez la précision chirurgicale des mots : il dit « ils ont délaissé ses hadiths ». Il ne dit pas : « ils l'ont déclaré mécréant », ou encore « il est devenu apostat ». Le fait de cesser de rapporter d'un savant par précaution, suite à une accusation de bid'ah (innovation), était une pratique courante pour protéger la masse, mais cela n'équivaut en aucun cas à un takfîr.

🔷 Ibn Abî Ḥâtim ar Râzî a dit : « Muslim ibn al Ḥajjâj an Naysâbûrî, Abû al Ḥusayn. Il a rapporté [des traditions] d'après Yaḥyâ ibn Yaḥyâ an Naysâbûrî, Muḥammad ibn Isḥâq al Musayyabî, 'Abdullâh ibn Maslamah al Qa'nabî, Khâlid ibn Khidâsh, Ismâ'îl ibn Abî Uways, al Ḥasan ibn ar Rabî' et Aḥmad ibn Yûnus. J'ai écrit sous sa dictée à Rayy. Il était digne de confiance (thiqah), comptait parmi les mémorisateurs et possédait une profonde connaissance du hadith. Mon père a été interrogé à son sujet et a dit : « Il est véridique (sadûq) » ». [Al jarḥ wa ta'dîl n°797]

Ce témoignage détruit définitivement l'argumentaire de ceux qui prétendent que les savants de la Sunnah ont fait le takfîr de l'Imam Muslim, car il se heurte à une réalité historique et chronologique implacable. Tout d'abord, la fitnah du lafdh a éclaté publiquement à Naysâbûr en 252 H, or Ibn Abî Ḥâtim, né en 240 H, affirme avoir écrit le hadith sous la dictée de Muslim à Rayy, et on sait qu'il a commencé à écrire le hadith en 254 H, soit postérieurement au début de la polémique. Ensuite, ce verdict représente le jugement final et définitif d'Abû Ḥâtim ar Râzî, qui a survécu à Muslim jusqu'en 277 H, et qui le qualifie formellement de « véridique » (ṣadûq) dans cette encyclopédie sans la moindre trace d'excommunication. Ibn Abî Ḥâtim dit quant à lui qu'il est digne de confiance (thiqah). Or, mériter le terme « thiqah » implique deux conditions strictes : la justesse de la mémoire (ḍabt) et la droiture religieuse parfaite ('adâlah). Il est dogmatiquement impossible pour un savant du hadith de qualifier un mécréant de ṣadûq ou de thiqah. Ces termes prouvent donc que ces deux savants considéraient l'Imam Muslim comme un musulman pieux et intègre.

L'ironie est d'autant plus grande qu'Ibn Abî Ḥâtim a étudié auprès de l'Imam Muslim à Rayy, la ville et le bastion même de son père, pourtant réputé pour son intransigeance sur cette question dogmatique : l'Imam Muslim y donna librement des cours, et le propre fils d'Abû Ḥâtim s'y assit pour prendre sa science avant de le déclarer fièrement « digne de confiance » (thiqah). Est-ce qu'on envoie son fils étudier chez un hérétique dans sa propre ville ? Où est donc le takfîr d'Ibn Abî Ḥâtim envers l'Imam Muslim ? Sachant qu'Ibn Abî Ḥâtim est mort en 327 H, soit 75 ans (!) après la fitnah du

lafdh, pourquoi n'a-t-il pas eu le temps de corriger son avis sur le prétendu tajahhum de l'Imam Muslim ?

🔷 'Ubayd al 'Ijl a dit : « Je n'ai jamais vu personne de semblable à Muḥammad ibn Ismâ'îl [al Bukhârî]. Et Muslim ibn al Ḥajjâj n'atteignait pas [le niveau de] Muḥammad ibn Ismâ'îl. J'ai vu Abû Zur'ah et Abû Ḥâtim écouter attentivement tout ce que disait Muḥammad, assis à ses côtés ». On mentionna alors à 'Ubayd al 'Ijl l'affaire de Muḥammad ibn Yaḥyâ (adh Dhuhlî). Il répondit : « Que lui importe [Muḥammad ibn Yaḥyâ] face à Muḥammad ibn Ismâ'îl ?! Muḥammad ibn Ismâ'îl était une nation à lui seul, et il était plus savant que Muḥammad ibn Yaḥyâ en ceci et en cela. C'était un homme pieux, vertueux, qui excellait en toutes choses ». [Siyar a'lâm an nubalâ 10/102]

Ceci est la parole de 'Ubayd al 'Ijl al Baghdâdî, l'Imam mémorisateur qui a vécu à l'époque de la fitnah. De surcroît, si l'Imam al Bukhârî avait affiché la parole du lafdh à Baghdâd, 'Ubayd al 'Ijl serait le premier à le savoir, nous tirons donc de ce texte la preuve que cela ne relevait que de fausses rumeurs. C'est précisément pour cette raison que 'Ubayd al 'Ijl a balayé d'un revers de main la mention de l'affaire d'adh Dhuhlî.

🔷 Al Ḥâkim a dit : « Abû 'Abdillâh — c'est-à-dire Ibn al Akhram — a été interrogé sur un hadith. Il a répondu : « Al Bukhârî ne l'a pas rapporté ». L'auteur de la question lui dit : « Muslim l'a pourtant rapporté ». Abû 'Abdillâh a alors dit : « Certes, Al Bukhârî était plus savant que Muslim, que toi, et que moi » ». [Tahdhîb at tahdhîb 11/316]

Voici donc Ibn al Akhram (né en 250 H), qu'Allah lui fasse miséricorde, qui n'a pas tenu compte de la dissension (fitnah) et a fait l'éloge de l'Imam al Bukhârî.

Maintenant, analysons de plus près également la position des références incontestées de la science du hadith qui ont composé les Sunan. Les auteurs des quatre autres grands recueils étaient tous des contemporains ayant vécu l'époque de cette crise. Leurs réactions prouvent l'absence totale de takfîr. At Tirmidhî (m. 279 H) a été un témoin direct de cette époque. Au lieu de boycotter l'Imam al Bukhârî après l'avertissement d'adh Dhuhlî, il s'est attaché à lui. Dans son livre, le Jâmi' at Tirmidhî, il cite l'Imam Bukhârî une centaine de fois. Il écrit constamment : « J'ai interrogé Muḥammad ibn Ismâ'îl à ce sujet et il a dit... » At Tirmidhî s'appuie presque entièrement sur l'Imam al Bukhârî pour évaluer les défauts cachés des hadiths ('ilal). D'ailleurs, il disait : « Je n'ai

vu personne, ni en Irak ni au Khurâsân, qui soit plus savant que Muḥammad ibn Ismâ'îl dans le domaine des défauts cachés ('ilal), de l'histoire et de la connaissance des chaînes de transmission (asânîd) ». [Târîkh al Islâm 19/247]

Si l'Imam al Bukhârî avait été excommunié, le recueil d'at Tirmidhî n'aurait jamais pu exister sous cette forme, car on ne prend pas sa jurisprudence et la validation de ses hadiths d'un apostat. Quant à an Nasâ'î (m. 303 H), il a dit bien après la mort de l'Imam al Bukhârî : « Il n'y a pas dans la science du hadith un livre meilleur que le livre de Muḥammad ibn Ismâ'îl ». Il qualifiait également al Bukhârî et Muslim d'Imams incontestés de la religion. Malgré son jeune âge à la fin de la vie de l'Imam al Bukhârî, il a rapporté de lui le hadith n°2096 de son recueil.

Quant à Abû Dawûd (m. 275 H) qui était un élève très proche de l'Imam Aḥmad, il n'a jamais prononcé le moindre mot de takfîr contre l'Imam al Bukhârî (d'ailleurs il était son élève également !) et son disciple. Au contraire, il a continué à partager les mêmes cercles de science que l'Imam Muslim avec qui il avait une dizaine de shuyûkh en commun. Il a également rapporté de l'Imam al Bukhârî dans ses Sunan bien que dans une moindre mesure.

Enfin, Ibn Mâjah (m. 273 H) a puisé aux mêmes sources qu'eux (notamment à Rayy et Naysâbûr) sans jamais s'inscrire dans une logique d'excommunication à leur encontre. Si une autorité comme adh Dhuhlî ou Abû Ḥâtim avait réellement émis un jugement de takfîr, cela aurait provoqué un séisme théologique. Les auteurs des Sunan auraient été contraints de se positionner, de mettre en garde contre eux, et d'effacer leurs noms de la chaîne de transmission. Au lieu de cela, ils ont fait tout l'inverse : ils ont couronné l'Imam al Bukhârî et l'Imam Muslim comme les princes incontestés de la science du hadith.

Jusqu'ici, il n'y a donc pas l'ombre d'un takfîr… c'est à se demander s'il ne serait pas temps de placarder des avis de recherche aux coins des rues pour signaler une double disparition. D'un côté, celle de la trace du takfîr des Imams al Bukhârî et Muslim chez les savants de la Sunnah, et de l'autre, celle de la faculté de raisonnement de ceux qui affirment que cette excommunication a bien eu lieu. Mais continuons nos recherches chez les auteurs de livres de croyance qui ont parlé des lafdhiyyah jahmiyyah…

Ḥarb al Kirmânî (m. 280 H) n'a pas évoqué l'Imam al Bukhârî et l'Imam Muslim dans ses Masâ'il, 'Abdullâh ibn Aḥmad (m. 290 H) dans le chapitre sur les lafdhiyyah de « Kitâb as Sunnah » n'a pas mentionné les deux Imams, qu'Allah leur fasse miséricorde, ni explicitement ni implicitement. En sachant qu'il a transmis son livre après la mort de l'Imam al Bukhârî, en effet, trois des six transmetteurs l'ont entendu bien après la mort de Muḥammad ibn Ismâ'îl : Mûsâ ibn 'Ubaydillâh est né en l'an 248 H, Ismâ'îl ibn 'Alî est né en l'an 269 H (soit 17 ans après l'affaire du lafdh !), et Abû Bakr an Najjâd est né en l'an 253 H. De même, Abû Bakr al Khallâl (m. 311 H) dans « As Sunnah » n'a pas non plus mentionné les deux Imams parmi les lafdhiyyah, de même pour l'Imam al Barbahârî (m. 329 H) dans son livre « Sharḥ as Sunnah », le constat est identique pour al Âjurrî (m. 360 H) dans « Ash Shari'ah ». Ibn Baṭṭah (m. 387 H) ne les a pas non plus mentionnés dans « Al ibânah al kubrâ ». Quant à al Lâlakâ'î (m. 418 H), il a dit dans « Sharḥ uṣûl i'tiqâd ahl as Sunnah wal Jamâ'ah » : « Contexte de ce qui a été rapporté sur l'excommunication de celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée », rapporté d'après les Imams ». Et il n'a pas mentionné al Bukhârî ou Muslim parmi ceux qui ont adhéré à la prononciation (lafdh) et il n'a rapporté aucune information sur leur takfîr ou leur qualification d'innovateur. Au contraire, il a dit : « Chapitre : Exposé de la mention de ceux qui ont été reconnus comme Imams dans la Sunnah, dans la prédication et dans la guidée vers le chemin de la droiture, après le Messager d'Allah ﷺ, l'Imam des Imams ». Puis il y a cité Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî et Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî. Il a aussi dit (1/191) : « La croyance d'Abû 'Abdillâh Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî, qu'Allah lui fasse miséricorde, partagée au sein d'un groupe parmi les Salafs desquels il rapporte ». Et dans son livre « Karamât al awliyâ », il a dit à la page 268 : « Contexte de ce qui a été rapporté des prodiges de Muḥammad ibn Ismâ'îl al Bukhârî, qu'Allah l'agrée ».

Je termine donc en disant à nos opposants : cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez les piliers de la croyance que sont Abû Zur'ah ar Râzî (m. 264 H) et Abû Ḥâtim ar Râzî (m. 277 H).

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez les rédacteurs des traités sur la Sunnah, tels qu'al Muzanî (m. 264 H), Ḥarb al Kirmânî (m. 280 H), 'Abdullâh ibn Aḥmad (m. 290 H), al Khallâl (m. 311 H) et l'Imam al Barbahârî (m. 329 H). D'ailleurs, vous qui vous réclamez de ce dernier, n'allez-vous pas faire son takfîr suite à cette distinction qu'il a opéré : L'Imam al Barbahârî a dit : « Et sache que celui qui dit : « Ma prononciation du Coran est créée », est un innovateur (mubtadi'), et celui qui se

tait et ne dit ni « créée » ni « incréée » [à propos du Coran] est un jahmî. C'est ce qu'a dit Aḥmad ibn Ḥanbal [...] ». [Sharḥ as Sunnah n°94]

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez l'implacable 'Uthmân ibn Sa'îd ad Dârimî (m. 280 H), lui qui n'a pourtant laissé aucun répit aux déviants dans « Ar radd 'alâ al jahmiyyah » et « An naqḍ 'alâ al Marîsî ».

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez les géants du hadith dont je viens de parler et qui nous ont complété la liste des six recueils principaux (kutûb as sittah).

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez les auteurs de Musnad : Bâqî ibn Makhlad (m. 276 H), al Ḥârith ibn Abî Usâmah (m. 282 H), al Bazzâr (m. 292 H) et Abû Ya'lâ al Mawṣilî (m. 307 H).

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez Aḥmad ibn Salamah (m. 286 H), 'Ubayd al 'Ijl (m. 294 H), Abû 'Amr al Khaffâf (m. 299 H), al Firabrî (m. 320 H), Muḥammad ibn Abî Ḥâtim (m. 327 H), Ibn Abî Ḥâtim ar Râzî (m. 327 H) et Ibn al Akhram (m. 344 H).

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez 'Abdullâh ad Dârimî (m. 255 H), Muḥammad ibn Naṣr al Marwazî (m. 294 H), Abû Bakr ibn Abî Dâwûd (m. 316 H), Abû 'Awânah al Isfarâyînî (m. 316 H), Abû al Qâsim al Baghawî (m. 317 H) et Yaḥyâ ibn Ṣâ'id (m. 318 H).

Cherchez la moindre trace de takfîr d'al Bukhârî et de Muslim chez les ultimes défenseurs de l'orthodoxie des générations suivantes, tels qu'al Âjurrî (m. 360 H) dans « Ash Sharî'ah » ou Ibn Baṭṭah (m. 387 H) dans « Al ibânah al kubrâ ». D'ailleurs, s'ils désavouaient l'Imam al Bukhârî, alors que font toutes ces narrations où il est présent dans leurs chaînes de transmission au sein même de ces deux ouvrages ? Depuis quand fait-il partie de la méthodologie des savants de la Sunnah de réfuter les jahmiyyah en s'appuyant sur des jahmiyyah dans leurs chaînes de transmission ?

Au final, vous ne trouverez certes aucun savant de la Sunnah ayant désavoué ces deux sommités ! Étaient-ils donc tous ignorants du cas de Bukhârî et Muslim ? Tandis que vous, vous seriez bien renseignés sur eux ? Ne pensez-vous pas que j'ai apporté assez de preuves ici que votre position va à l'encontre de l'avis unanime des savants de la Sunnah

? Si vous persistez sur vos propos après tout ce que j'ai apporté, alors il ne me reste plus qu'à vous dire : « Nul n'est plus sourd que celui qui ne veut pas entendre ».

Conclusion

Pour terminer, l'analyse de cette question met en lumière la sagesse et la complémentarité des approches entre l'Imam Aḥmad et l'Imam al Bukhârî face à la problématique épineuse des lafdhiyyah. Dans le contexte particulièrement trouble et éprouvant de la grande Miḥnah (l'épreuve) concernant le dogme de la création du Coran, l'Imam Aḥmad a fait le takfîr des lafdhiyyah. Son objectif premier était de fermer hermétiquement la porte à l'innovation religieuse (bid'ah) et d'empêcher les jahmiyyah de s'infiltrer par ce biais pour déclarer que le Coran lui-même serait créé. Et cela est en somme, tout à fait logique, imaginons un instant qu'il ait immédiatement dit aux musulmans de la masse : « Celui qui dit que sa prononciation est créée avec l'intention d'aborder l'acte du serviteur est un innovateur qui ne sort pas du giron de l'Islam », que se serait-il donc passé ? Les jahmiyyah auraient immédiatement commencé à proclamer publiquement leur mécréance en déambulant fièrement dans les rues en affirmant que leur prononciation du Coran était créée, avec l'intention d'aborder la Parole d'Allah. La mécréance se serait affichée au grand jour, semant confusion sur confusion parmi les musulmans.

Bien que sa position de base ait été la fermeté absolue pour protéger le dogme, il convient de rappeler qu'il existe quelques propos rapportés de sa part faisant un tafṣîl (une nuance détaillée) quant au takfîr spécifique de celui qui prononce une telle parole, cela a déjà été rapporté dans cet ouvrage, et la louange revient à Allah.

Avec le temps, le contexte a évolué. L'époque de l'Imam al Bukhârî s'est avérée plus propice à une explication approfondie. Il a ainsi abordé la question en distinguant la Parole d'Allah qui est incréée, des actes des serviteurs qui sont créés de manière générale.

Ce tafṣîl était d'autant plus vital et adapté à son temps que les qadariyyah répandaient leurs ambiguïtés et tentaient de nier que les actes des serviteurs étaient créés par Allah, allant jusqu'à prétendre qu'ils créaient eux-mêmes leurs propres actions. De plus, les gens qui voulaient se désolidariser de Jahm ibn Ṣafwân et de sa ruse diabolique sur la création de la prononciation risquaient de tomber dans l'extrême inverse à force d'entendre des savants de la Sunnah dire : « Ceci ou cela est incréé ». C'est pour cela qu'Ibn Qutaybah a dit : « Les gens se sont tellement familiarisés avec le terme « incréé » et s'y sont tellement habitués qu'il me semble que si un homme prétendait que le Trône est incréé et que le Piédestal est incréé, il trouverait pour le soutenir des partisans se réclamant de la Sunnah. Quel malheur Jahm [Ibn Ṣafwân] — qu'Allah ne lui fasse pas miséricorde — a-t-il attiré sur ses adeptes par son innovation sectaire, et sur ses opposants par l'aversion qu'ils lui vouent (les poussant à l'extrême inverse de sa position) ! » [Ikhtilâf al lafdh p. 65]

En définitive, le musulman attaché à la vérité se doit de rendre à chaque savant de la Sunnah son droit et de leur vouer un profond respect. Ce respect s'applique à tous les Imams de la guidée, y compris à l'Imam Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî, et ce, malgré l'erreur d'appréciation qu'il a pu commettre à l'encontre de l'Imam al Bukhârî. Abû 'Amr al Khaffâf a dit : « J'ai vu Muḥammad ibn Yaḥyâ adh Dhuhlî en rêve, alors je lui ai dit : « Ô Abâ 'Abdillâh, qu'a fait ton Seigneur de toi ? » Il a répondu : « Il m'a pardonné ». Je lui ai demandé : « Qu'est-il advenu de ton savoir ? » Il a répondu : « Il a été écrit à l'encre d'or et élevé au 'Illiyûn (un lieu très élevé où sont conservés les registres des pieux) » ». [Târîkh Baghdâd 4/656]

Il est particulièrement marquant de noter qu'Abû 'Amr al Khaffâf — celui-là même qui a défendu l'Imam al Bukhârî et a rapporté de lui sa véritable position concernant le Coran — est celui qui a vu adh Dhuhlî dans ce rêve pieux. Par ce biais, il a appris qu'Allah lui avait pardonné son erreur d'avoir calomnié l'Imam al Bukhârî. Les œuvres de l'Imam adh Dhuhlî ont également conservé toute leur valeur aux yeux des musulmans et continuent d'être honorées. L'Imam adh Dhuhlî demeurera à jamais un immense savant, l'un des meilleurs transmetteurs des récits d'az Zuhrî, et ses travaux sont, aujourd'hui encore, étudiés et respectés par l'ensemble de la communauté.

De Bukhârâ jusqu'aux confins de l'Orient, tu as porté la Sunnah tel un astre brillant.

De la parole pure tu as su puiser l'or, offrant aux musulmans le plus noble trésor.

Au cœur de la tempête et des rudes épreuves, de la pure croyance tu as fourni les preuves.

Tu as su distinguer, par ta vue aiguisée, l'acte du serviteur de la Parole incréée.

Qu'Allah t'accorde au ciel la demeure bénie, ô maître du hadith, noble al Bukhârî.

Louange à Allah, Seigneur de l'univers. Qu'Allah couvre d'éloges, salue et bénisse Son serviteur et Messager Muḥammad, ainsi que sa famille et ses Compagnons.

SOMMAIRE

🔷 Introduction (page 4)

🔷 L'émergence des lafdhiyyah : aux origines d'une mécréance déguisée (page 5)

🔷 L'épreuve de l'Imam al Bukhârî (page 43)

🔷 La position des pieux prédécesseurs sur le fait de rentrer dans les questions ambiguës et l'accord de l'Imam al Bukhârî avec eux dans la croyance (page 49)

🔷 Quelques arguments des opposants et leur réfutation (page 53)

🔷 Le statut de la Parole d'Allah et des supports qui la contiennent (page 77)

1) La Parole d'Allah et Ses Attributs subsistent en Son Essence et ne se mélangent pas aux essences des créatures (page 78)

2) Les contenants/supports physiques qui contiennent la Parole d'Allah sont-ils créés ? (page 82)

🔷 La création des actes des serviteurs et de leurs mouvements (page 96)

🔷 La séparation de la voix du serviteur et de l'Attribut d'Allah dans les textes (page 104)

🔷 Les implications catastrophiques de la position des hérétiques (page 107)

1) La foi (page 107)

2) Le bien (page 119)

3) La religion (page 120)

4) Le dhikr (page 122)

5) La critique des actes religieux (page 123)

🔷 La vie de l'Imam al Bukhârî, ses vertus et ses miracles (page 131)

1) Les éloges des savants à l'égard de l'Imam al Bukhârî (page 137)

2) Les rêves pieux et bons présages (page 139)

3) Les épreuves qu'Allah a infligées à ceux qui s'en sont pris à l'Imam al Bukhârî (page 142)

4) Le mérite de son élève, l'Imam Muslim (page 143)

5) Les savants de la Sunnah ont-ils fait le takfîr de l'Imam Bukhârî et de l'Imam Muslim ? (page 144)

🔷 Conclusion (page 151)